

M.A.S. - Market Analysis & Synthesis
Brusselsesteenweg 46 a – 3000 Leuven

Tél: +32 16 22 69 67

Fax: +32 16 20 50 52

www.masresearch.be

info@masresearch.be



Service Public Fédéral

**Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire
et Environnement**

Enquête sur le climat 2017

Rapport final

Décembre 2017

Colophon

Commanditaire	SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement Service Changements climatiques
Coordination du projet	Dirk De Martelaere, directeur Dirk Buyens, gestionnaire de projet
Exécution du projet	Dirk Buyens, gestionnaire de projet Nele Van Der Donckt, gestionnaire de projet
Date	Octobre 2017
Type de document	Rapport final

Table des matières

1. INTRODUCTION	7
1.1 Structure du rapport d'étude	7
1.2 Contexte de l'étude	7
1.2.1 Contexte général	7
1.2.2 Objectifs	8
2. MÉTHODOLOGIE	9
2.1 Enquête postale	9
2.2 Population et échantillon	10
2.2.1 La population	10
2.2.2 Échantillon brut	10
2.2.3 Échantillon net	12
2.3 Taux de réponse	13
2.4 Traitement des données	14
2.4.1 Nettoyage des données	14
2.4.2 Qualité des données recueillies	14
2.4.3 Pondération statistique	15
2.4.4 Signification statistique	16
2.5 Notice explicative : interprétation des résultats	17
3. RÉSULTATS	18
3.1 Profil des répondants	18
3.1.1 Composition familiale	18
3.1.1.1 Situation familiale actuelle	18
3.1.1.2 Nombre d'enfants	19
3.1.2 Travail rémunéré	19
3.1.3 Propriété du logement	20
3.1.4 Possession d'un véhicule	20
3.2 Attitude par rapport aux changements climatiques	21
3.2.1 Préoccupation quant aux changements climatiques	21
3.2.1.1 Préoccupation au sujet des problématiques générales	21
3.2.1.2 Préoccupation quant aux problématiques environnementales	23
3.2.2 Implication	25
3.2.2.1 Implication des différents acteurs	25
3.2.2.2 Intérêt porté à l'environnement et à la problématique environnementale	29

3.3	Connaissances concernant les changements climatiques	30
3.3.1	Conception des changements climatiques	30
3.3.2	L'effet des activités humaines sur les changements climatiques	33
3.3.3	Causes et conséquences des changements climatiques	35
3.3.3.1	Pays	35
3.3.3.2	Conséquences des changements climatiques	36
3.3.4	Connaissances individuelles au sujet des changements climatiques	39
3.3.5	Connaissances des aides financières	40
3.4	Comportement face aux changements climatiques	42
3.4.1	Comportement actuel et intentions face à la problématique environnementale	42
3.4.1.1	Les déplacements	42
3.4.1.2	Le ménage	44
3.4.1.3	L'habitation	46
3.4.1.4	Utilisation des aides financières publiques	49
3.4.2	Sensibilisation à la consommation d'énergie	51
3.4.2.1	Critères de sélection	51
3.4.2.2	Importance de la consommation d'énergie	53
3.4.3	Efforts en vue de lutter contre les changements climatiques	57
3.4.3.1	Propres efforts	57
3.4.3.2	Efforts des autorités	58
3.5	Politique climatique	59
3.5.1	La politique climatique internationale	59
3.5.2	La politique climatique belge	61
3.5.3	La vision à long terme sur les changements climatiques	64
3.5.4	Politique financière	66
3.5.4.1	Priorité en ce qui concerne les aides financières	66
3.5.4.2	Mesures avec implications financières	68
3.5.5	Influence des pouvoirs publics	70
3.5.5.1	Mesures pour modifier le comportement des citoyens	70
3.5.5.2	Influence des pouvoirs publics sur le comportement des citoyens	72
3.6	Information et communication	73
3.6.1	Information sur la problématique du climat	73
3.6.1.1	Canaux d'information	73
3.6.1.2	Canaux d'information préférés	76
3.6.1.3	Sources d'information	78
3.6.1.4	Informations sur les aides financières	80
4.	CONCLUSIONS	83
<hr/>		
	Attitude par rapport aux changements climatiques	83
	Connaissances concernant les changements climatiques	83
	Comportement face aux changements climatiques	85
	La politique climatique	86
	Information et communication	87
	Différences significatives par rapport à la précédente enquête (2013)	88

Figures

FIGURE 1 – QUESTION 33 : PARMIS LES DESCRIPTIONS SUIVANTES, POUVEZ-VOUS INDIQUER CELLE QUI CORRESPOND LE MIEUX À VOTRE SITUATION ACTUELLE ?	18
FIGURE 2 – QUESTION 34 : COMBIEN D'ENFANTS VIVENT SOUS VOTRE TOIT (ÉGALEMENT EN COPARENTALITÉ)?	19
FIGURE 3 – QUESTION 36 : AVEZ-VOUS UN EMPLOI RÉMUNÉRÉ POUR LE MOMENT ?	19
FIGURE 4 – QUESTION 29 : ÊTES-VOUS PROPRIÉTAIRE OU LOCATAIRE DU LOGEMENT QUE VOUS OCCUPEZ À TITRE PRINCIPAL ?	20
FIGURE 5 – QUESTION 30 : DE COMBIEN DE VOITURES DISPOSE VOTRE MÉNAGE?	20
FIGURE 6 – QUESTION 1 : VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS UNE LISTE DE SUJETS DONT CERTAINES PERSONNES DISENT SE PRÉOCCUPER. POUVEZ-VOUS INDIQUER DANS QUELLE MESURE VOUS VOUS EN SOUCIEZ PERSONNELLEMENT ?	22
FIGURE 7 – QUESTION 2 : EN CE QUI CONCERNE PLUS PARTICULIÈREMENT LA PROBLÉMATIQUE DE L'ENVIRONNEMENT, POUVEZ-VOUS INDIQUER DANS QUELLE MESURE CHACUN DES POINTS SUIVANTS VOUS PRÉOCCUPE ?	24
FIGURE 8 – QUESTION 6 : SELON VOUS, QUI CONTRIBUE LE PLUS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES EN BELGIQUE ? (1)	25
FIGURE 9 – QUESTION 6 : SELON VOUS, QUI CONTRIBUE LE PLUS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES EN BELGIQUE ? (2)	26
FIGURE 10 – QUESTION 14 : SELON VOUS, QUI DEVRA FOURNIR LE PLUS D'EFFORTS EN BELGIQUE AU COURS DES ANNÉES À VENIR AFIN DE LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ? (1)	27
FIGURE 11 – QUESTION 14 : SELON VOUS, QUI DEVRA FOURNIR LE PLUS D'EFFORTS EN BELGIQUE AU COURS DES ANNÉES À VENIR AFIN DE LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ? (2)	28
FIGURE 12 – QUESTION 28 : DANS QUELLE MESURE VOUS INTÉRESSEZ-VOUS À L'ENVIRONNEMENT ET À LA PROBLÉMATIQUE ENVIRONNEMENTALE ?	29
FIGURE 13 – QUESTION 3 : NOUS AIMERIONS CONNAÎTRE VOTRE AVIS À PROPOS DES PHRASES SUIVANTES.	31
FIGURE 14 – QUESTION 4 : SELON VOUS, DANS QUELLE MESURE LES ACTIVITÉS HUMAINES CI-DESSOUS CONTRIBUENT-ELLES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ?	34
FIGURE 15 – QUESTION 5 : SELON VOUS, QUELS SONT LES PRINCIPAUX PAYS RESPONSABLES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET QUELS SONT LES PAYS QUI EN SUBISSENT LE PLUS LES CONSÉQUENCES ?	36
FIGURE 16 – QUESTION 7 : LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES VONT-ILS INDUIRE LES PHÉNOMÈNES SUIVANTS ?	37
FIGURE 17 – QUESTION 8 : SI VOUS DEVIEZ VOUS ATTRIBUER UNE NOTE SUR 10, COMBIEN DONNERIEZ-VOUS À VOTRE DEGRÉ D'INFORMATION CONCERNANT LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES?	39
FIGURE 18 – QUESTION 24A : LES POUVOIRS PUBLICS ACCORDENT DES AIDES FINANCIÈRES (RÉDUCTION D'IMPÔT OU PRIME) POUR L'INVESTISSEMENT DANS CERTAINES TECHNIQUES PERMETTANT D'ÉCONOMISER L'ÉNERGIE. ÊTES-VOUS AU COURANT DE CES AIDES FINANCIÈRES?	41
FIGURE 19 – QUESTION 18 : DANS QUELLE MESURE CHACUNE DE CES PHRASES S'APPLIQUE-T-ELLE À VOUS? INDIQUEZ QUELLES PHRASES S'APPLIQUENT DÉJÀ À VOUS ACTUELLEMENT? INDIQUEZ QUELLES PHRASES S'APPLIQUERONT À VOUS À L'AVENIR, QU'ELLES SOIENT DÉJÀ D'ACTUALITÉ OU NON? INDIQUEZ QUELLES PHRASES FONT VRAIMENT UNE DIFFÉRENCE, SELON VOUS, POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (QUE VOUS LES APPLIQUEZ DÉJÀ OU NON) ?	43
FIGURE 20 – QUESTION 18 : DANS QUELLE MESURE CHACUNE DE CES PHRASES S'APPLIQUE-T-ELLE À VOUS? INDIQUEZ QUELLES PHRASES S'APPLIQUENT DÉJÀ À VOUS ACTUELLEMENT? INDIQUEZ QUELLES PHRASES S'APPLIQUERONT À VOUS À L'AVENIR, QU'ELLES SOIENT DÉJÀ D'ACTUALITÉ OU NON? INDIQUEZ QUELLES PHRASES FONT VRAIMENT UNE DIFFÉRENCE, SELON VOUS, POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (QUE VOUS LES APPLIQUEZ DÉJÀ OU NON) ?	45
FIGURE 21 – QUESTION 18 : DANS QUELLE MESURE CHACUNE DE CES PHRASES S'APPLIQUE-T-ELLE À VOUS? INDIQUEZ QUELLES PHRASES S'APPLIQUENT DÉJÀ À VOUS ACTUELLEMENT? INDIQUEZ QUELLES PHRASES S'APPLIQUERONT À VOUS À L'AVENIR, QU'ELLES SOIENT DÉJÀ D'ACTUALITÉ OU NON? INDIQUEZ QUELLES PHRASES FONT VRAIMENT UNE DIFFÉRENCE, SELON VOUS, POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (QUE VOUS LES APPLIQUEZ DÉJÀ OU NON) ?	48

FIGURE 22 – QUESTION 24B : LES POUVOIRS PUBLICS ACCORDENT DES AIDES FINANCIÈRES (RÉDUCTION D'IMPÔT OU PRIME) POUR L'INVESTISSEMENT DANS CERTAINES TECHNIQUES PERMETTANT D'ÉCONOMISER L'ÉNERGIE. AVEZ-VOUS DÉJÀ BÉNÉFICIÉ DE CES AIDES FINANCIÈRES ?	50
FIGURE 23 – QUESTION 19 : QUELS SONT VOS CRITÈRES DE SÉLECTION LORS DE L'ACHAT DES PRODUITS SUIVANTS ?	52
FIGURE 24 – QUESTION 20 : PAR LE PASSÉ, DANS QUELLE MESURE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ÉTAIT-ELLE UN ARGUMENT DÉCISIF LORS DE VOTRE ACHAT DES PRODUITS SUIVANTS ?	54
FIGURE 25 – QUESTION 21 : A L'AVENIR, DANS QUELLE MESURE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE SERA-T-ELLE UN ARGUMENT DÉCISIF LORS DE VOTRE ACHAT DES PRODUITS SUIVANTS ?	56
FIGURE 26 – QUESTION 26 : ESTIMEZ-VOUS PRENDRE ACTUELLEMENT SUFFISAMMENT D'INITIATIVES EN VUE DE LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ?	57
FIGURE 27 – QUESTION 27 : DANS QUELLE MESURE ÊTES-VOUS SATISFAIT(E) DES ACTIONS DES POUVOIRS PUBLICS POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ?	58
FIGURE 28 – QUESTION 11 : DANS QUELLE MESURE ÊTES-VOUS D'ACCORD AVEC LES AFFIRMATIONS SUIVANTES CONCERNANT LES NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT ?	60
FIGURE 29 – QUESTION 12 : DANS QUELLE MESURE ÊTES-VOUS D'ACCORD AVEC LES AFFIRMATIONS SUIVANTES CONCERNANT LA POLITIQUE CLIMATIQUE EN BELGIQUE ?	62
FIGURE 30 – QUESTION 22 : PERSONNELLEMENT, JE SUIS POUR... ..	63
FIGURE 31 – QUESTION 13 : DANS QUELLE MESURE ÊTES-VOUS D'ACCORD AVEC LES AFFIRMATIONS SUIVANTES AU SUJET D'UNE TRANSITION VERS UNE SOCIÉTÉ BAS CARBONE EN TANT QUE SOLUTION À LONG TERME AUX PROBLÈMES CLIMATIQUES (JUSQU'EN 2050) ?	65
FIGURE 32 – QUESTION 23 : VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS DIFFÉRENTS POSTES POUR LESQUELS LES POUVOIRS PUBLICS POURRAIENT ACCORDER UNE AIDE FINANCIÈRE (RÉDUCTION D'IMPÔT OU PRIME) AFIN DE LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES. POUVEZ-VOUS, POUR CHACUN D'EUX, INDIQUER DANS QUELLE MESURE VOUS TROUVEZ QU'ILS DEVRAIENT ÊTRE PRIORITAIRES ?	67
FIGURE 33 – QUESTION 15 : DANS QUELLE MESURE ÊTES-VOUS D'ACCORD AVEC LES AFFIRMATIONS SUIVANTES ?	69
FIGURE 34 – QUESTION 16 : LES POUVOIRS PUBLICS PEUVENT ESSAYER DE MODIFIER LE COMPORTEMENT DES CITOYENS EN CE QUI CONCERNE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES À TRAVERS LES MESURES QU'ILS PRENNENT. LESQUELLES DES MESURES SUIVANTES PRÉFÉREZ-VOUS ?	71
FIGURE 35 – QUESTION 17 : DANS QUELLE MESURE LES POUVOIRS PUBLICS PEUVENT-ILS INFLUENCER LE COMPORTEMENT DES CITOYENS EN CE QUI CONCERNE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ?	72
FIGURE 36 – QUESTION 9A : INDIQUEZ PAR QUELS CANAUX VOUS AVEZ REÇU DES INFORMATIONS À PROPOS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SANS EN RECHERCHER ACTIVEMENT.	74
FIGURE 37 – QUESTION 9B : INDIQUEZ PAR QUELS CANAUX VOUS AVEZ CONSULTÉ/RECHERCHÉ ACTIVEMENT DES INFORMATIONS À PROPOS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES.	75
FIGURE 38 – QUESTION 9C : INDIQUEZ PAR QUEL CANAL VOUS PRÉFÉREZ RECHERCHER DES INFORMATIONS.	77
FIGURE 39 – QUESTION 10 : PAR LE BIAIS DE QUEL CANAL SOUHAITERIEZ-VOUS RECEVOIR DES INFORMATIONS À PROPOS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ?	79
FIGURE 40 – QUESTION 25 : SI VOUS ÊTES AU COURANT DE CES AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES PAR LES POUVOIRS PUBLICS (RÉDUCTION D'IMPÔT OU PRIME), PAR QUELS CANAUX EN AVEZ-VOUS ÉTÉ INFORMÉ?	81

1. Introduction

1.1 Structure du rapport d'étude

Dans le présent chapitre d'introduction, **l'étude est située** dans son contexte.

Le deuxième chapitre présente la **méthodologie utilisée** pour l'étude, qui comprend la composition et le mode de sélection de l'échantillon, l'organisation et le déroulement du travail de terrain, ainsi que le taux de réponse.

Dans le troisième chapitre, le plus important, les **résultats de l'étude** sont présentés.

Enfin, les résultats de cette enquête sont communiqués sous la forme de **conclusions**.

1.2 Contexte de l'étude

1.2.1 Contexte général

En répétant une enquête publique qui a déjà été réalisée à trois reprises, le Service Changements climatiques souhaite en savoir davantage sur l'évolution (entre 2005 et 2017) de trois aspects, à savoir 1) les connaissances du grand public belge sur la problématique du climat, 2) l'interprétation subjective et 3) l'attitude personnelle / la disposition à agir soi-même.

Les connaissances ainsi rassemblées doivent servir d'outil d'évaluation au Service Changements climatiques et lui permettre d'organiser de manière optimale de futures campagnes.

1.2.2 Objectifs

En organisant une enquête publique, le Service Changements climatiques du SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement souhaitait en savoir davantage sur les connaissances du grand public belge au sujet de la problématique du climat, sur l'interprétation subjective de celle-ci, ainsi que sur l'attitude personnelle et la disposition à agir soi-même.

En ce qui concerne les connaissances sur la problématique du climat, nous souhaitons notamment savoir si le citoyen ordinaire connaît les grands défis qui se posent et les causes de l'effet de serre. Monsieur tout le monde connaît-il l'incidence de son propre mode de vie ? Sait-il ce que prévoit la politique concernant la problématique du climat, où il peut trouver des informations et quels sont les moyens pour obtenir des subventions, des primes et réductions fiscales ?

Il importait par ailleurs d'examiner ce que pense le grand public de la problématique des changements climatiques. Est-elle considérée comme une urgence et comment évalue-t-on les initiatives des autorités par rapport aux changements climatiques ? Règne-t-il, au sein de la population, le sentiment que chacun peut contribuer à influencer les changements climatiques de manière positive ?

Enfin, le Service Changements climatiques souhaitait savoir dans quelle mesure le citoyen ordinaire est prêt à s'engager. Est-on prêt, par exemple, à faire soi-même des efforts au niveau de la mobilité ou dans son propre ménage ? Est-on disposé, dans cette optique, à consentir des efforts financiers et, si oui, lesquels ?

D'une part, le Service Changements climatiques souhaite utiliser les informations recueillies pour pouvoir organiser au mieux de futures campagnes. Ces informations lui permettront de mieux évaluer comment il peut miser de manière optimale sur les sensibilités existantes, quel type de message sera le plus efficace, comment présenter et personnaliser ce message. Il faut par ailleurs clairement établir comment inciter la population à agir.

D'autre part, les informations recueillies ont également de l'importance en tant qu'instrument d'évaluation. Si l'enquête se répète avec une certaine régularité, elle permet de dresser un tableau des évolutions dans ce domaine. En d'autres termes, elle permet d'évaluer les progrès qui ont été réalisés depuis 2005.

2. Méthodologie

L'étude a été réalisée conformément aux précédentes études sur le climat, effectuées en 2005, 2009 et 2013. Le Service Changements climatiques a choisi l'enquête postale avec possibilité de participer par internet.

2.1 Enquête postale

La présente étude se fonde sur une enquête écrite normalisée dans laquelle tant la formulation que l'ordre des questions est fixe, le but étant d'obtenir une manière uniforme d'interroger les participants.

Comme pour les précédentes éditions de l'étude sur le climat, cette enquête a été réalisée par voie postale. Compte tenu des différents avantages de cette méthode d'enquête, il s'agit de la manière la plus indiquée pour interroger les citoyens sur ce thème. Les avantages de l'enquête postale sont les suivants :

- tous les citoyens ayant un domicile, il est possible d'atteindre l'ensemble du groupe cible en utilisant cette méthode ;
- le répondant peut remplir le questionnaire à un moment qui lui convient ;
- l'enquête postale est relativement bon marché.

Un inconvénient éventuel de l'enquête postale réside dans un taux de réponse parfois faible. Pour obtenir malgré tout un taux de réponse satisfaisant, quelques mesures destinées à accroître ce taux ont été prises comme l'utilisation d'un questionnaire visuellement attrayant et le recours à une lettre d'accompagnement et à une lettre de rappel.

À l'aide du code d'identification qui figurait dans la lettre d'accompagnement, le questionnaire pouvait également être rempli en ligne.

Le colis postal contenait également une enveloppe pour renvoyer le questionnaire complété. Il s'agissait d'une enveloppe au format A5 sur laquelle figurait l'adresse du bureau d'étude et la mention « port payé par le destinataire ».

La publication a été imprimée exclusivement sur du papier certifié FSC pour souligner auprès des répondants que le Service Changements climatiques assume également sa responsabilité quotidienne pour préserver notre environnement.

2.2 Population et échantillon

2.2.1 La population

La population se compose de tous les belges âgés de 16 à 75 ans.

2.2.2 Échantillon brut

L'enquête a été envoyée à des habitants âgés de 16 à 75 ans. Ces habitants ont été **sélectionnés de manière aléatoire** à partir de leurs coordonnées. Celles-ci sont nécessaires pour l'envoi des formulaires de l'enquête, l'enregistrement des participants et l'envoi d'un rappel aux personnes n'ayant pas répondu.

Pour éviter que l'échantillon final soit faussé (biaisé) par une sous-représentation de certaines tranches d'âge (combinée ou non avec le sexe), nous avons travaillé avec un échantillon sur la base des taux de réponse de la précédente enquête sur le climat (2013) pour chaque combinaison âge/sexe pour chacune des 3 régions (Région de Bruxelles-Capitale, Flandre et Wallonie).

Par conséquent, nous contrôlons ainsi trois paramètres [région (N=3) et âge (N=6) x sexe (N=2)]. D'un point de vue scientifique, cette manière de travailler est supérieure à la méthode d'échantillonnage classique.

On l'appelle échantillonnage aléatoire stratifié avec une base d'échantillonnage connue.

Le tableau figurant à la page suivante montre le nombre de répondants que nous avons dû approcher pour atteindre l'objectif poursuivi de minimum 1 500 enquêtes. Ceci est l'échantillon brut.

Au total, 6 446 habitants ont été invités à participer à l'enquête sur le climat.

Tableau 1: Échantillon brut

	Population (1 janvier 2017)	Échantillon brut
Sexe		
Hommes	4 159 882	3 223
Femmes	4 184 768	3 223
Age		
16-25 ans	1 327 089	1 389
26-35 ans	1 460 583	1 388
36-45 ans	1 488 149	1 190
46-55 ans	1 600 110	992
56-65 ans	1 426 769	793
66-75 ans	1 041 950	694
Région		
Bruxelles-Capitale	871 280	744
Flandre	4 806 834	3 173
Wallonie	2 666 537	2 529
TOTAL	8 344 650	6 446

2.2.3 Échantillon net

Par échantillon net, nous entendons toujours la base signalée. Elle correspond au nombre d'enquêtes valides « en fin de course », en l'occurrence le nombre d'enquêtes qui ont été traitées et intégrées dans le rapport. Seules ces enquêtes valides forment la base signalée. Pour cette étude, la base signalée compte 1 540 enquêtes valides.

Le tableau ci-dessous montre la répartition de l'échantillon entre le sexe, l'âge et la région.

Tableau 2: Échantillonnage net

	Échantillon brut	Échantillon net
Sexe		
Hommes	3 223	814
Femmes	3 223	726
Age		
16-25 ans	1 389	112
26-35 ans	1 388	284
36-45 ans	1 190	269
46-55 ans	992	251
56-65 ans	793	291
66-75 ans	694	333
Région		
Bruxelles-Capitale	744	162
Flandre	3 173	874
Wallonie	2 529	504
TOTAL	6 446	1 540

L'échantillon a notamment été délimité sur la base de l'âge, avec 16 ans comme limite inférieure et 75 ans comme limite supérieure. L'âge moyen des participants à l'étude est de 45 ans. Nous signalons que, pour la description sociodémographique des répondants, des données non pondérées ont été utilisées.

2.3 Taux de réponse

Le taux de réponse correspond au rapport entre l'échantillon net et l'échantillon brut. Le taux de réponse total pour l'enquête sur le climat de 2017 est de 24 % (23% en 2013).

Comme il ressort du graphique ci-dessous, le taux de réponse augmente avec l'âge ; par ailleurs la Flandre obtient de meilleurs chiffres que Bruxelles et la Wallonie comme ce fut le cas en 2013.

Tableau 3: Taux de réponse

	Échantillon brut	Échantillon net	Taux de réponse
Sexe	N	N	%
Hommes	3 223	814	25
Femmes	3 223	726	23
Age			
16-25 ans	1 389	112	8
26-35 ans	1 388	284	20
36-45 ans	1 190	269	23
46-55 ans	992	251	25
56-65 ans	793	291	37
66-75 ans	694	333	48
Région			
Bruxelles-Capitale	744	162	22
Flandre	3 173	874	28
Wallonie	2 529	504	20
TOTAL	6 446	1 540	24

27% des réponses ont été enregistrées par internet. La combinaison du formulaire papier (papi) avec la possibilité de remplir ce formulaire en ligne (cawi) a été fortement bénéfique au profil des répondants, du fait de la très grande complémentarité de ces deux méthodes. Les jeunes et les hommes ont davantage répondu à l'enquête par internet.

Le travail de terrain s'est déroulé entre le 15 mai (drop Bpost) et le 30 juin 2017 (7 semaines).

2.4 Traitement des données

2.4.1 Nettoyage des données

Par *nettoyage des données*, on entend « l'optimisation de la matrice de données pour la rendre aussi correcte et complète que possible ». À cet effet, le principe de précaution est d'usage et consiste à éviter autant que possible que les réponses doivent être interprétées ou qu'elles soient interprétées de manière erronée.

Premièrement, le fichier de données a été épuré, c'est-à-dire que les enquêtes incomplètes ont été retirées de la base de données.

Après cette opération, la cohérence des réponses et les schémas de réponse ont été examinés. Il s'agit notamment de repérer les contradictions, de vérifier s'il convenait effectivement de répondre aux questions auxquelles il a été répondu, etc. Dans ce contexte, il y a lieu de souligner que la structure d'importation des données, avec les questions, filtres et règles conditionnels qui s'y rapportent, est aussi un instrument permettant de veiller à ce que cette cohérence soit maximale.

En ce qui concerne les questions fermées et les questions ouvertes avec des possibilités de réponse pré-encodées, elles sont déjà encodées au moyen des *étiquettes de valeur* correspondantes. Les réponses dans les catégories résiduelles (comme « autres ») sont reprises dans les tableaux sous la forme d'une chaîne de caractères, ce qui permet d'examiner ce que les personnes interrogées répondent exactement et la manière dont elles formulent ces réponses.

2.4.2 Qualité des données recueillies

Une enquête doit satisfaire à un certain nombre de critères avant qu'elle ne soit retenue comme une enquête valide. Seules ces enquêtes valides forment la base signalée.

Ci-dessous figurent quelques exemples de ces critères :

- au moins 90 % des variables caractéristiques doivent être complètes et correctes ;
- au moins 90 % d'une série d'éléments appelant normalement une réponse doivent avoir fait l'objet d'une réponse ;
- au moins 90 % des questions pertinentes¹ doivent avoir fait l'objet d'une réponse.

En général, les enquêtes extraites semblent être très complètes. Le nombre de réponses manquantes par question est donc très limité.

¹ Données sociodémographiques (âge, sexe, niveau d'éducation, région)

2.4.3 Pondération statistique

Pour que l'on puisse formuler des interprétations représentatives de l'ensemble de la population belge sur la base d'un échantillon net réparti de manière représentative qui soit le reflet parfait de la situation réelle, des facteurs de pondération sont utilisés.

La pondération repose simultanément sur 3 variables : le sexe (2 catégories) x la région (3 catégories) x l'âge (6 catégories) ; ce qui correspond à un total de 36 cellules. Le résultat de ces données pondérées donne un parfait aperçu de la population visée.

Cette pondération a été effectuée sur la base des données du SPF Économie, be.stat, chiffres de population au 1^{er} janvier 2017.

Tableau 4: L'échantillon pondéré

L'échantillon pondéré	
Sexe	%
Hommes	49,9
Femmes	50,1
Age	
16-25 ans	15,9
26-35 ans	17,5
36-45 ans	17,8
46-55 ans	19,2
56-65 ans	17,1
66-75 ans	12,5
Région	
Bruxelles-Capitale	10,4
Flandre	57,6
Wallonie	32,0
Urbanisation	
5 grandes villes	30,0
Villes	21,4
Petites localités	22,1
Zones rurales	26,5
Éducation	
Primaire + secondaire inférieur	24,0
Secondaire supérieur	39,6
Enseignement supérieur	36,4
TOTAL	100

2.4.4 Signification statistique

Dans le présent rapport, les résultats sont exprimés par rapport au total de l'échantillon, à savoir tous les Belges qui ont participé à l'enquête sur le climat.

Ensuite, les résultats de certains sous-groupes ont été comparés :

- sexe
- âge
- niveau d'éducation
- région
- taux d'urbanisation

On parle de différence statistiquement significative, par exemple entre hommes et femmes, lorsque cette différence ne peut (presque) pas être le fait du hasard. Significatif à un degré de fiabilité de 95 % signifie que la probabilité pour que la différence soit due au hasard est de 5 %. Toutes les différences significatives au niveau du sexe, de l'âge, du niveau d'éducation, de la région et du taux d'urbanisation sont examinées dans le texte.

Nous souhaitons, au moyen de tableaux (voir annexe) examiner si, pour certains résultats, il existe des différences significatives en fonction des sous-groupes cités.

Dans l'exemple qui suit, nous indiquons la mesure dans laquelle une série d'activités humaines ont un effet sur les changements climatiques en fonction de la région des répondants. Dans la dernière colonne figurent les groupes qui se démarquent significativement les uns des autres.

Dans l'exemple, nous voyons que les habitants de la Région flamande attribuent significativement moins (81 %) d'effets (très) notables aux émissions des véhicules que les habitants de la Région wallonne ou de la Région de Bruxelles-Capitale. Cette constatation s'exprime dans la dernière colonne sous la forme « 1/2 » et « 1/3 », c'est-à-dire que le groupe 1 (Nord) se différencie significativement du groupe 2 (Bruxelles) et du groupe 3 (Sud). Le groupe 2 (Bruxelles) se démarque également de façon significative du groupe 3 (Sud) (« 2/3 »).

		Pourcentages			Différences significatives
	Région	Nord (1)	Bruxelles (2)	Sud (3)	
Les émissions des voitures	Y contribuent (beaucoup)	81	96	89	1/2 1/3 2/3

On constate que la signification est liée à la taille de l'échantillon. Plus celle-ci est grande, plus les résultats sont significatifs dans des conditions inchangées.

2.5 Notice explicative : interprétation des résultats

Avant que nous examinions les résultats à proprement parler de l'enquête actuelle sur le climat, il est utile de donner davantage d'explications sur la manière d'interpréter/de lire les résultats et graphiques. Ci-dessous figurent quelques remarques générales concernant l'interprétation des résultats.

Remarques générales

1. Pour les questions à réponse unique, c'est-à-dire celles qui ne peuvent faire l'objet que d'une réponse, le total des pourcentages des différentes possibilités de réponse doit normalement être 100. En raison des arrondis, de légers écarts sont possibles, c'est-à-dire que la somme des pourcentages peut être égale à 99 ou à 101.
2. Certaines questions du questionnaire sont des questions à réponses multiples, par exemple la question « *Indiquez par quels canaux vous avez reçu des informations à propos des changements climatiques ?* ». Cela signifie que le répondant peut donner plusieurs réponses. Par conséquent, le pourcentage total (donc la somme des pourcentages des différentes possibilités de réponse) peut être supérieur à 100.
3. Certaines questions ne sont pas posées à tous les répondants, par exemple, la question « *Si vous êtes au courant de ces aides financières accordées par les pouvoirs publics (réduction d'impôt ou prime), par quels canaux en avez-vous été informé ?* » ne s'adresse qu'aux personnes qui sont au courant de ces aides financières. Le nombre de répondants concernés par la question est toujours indiqué en-dessous des tableaux et graphiques : par exemple « Base : tous les répondants au courant des aides financières accordées par les autorités (N=1353) ». Les pourcentages indiqués sont donc calculés sur la base des répondants effectifs, dont le nombre figure toujours sous le graphique.
4. Pour un certain nombre de questions, les répondants pouvaient répondre au moyen d'une échelle à quatre ou cinq points, par exemple pour la question concernant la mesure dans laquelle le répondant est préoccupé par la problématique environnementale. Pour faciliter l'interprétation de ce type de questions, nous avons regroupé les possibilités de réponse. Plus précisément, nous prenons les deux meilleurs scores (dits « TOP2 », par exemple « très préoccupé(e) » et « préoccupé(e) ») et les deux scores les moins bons (dits « BOTTOM2 », par exemple « pas préoccupé(e) » et « pas du tout préoccupé(e) »).

3. Résultats

3.1 Profil des répondants

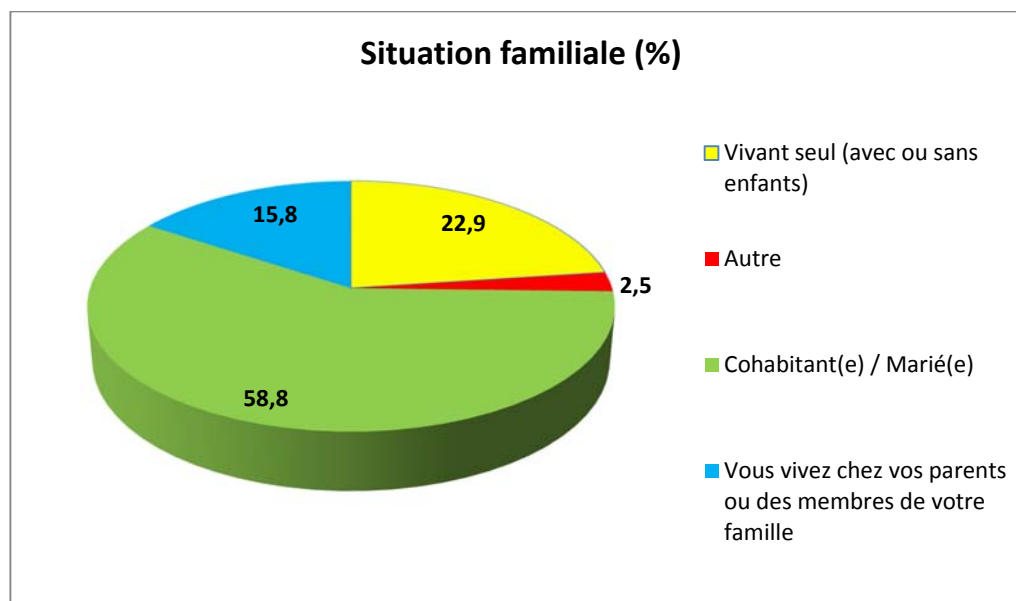
Dans un premier volet du présent rapport, nous esquissons le profil de nos répondants. De cette manière, nous fournissons un cadre dans lequel certains résultats pourront être interprétés ultérieurement. Les aspects suivants sont abordés successivement : composition familiale, situation sur le marché du travail, propriété du logement et possession d'un véhicule.

3.1.1 Composition familiale

3.1.1.1 SITUATION FAMILIALE ACTUELLE

La majorité des Belges interrogés sont mariés ou cohabitants (59 %). 23 % sont célibataires et 16 % vivent chez leurs parents ou dans la famille.

*Figure 1 - Question 33 :
Parmi les descriptions suivantes, pouvez-vous indiquer celle qui correspond le mieux à votre situation actuelle ?*

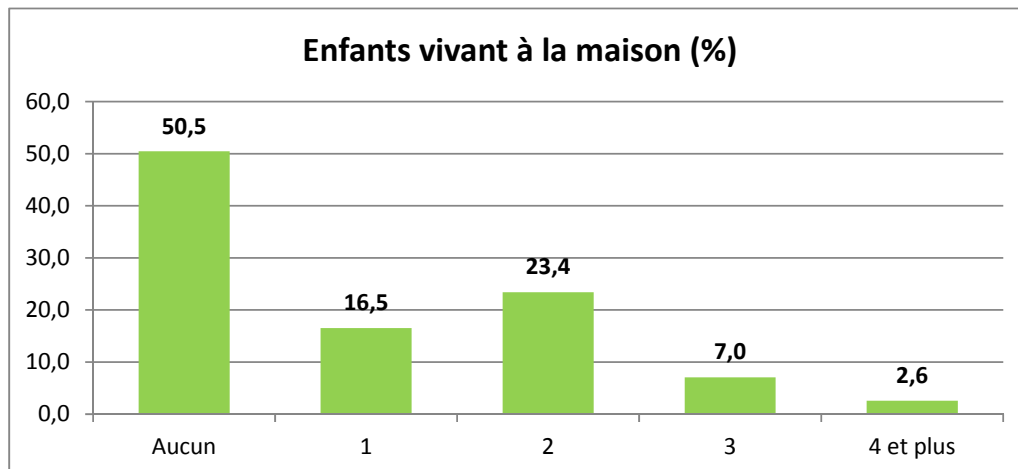


Base: tous les répondants (N=1.540) – ‘missings’ non compris.

3.1.1.2 NOMBRE D'ENFANTS

La moitié des répondants compte des enfants au sein de leur ménage (coparentalité comprise).

Figure 2 – Question 34 : Combien d'enfants vivent sous votre toit (également en coparentalité)?

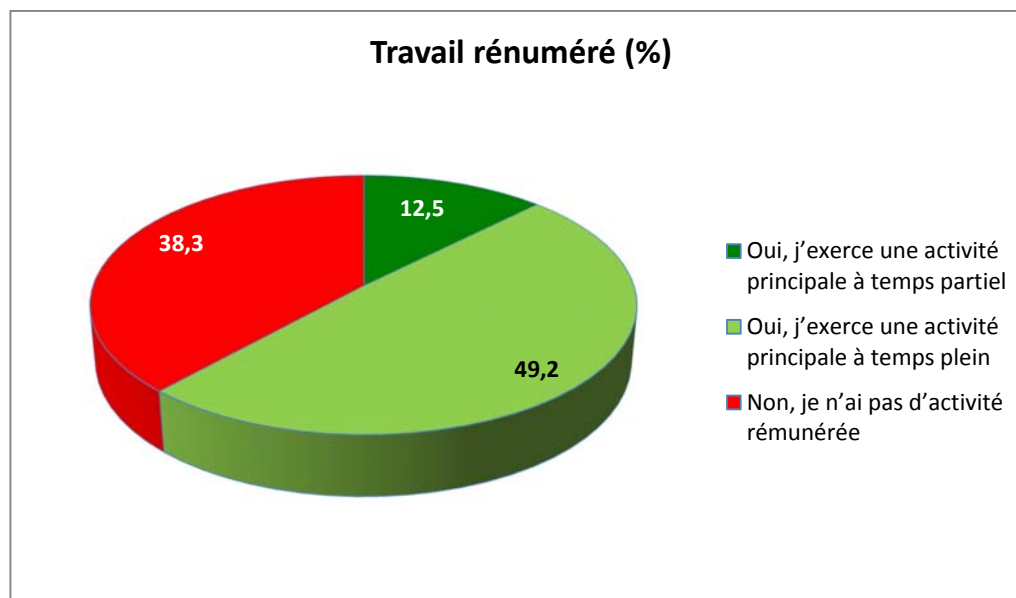


Base: tous les répondants (N=1.540) – 'missings' non compris.

3.1.2 Travail rémunéré

Six Belges sur dix dans la tranche d'âge des 16-75 ans exerçaient un travail rémunéré (49 % à temps plein, 13 % à temps partiel) au moment du sondage.

Figure 3 – Question 36 : Avez-vous un emploi rémunéré pour le moment ?

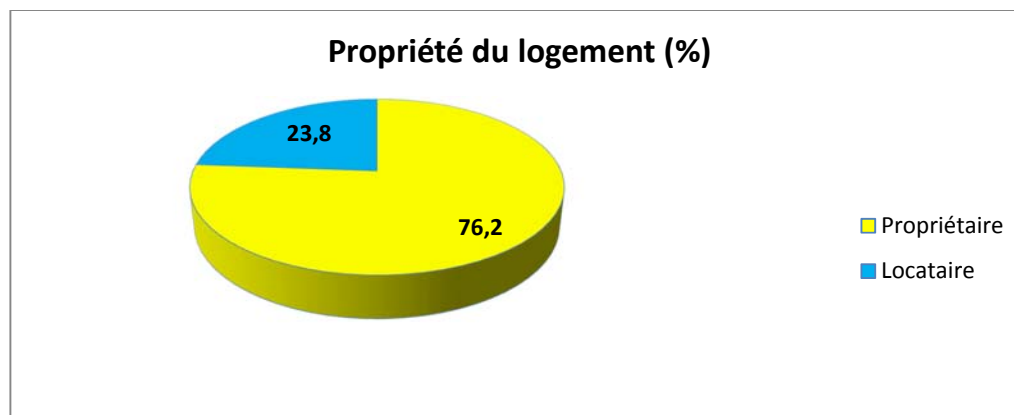


Base: tous les répondants (N=1.540) – 'missings' non compris.

3.1.3 Propriété du logement

Environ un répondant sur quatre (24 %) est locataire de son logement. Près de trois quarts des sondés (76 %) sont propriétaires de leur logement.

Figure 4 – Question 29 : Êtes-vous propriétaire ou locataire du logement que vous occupez à titre principal ?

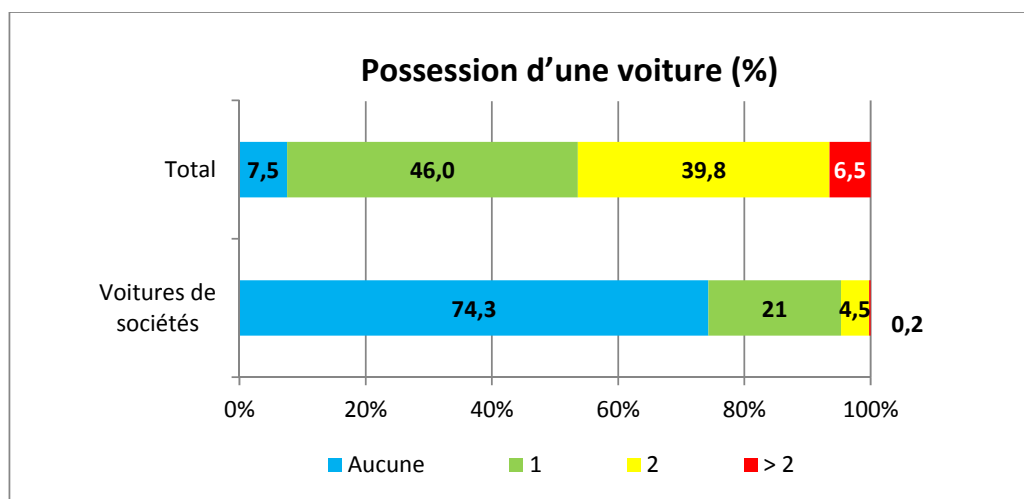


Base: tous les répondants (N=1.540) – ‘missings’ non compris.

3.1.4 Possession d'un véhicule

La grande majorité des ménages (92,5 %) possède au moins un véhicule. Cela correspond en moyenne à 1,4 véhicule par ménage. 21 % de l'ensemble des véhicules sont des véhicules de société. Chaque année, le Belge parcourt en moyenne 17.878 km à titre privé avec son ou ses véhicule(s)², un chiffre comparable à celui obtenu en 2013 (18.020 km).

Figure 5 – Question 30 : De combien de voitures dispose votre ménage?



Base: tous les répondants (N=1.540) – ‘missings’ non compris.

² Nombre de kilomètres parcourus à titre privé chaque année avec l'ensemble des véhicules.

3.2 Attitude par rapport aux changements climatiques

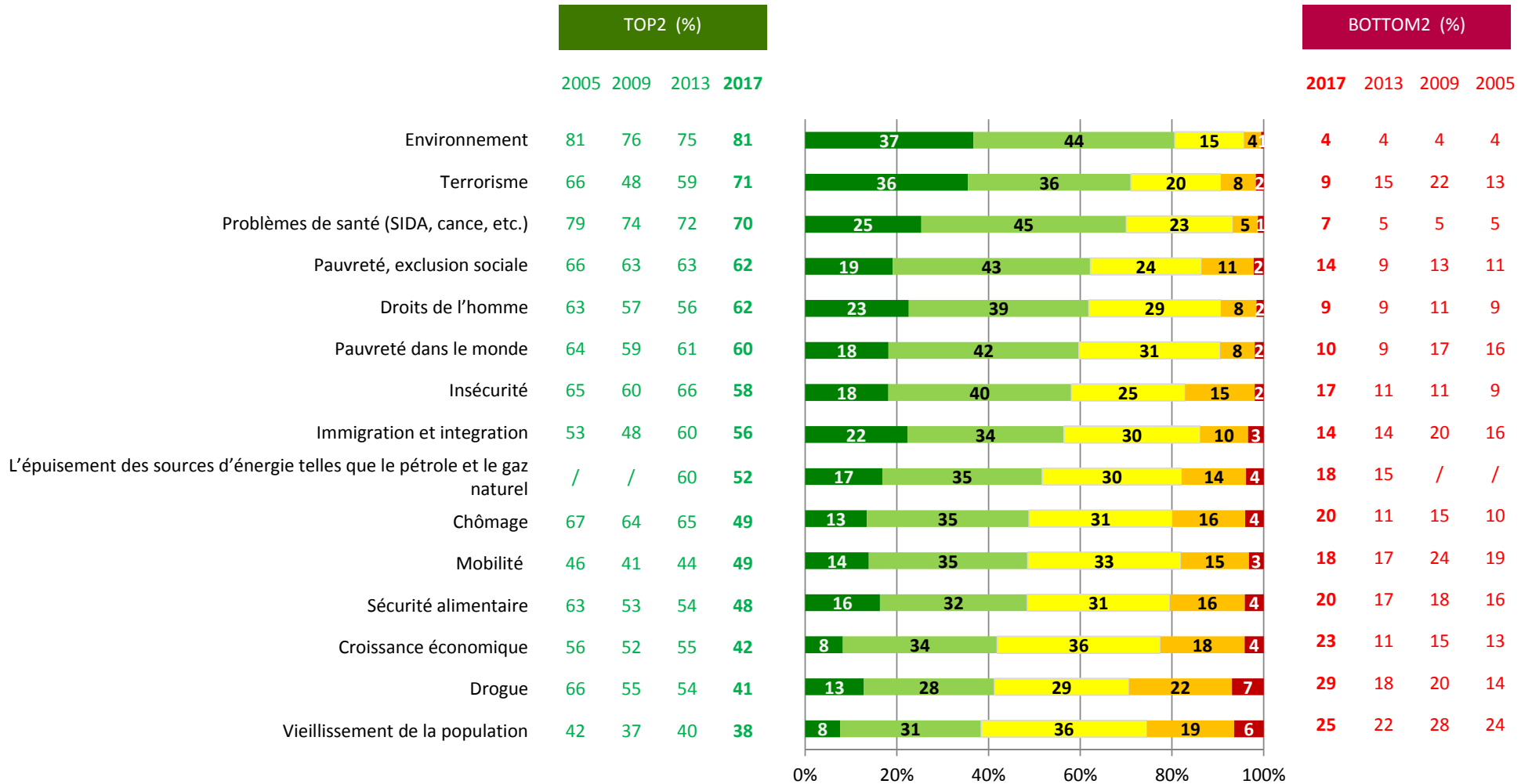
3.2.1 Préoccupation quant aux changements climatiques

3.2.1.1 PRÉOCCUPATION AU SUJET DES PROBLÉMATIQUES GÉNÉRALES

Dans un premier volet du présent rapport d'étude, nous examinons dans quelle mesure la problématique environnementale et, en particulier les changements climatiques, suscitent de l'inquiétude chez les Belges. La première question de l'enquête sur le climat portait sur les préoccupations des Belges quant aux diverses problématiques générales.

Nous observons que la majorité des personnes se préoccupe de l'environnement : 81 % des Belges se disent (très) préoccupés par l'environnement. Le terrorisme, qui inquiète 71 % des Belges, se hisse quant à lui en 2^e position (comparé à la 9^e position en 2013). Les problèmes de santé (70 %) complètent le trio de tête des problématiques les plus inquiétantes. Par rapport aux précédentes études sur le climat, le niveau de préoccupation quant à l'environnement a augmenté à nouveau (pour atteindre le niveau observé en 2005).

Figure 6 – Question 1 : Vous trouverez ci-dessous une liste de sujets dont certaines personnes disent se préoccuper. Pouvez-vous indiquer dans quelle mesure vous vous en souciez personnellement ?



Base: tous les répondants (N=1.540) – ‘missings’ non compris.

■ Très préoccupé(e) ■ Préoccupé(e) ■ Entre les deux ■ Pas préoccupé(e) ■ Pas de tout préoccupé(e)

Le degré de préoccupation à l'égard des éléments cités est influencé par certains facteurs personnels et environnementaux, notamment le sexe, l'âge, le niveau d'éducation, la région de résidence et le niveau d'urbanisation de cette région³.

En ce qui concerne le sexe des répondants, il apparaît que les femmes sont généralement plus préoccupées que les hommes, sauf pour l'aspect environnemental, où les deux catégories se disent (très) préoccupées dans une mesure comparable. Les écarts sont limités également en ce qui concerne la croissance économique.

La même chose peut être observée au niveau de l'âge : plus l'âge augmente, plus les répondants se disent préoccupés par les différentes problématiques, à l'exception, à nouveau, de l'aspect environnemental, où tous se disent (très) préoccupés.

Le niveau d'éducation du Belge influence également fortement l'importance des préoccupations exprimées à l'égard des différents aspects. Si pour certains aspects, ce sont les Belges d'un niveau d'éducation moins élevé qui se disent les plus préoccupés, pour d'autres problématiques, l'inverse peut être observé. C'est le cas notamment pour l'environnement, où les Belges d'un niveau d'éducation plus élevé expriment encore plus de préoccupations que les autres groupes.

La région de résidence influence également l'inquiétude à l'égard d'un certain nombre d'aspects ; ainsi les Flamands expriment, en général, une moins grande préoccupation que les Wallons et les habitants de la Région de Bruxelles-Capitale. Ces derniers se disent davantage préoccupés par la pauvreté dans le monde et les droits de l'homme et moins par la mobilité. L'environnement forme encore une fois une exception, tous les Belges se déclarant préoccupés par cet aspect, les Bruxellois encore plus que les autres.

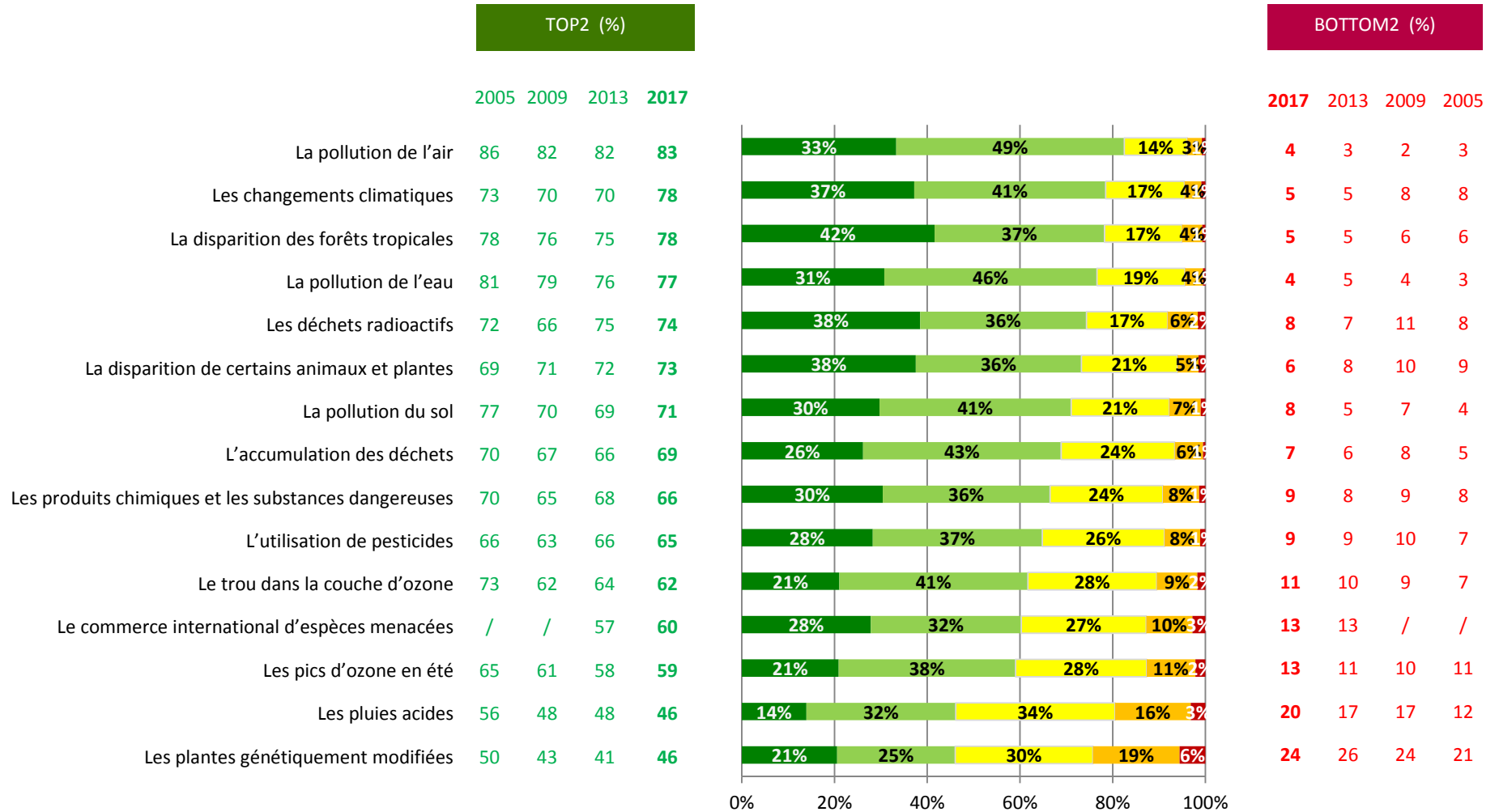
Enfin, on note encore un nombre de différences importantes en fonction de l'urbanisation de la région de résidence, les Belges qui vivent dans une grande agglomération exprimant de manière générale de plus fortes inquiétudes en ce qui concerne différents aspects (mais pas tous), à l'exception notamment encore une fois de l'environnement, qui préoccupe tous les Belges dans la même mesure.

3.2.1.2 PRÉOCCUPATION QUANT AUX PROBLÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES

Outre qu'elle évalue la place de la problématique environnementale par rapport aux problématiques générales, la présente étude examine également la question de la place des changements climatiques par rapport aux autres problématiques environnementales. Comme en 2005, 2009 et 2013, les Belges sont principalement préoccupés par la pollution de l'air. À noter cependant que les changements climatiques sont passés de la 6^e à la 2^e position, 78 % des habitants déclarant être préoccupés à ce propos. Seuls 5 % des Belges ne sont (pas du tout) préoccupés par les changements climatiques.

³ En ce qui concerne les chiffres et les significations pour ces sous-groupes, nous référons (toujours) à l'annexe.

1 Figure 7 – Question 2: En ce qui concerne plus particulièrement la problématique de l’environnement, pouvez-vous indiquer dans quelle mesure chacun des points suivants vous préoccupe ?



Base: tous les répondants (N=1.540) – ‘missings’ non compris.

■ Très préoccupé(e) ■ Préoccupé(e) ■ Entre les deux ■ Pas préoccupé(e) ■ Pas du tout préoccupé(e)

Le degré d'inquiétude que l'on éprouve à l'égard de la problématique environnementale semble à nouveau dépendre d'un certain nombre de facteurs personnels. Ainsi, les femmes sont davantage préoccupées que les hommes par les différents aspects de la problématique environnementale. Parmi les exceptions figurent la pollution de l'air et de l'eau et les changements climatiques, où les deux catégories se disent (très) préoccupées. Les Belges plus âgés sont également plus préoccupés que la tranche d'âge des 16-35 ans, sauf pour les changements climatiques, la pollution de l'eau et l'extinction de certaines espèces végétales et animales ainsi que la disparition des forêts tropicales, où aucune différence notable ne peut être relevée.

Sur le plan du niveau d'éducation et d'urbanisation, on constate peu de différences, voire aucune. D'un point de vue régional, les Flamands sont moins préoccupés que les Wallons et les Bruxellois. À noter que les habitants de la Région de Bruxelles-Capitale sont encore plus (fortement) préoccupés par les changements climatiques que les Flamands ou les Wallons.

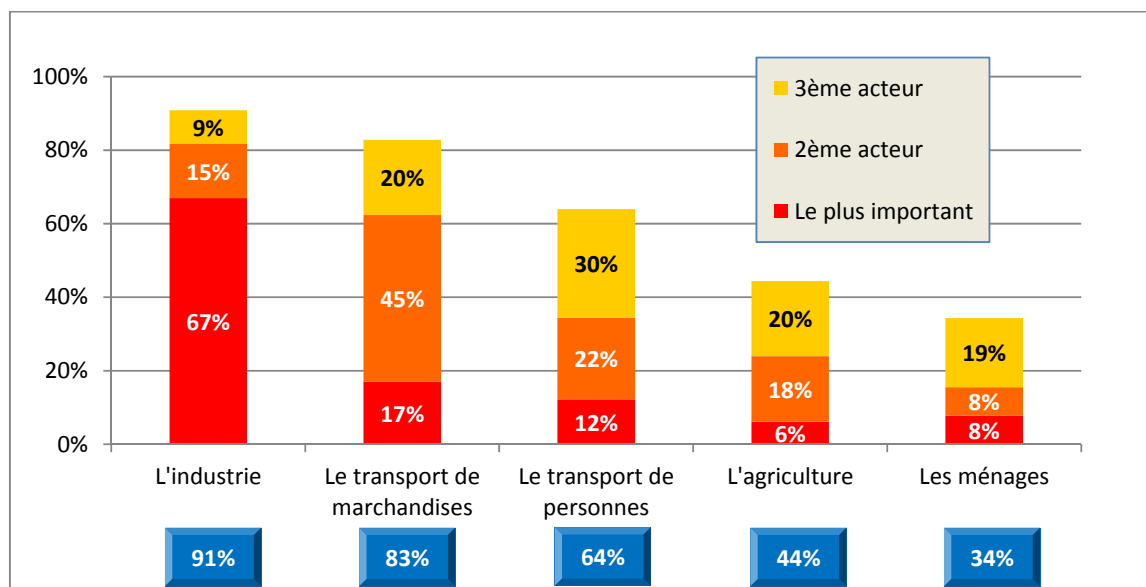
3.2.2 Implication

3.2.2.1 IMPLICATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS

L'un des objectifs de la présente enquête était d'examiner comment les Belges évaluent leur rôle dans la problématique du climat en tant qu'individus ou en tant que familles. En d'autres termes, dans quelle mesure reconnaissent-ils leur contribution aux changements climatiques en tant qu'individus ou en tant que familles ?

Les résultats indiquent que les Belges attribuent en premier lieu les problèmes climatiques aux « autres ». Seuls 34 % des personnes interrogées estiment que les ménages contribuent aux changements climatiques. Les Belges considèrent avant tout que l'industrie (91 %) est le secteur qui a le plus d'influence, suivi du transport de marchandises (83 %) et du transport de personnes (64 %).

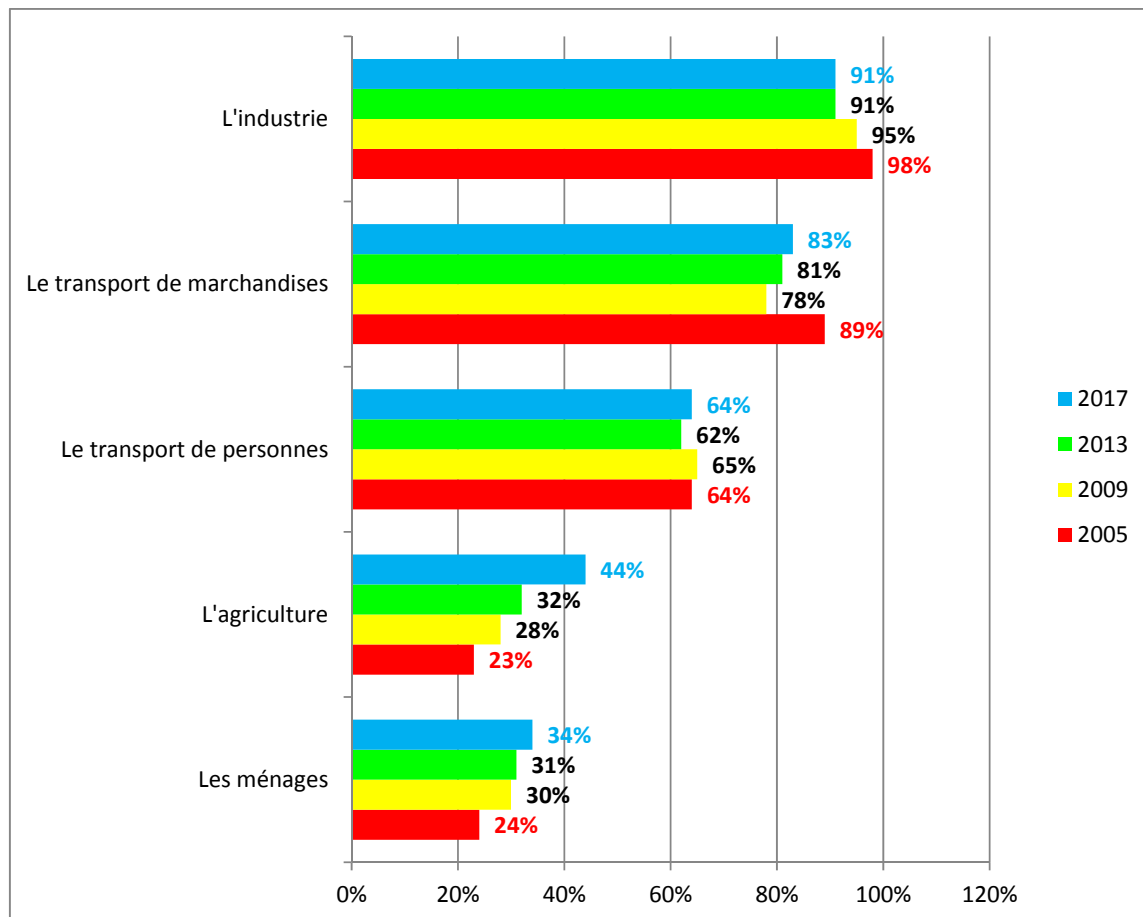
Figure 8 – Question 6 : Selon vous, qui contribue le plus aux changements climatiques en Belgique ? (1)



Base: tous les répondants (N=1.540) – 'missings' non compris.

De manière générale, les résultats présentés dans le présent rapport sont comparables à ceux des précédentes enquêtes sur le climat, bien que l'influence attribuée aux ménages et à l'agriculture ait quelque peu augmenté.

Figure 9 – Question 6 : Selon vous, qui contribue le plus aux changements climatiques en Belgique ? (2)



Base: tous les répondants (N=1.540) – 'missings' non compris.

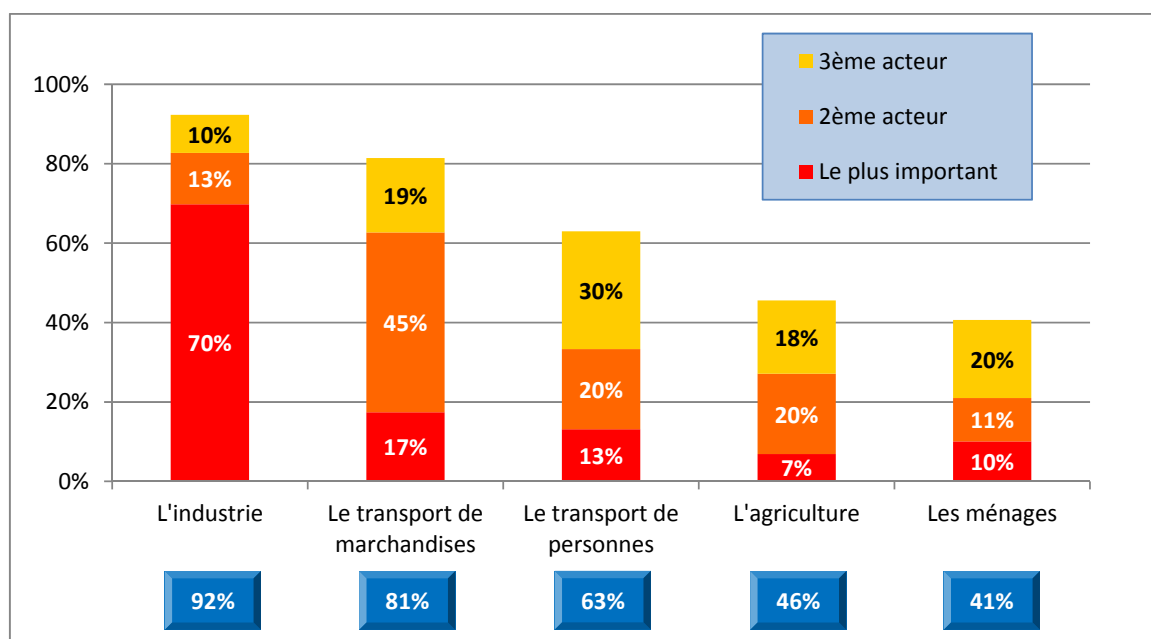
Les différences entre les sous-groupes sont généralement limitées. Des différences notables peuvent être observées en ce qui concerne les « ménages », que les hommes, les Wallons, la tranche d'âge des 16-35 ans et les personnes moins instruites considèrent comme un groupe d'acteurs majeur par rapport aux autres groupes. Les habitants des régions rurales et les personnes moins instruites estiment que l'agriculture joue un rôle plus important ; pour les jeunes de 16 à 35 ans, c'est l'industrie.

Outre la question de savoir qui contribue le plus aux changements climatiques en Belgique, on a également demandé aux répondants **quels secteurs devaient fournir les plus gros efforts au cours des prochaines années en Belgique** pour lutter contre ce problème.

La perception de la responsabilité a été déterminée d'une manière similaire à celle de l'implication des acteurs. Il a donc été demandé aux répondants d'indiquer qui devait fournir les plus gros efforts pour lutter contre les changements climatiques, à l'aide d'un chiffre de 1 à 3, où 1 correspondait au secteur qui, selon eux, devait déployer les efforts les plus importants.

A nouveau, les résultats montrent que les Belges estiment plutôt que ce sont les « autres » qui doivent lutter contre les problèmes climatiques. La plupart des Belges considèrent en effet que l'industrie (92 %) est le secteur qui devra déployer les plus gros efforts pour lutter contre les changements climatiques ; ils placent le transport de marchandises en deuxième position (81%) et ensuite, le transport de personnes (63%). 41% des Belges estiment quand même que les ménages doivent également apporter leur pierre à l'édifice.

2 *Figure 10 – Question 14 : Selon vous, qui devra fournir le plus d'efforts en Belgique au cours des années à venir afin de lutter contre les changements climatiques ? (1)*

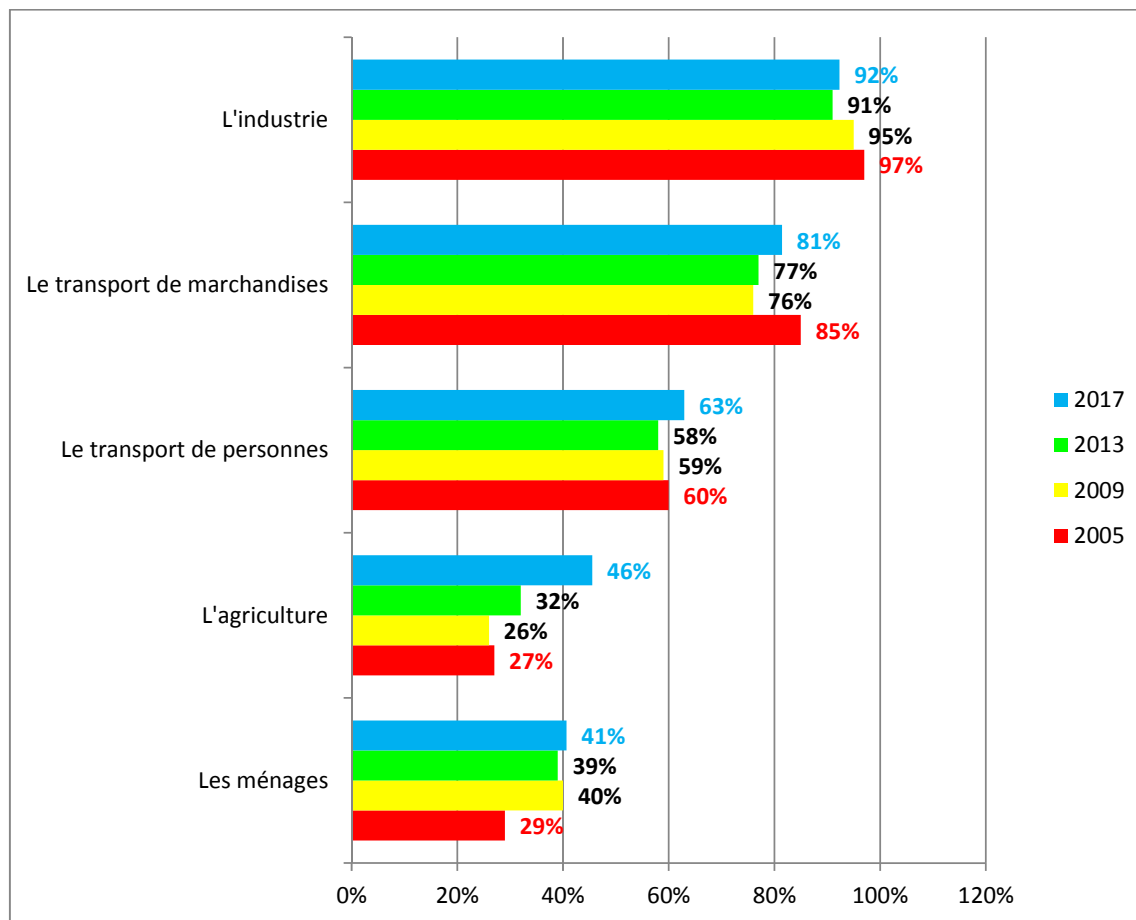


Base: tous les répondants (N=1.540) – 'missings' non compris.

De manière générale, on constate à nouveau peu de différences significatives pour les sous-groupes étudiés. Nous constatons seulement que les hommes désignent davantage le transport des personnes comme étant le secteur qui devra fournir le plus d'efforts au cours des prochaines années et que les Flamands et la tranche d'âge des 16-35 ans estiment, respectivement dans une plus large mesure et une moindre mesure, que le transport de marchandises sera le secteur qui devra déployer le plus d'efforts. Pour les habitants des régions rurales, il s'agit de l'agriculture, ce qui n'est pas le cas pour les personnes d'un niveau d'éducation plus élevé. Nous constatons également que les personnes d'un niveau d'éducation moins élevé et la tranche d'âge des 16-35 ans réclament davantage d'efforts de la part des ménages, ce qui est moins le cas des Flamands.

Les différences par rapport aux précédentes valeurs sont limitées, à l'exception de l'agriculture, vis-à-vis de laquelle les Belges réclament (également) plus d'efforts en 2017.

Figure 11 – Question 14 : Selon vous, qui devra fournir le plus d'efforts en Belgique au cours des années à venir afin de lutter contre les changements climatiques ? (2)



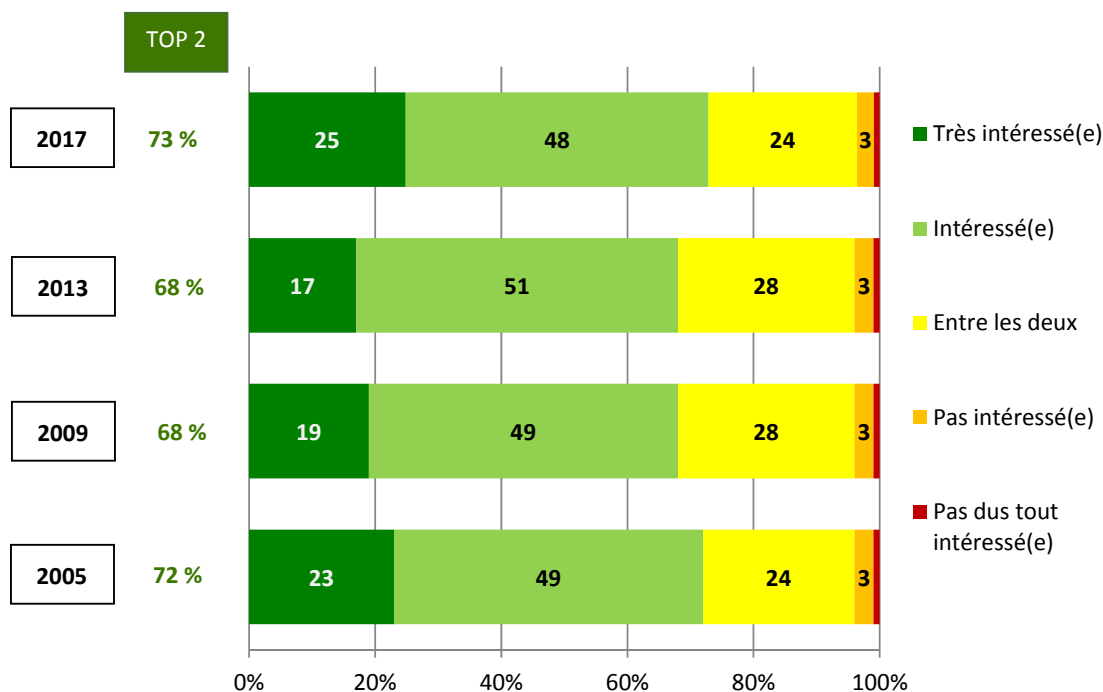
Base: tous les répondants (N=1.540) – 'missings' non compris.

3.2.2.2 INTÉRÊT PORTÉ À L'ENVIRONNEMENT ET À LA PROBLÉMATIQUE ENVIRONNEMENTALE

L'intérêt des Belges pour l'environnement et la problématique environnementale a également été sondé. À cet effet, la question suivante a été posée : « Dans quelle mesure vous intéressez-vous à l'environnement et à la problématique environnementale ? » Le graphique ci-dessous montre les résultats, ainsi qu'une comparaison avec les résultats des précédentes enquêtes sur le climat.

En 2017 (comparé à 2013 et 2009), le nombre de personnes (très) préoccupées par l'environnement et la problématique environnementale a connu une hausse significative, pour atteindre à nouveau le niveau observé en 2005, à savoir 73 %. Cette tendance va dans le sens de la hausse à nouveau observée en ce qui concerne les préoccupations quant à l'environnement (voir graphique 6).

Figure 12 – Question 28 : Dans quelle mesure vous intéressez-vous à l'environnement et à la problématique environnementale ?



Base: tous les répondants (N=1.540) – 'missings' non compris.

Les chiffres enregistrés nous apprennent également que les Bruxellois, les habitants des grandes agglomérations et les personnes d'un niveau d'éducation plus élevé témoignent d'un plus grand intérêt pour l'environnement et la problématique environnementale que les autres catégories.

3.3 Connaissances concernant les changements climatiques

3.3.1 Conception des changements climatiques

À l'aide d'un certain nombre d'affirmations, nous avons examiné quelle est, de manière générale, l'opinion des Belges à l'égard des changements climatiques.

La grande majorité des sondés (85 %) affirme une nouvelle fois que les changements climatiques sont un problème auquel il faut s'attaquer d'urgence (ils étaient 80 % en 2013). On constate par ailleurs que, malgré la formulation légèrement provocatrice, 83 % des Belges ne sont pas d'accord avec l'affirmation selon laquelle il n'y a pas de changements climatiques (alors qu'en 2013, ils étaient [seulement] 73 %).

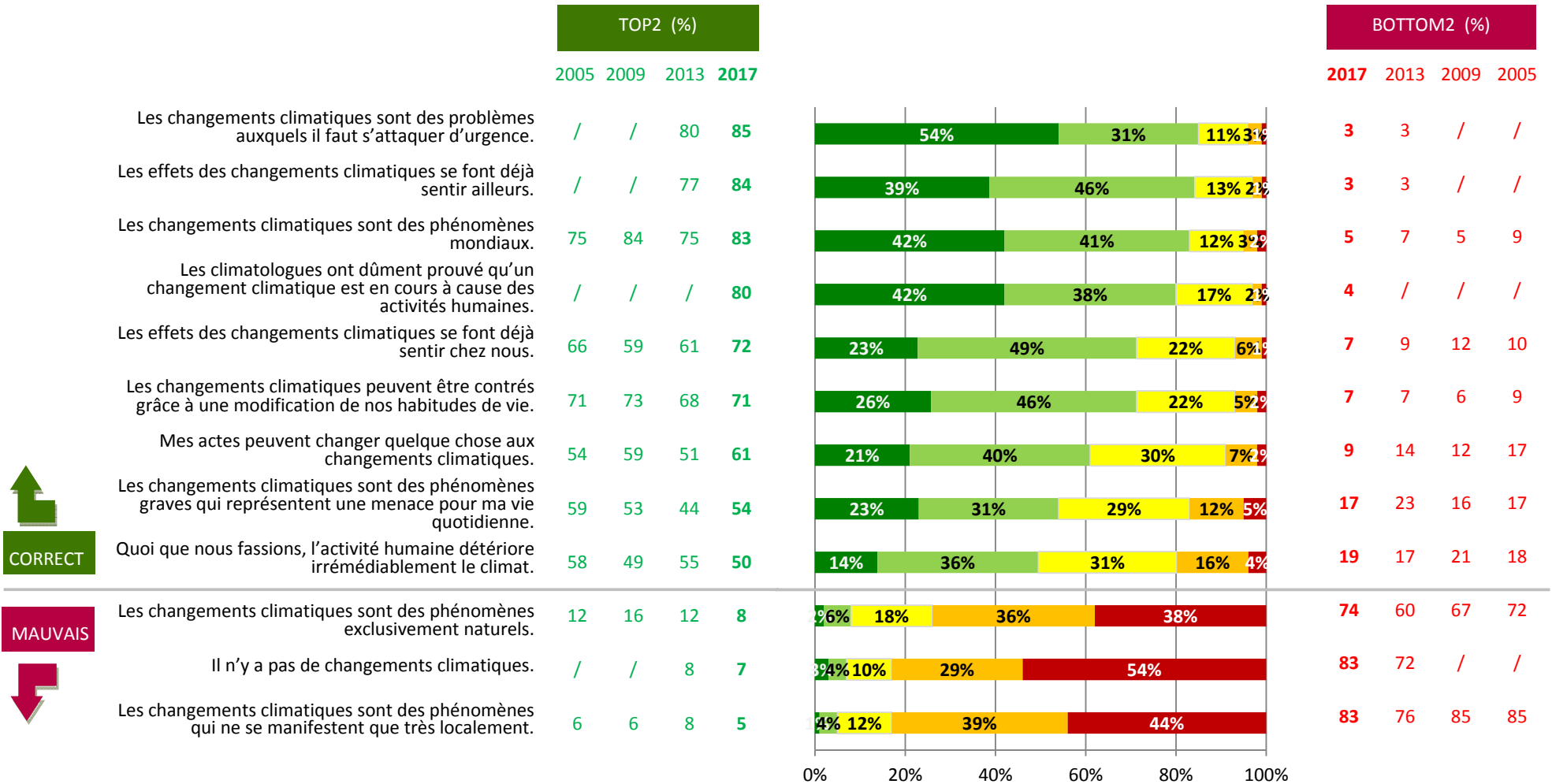
Par ailleurs, un pourcentage comparable (83 %) considère (à juste titre) les changements climatiques comme un phénomène mondial dont les effets peuvent déjà être observés sur notre territoire (73 %) et très certainement ailleurs (84 %). En 2013, ces pourcentages s'élevaient respectivement à 61 et 77 %. Aussi, un peu plus de la moitié des répondants (54 %) voient les changements climatiques comme une menace à leur quotidien.

80 % estiment que les climatologues ont suffisamment prouvé que les activités humaines étaient responsables de changements climatiques observables, ce qui n'est pas le cas pour 4 % des sondés. Un peu plus de sept répondants sur dix (71 %) estiment qu'un changement de nos habitudes de vie permettrait de lutter contre les changements climatiques, tandis que six répondants sur dix (61 %, comparé à 51 % en 2013) sont d'avis que l'action individuelle peut également faire la différence dans la lutte contre les changements climatiques.

74 % (60 % en 2013) ne sont pas d'accord avec l'affirmation selon laquelle les changements climatiques sont un phénomène exclusivement naturel. Il apparaît en outre que la moitié (50 %) des répondants sont (tout à fait) d'accord avec l'avis selon lequel, quoi que nous fassions, l'activité humaine détériore irrémédiablement le climat.

En résumé, une grande à très grande majorité des répondants, nettement plus qu'en 2013 et avant, estime qu'il y a urgence, que nous sommes la cause principale des changements climatiques et que, dès lors, nous pouvons faire quelque chose.

Figure 13 – Question 3 : Nous aimerions connaître votre avis à propos des phrases suivantes.



CORRECT

MAUVAIS

Base: tous les répondants (N=1.540) – ‘missings’ non compris.

■ Tout à fait d'accord ■ D'accord ■ Entre les deux ■ Pas d'accord ■ Pas du tout d'accord

Les hommes, plus que les femmes, considèrent que des changements climatiques sont en cours, et qu'il ne s'agit pas uniquement d'un phénomène local, mais bien mondial.

Les Belges plus âgés (56 à 75 ans) croient moins au phénomène des changements climatiques que les jeunes et estiment davantage qu'il s'agit d'un « phénomène purement naturel » et moins d'un phénomène mondial comparé à la tranche d'âge des 16-35 ans. Les membres de cette dernière catégorie sont davantage d'avis que les autres groupes d'âge que les changements climatiques représentent une menace pour leur quotidien, qu'il s'agit d'un phénomène mondial qui pourrait être combattu en modifiant nos habitudes de vie, que l'action individuelle pourrait changer la donne et que ses effets sont déjà observables ailleurs dans le monde.

Plus le niveau d'éducation du Belge est élevé, plus celui-ci est convaincu que des changements climatiques sont en cours, qu'il ne s'agit pas de phénomènes exclusivement naturels et qu'ils ne se manifestent pas seulement localement. De plus, les Belges plus instruits considèrent les changements climatiques comme un phénomène mondial dont les effets se font déjà sentir, y compris en Belgique. Ils estiment, plus que les Belges moins instruits, qu'il s'agit d'un problème auquel il faut s'attaquer d'urgence et à l'égard duquel leurs propres actes peuvent faire la différence, dans une mesure comparable à celle observée en 2013. Les Belges plus instruits estiment également davantage que les climatologues ont suffisamment prouvé que les activités humaines étaient responsables de changements climatiques observables, tandis que les moins instruits pensent plus souvent que quoi que nous fassions, l'activité humaine détériore irrémédiablement le climat.

Quand on observe le lieu de résidence, on constate que les habitants de la Région de Bruxelles-Capitale et les habitants des grandes agglomérations sont nettement plus souvent (tout à fait) d'accord avec les propositions « correctes » et pas (du tout) d'accord avec les propositions « fausses ». La seule exception concerne l'affirmation selon laquelle aucun changement climatique n'est en cours : peu importe le lieu de résidence, tous les Belges ont déclaré ne pas être d'accord avec cette affirmation.

3.3.2 L'effet des activités humaines sur les changements climatiques

Il a également été demandé aux répondants quelles étaient les activités humaines qui, selon eux, avaient une influence sur les changements climatiques⁴.

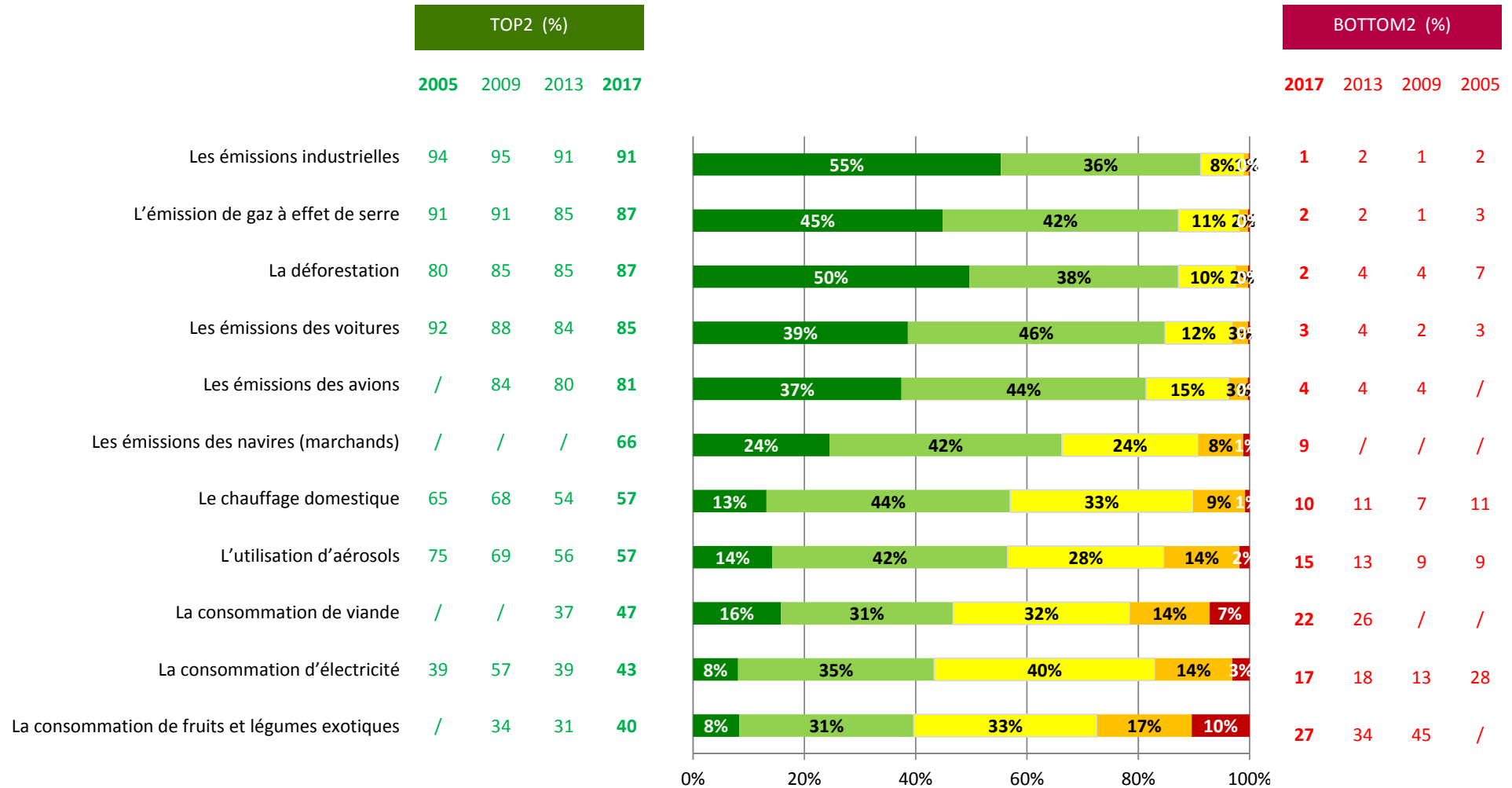
La très grande majorité des sondés a ainsi déclaré que les émissions de l'industrie (91 %), les gaz à effet de serre (87 %), la déforestation (87 %) et les émissions des véhicules (85 %) avaient un (très) grand effet sur les changements climatiques.

En revanche, une minorité des répondants estime que la consommation de viande (47 %), le recours à l'électricité (43 %) et la consommation de fruits et légumes exotiques (40 %) ont une influence sur les changements climatiques. Les Belges ont donc nettement moins conscience des sources d'émissions plus indirectes et moins visibles (comme le chauffage, l'électricité et les habitudes alimentaires), et de leur effet sur le climat.

Il y a donc peu de différences par rapport à 2013, même si, globalement, on observe une légère amélioration des connaissances en la matière.

⁴ Question 2005/2009 : « Dans quelle mesure pensez-vous que les éléments suivants contribuent au changement climatique ? »

Figure 14 – Question 4 : Selon vous, dans quelle mesure les activités humaines ci-dessous contribuent-elles aux changements climatiques ?



Base: tous les répondants (N=1.540) – ‘missings’ non compris.

■ Tout à fait d'accord ■ D'accord ■ Entre les deux ■ Pas d'accord ■ Pas du tout d'accord

Plus que les hommes, les femmes estiment que les différentes activités humaines influencent les changements climatiques ; les gaz à effet de serre, la déforestation et l'industrie sont les facteurs pour lesquels hommes et femmes affichent des valeurs comparables.

La seule différence observable est attribuable à un degré d'instruction différent : les Belges plus instruits attribuent un effet plus important aux activités humaines énoncées que les moins instruits.

Les Flamands attribuent pratiquement toujours un moindre effet aux différentes activités que les Wallons et les habitants de la Région de Bruxelles-Capitale. Ces derniers attribuent quant à eux régulièrement un effet plus important aux différentes activités que les Wallons.

En matière de niveau d'urbanisation, les différences sont majoritairement minimales. Si différence il y a, on constate que ce sont les habitants des grandes agglomérations qui attribuent un effet plus important aux activités humaines.

3.3.3 Causes et conséquences des changements climatiques

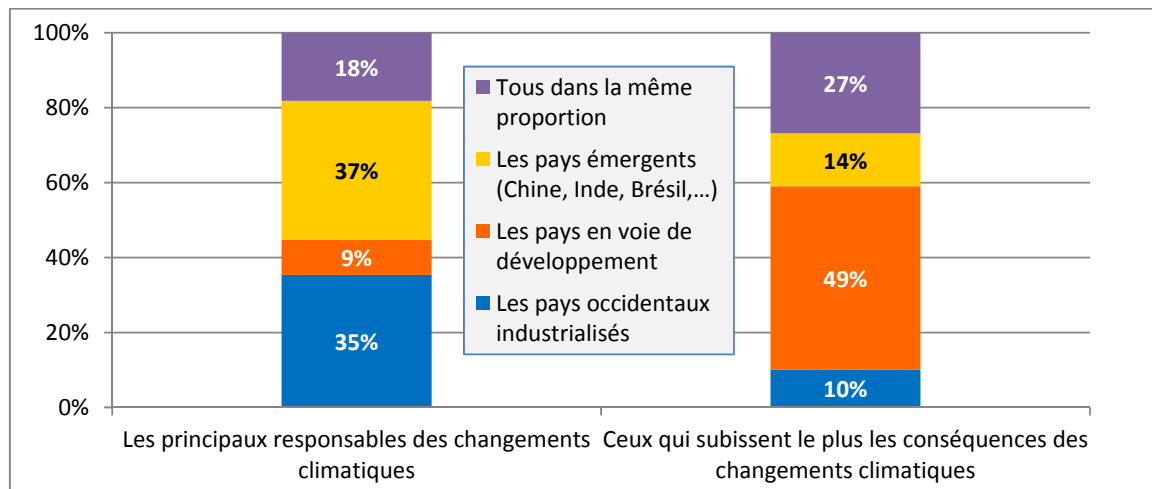
3.3.3.1 PAYS

L'enquête visait aussi à évaluer quels sont, selon les Belges, les pays principalement responsables des changements climatiques et les pays qui en subissent principalement les conséquences. Près d'un tiers des Belges estime que les pays industriels occidentaux ainsi que les économies industrielles émergentes (comme la Chine, l'Inde ou le Brésil, qui figurent comme exemples dans le questionnaire) sont principalement responsables. Pour une petite minorité (9 %), la responsabilité des changements climatiques incombe aux pays en développement. Environ un Belge sur cinq (18 %) estime enfin que tous ces pays sont responsables des changements climatiques dans une mesure comparable.

À la question concernant les pays dans lesquels les conséquences des changements climatiques se font le plus sentir, pratiquement la moitié des sondés (49 %) répond, à raison, qu'il s'agit des pays en développement. Un peu plus d'un quart (27 %) des sondés estime enfin que tous ces pays font les frais des changements climatiques dans une mesure comparable.

Dans les deux cas (responsabilité et expérience des conséquences), aucune comparaison n'est possible par rapport à 2013 étant donné que la catégorie « économies industrielles émergentes » a figuré pour la première fois dans le questionnaire en 2017. Le fait que les pays en développement soient le moins « responsables » et subissent le plus les conséquences des changements climatiques demeure, lui, constant.

Figure 15 – Question 5 : Selon vous, quels sont les principaux pays responsables des changements climatiques et quels sont les pays qui en subissent le plus les conséquences ?



Base: tous les répondants (N=1.540) – ‘missings’ non compris.

Les habitants de la Région de Bruxelles-Capitale, les personnes d’un niveau d’éducation moyen à élevé et la tranche d’âge des 16-35 ans estiment plus que les autres groupes que les pays industriels occidentaux sont principalement responsables des changements climatiques. Le groupe des 16-35 ans est également plus souvent d’avis (à juste titre) que les pays en développement subissent le plus les conséquences des changements climatiques.

3.3.3.2 CONSÉQUENCES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Après avoir sondé les connaissances des Belges sur les causes des changements climatiques, l’enquête a également cherché à évaluer leurs connaissances sur les conséquences de ce phénomène. Pour ce faire, une liste de conséquences possibles a été présentée aux répondants. Pour chacune de ces conséquences, il leur a été demandé si, selon eux, elle était ou non liée aux changements climatiques⁵.

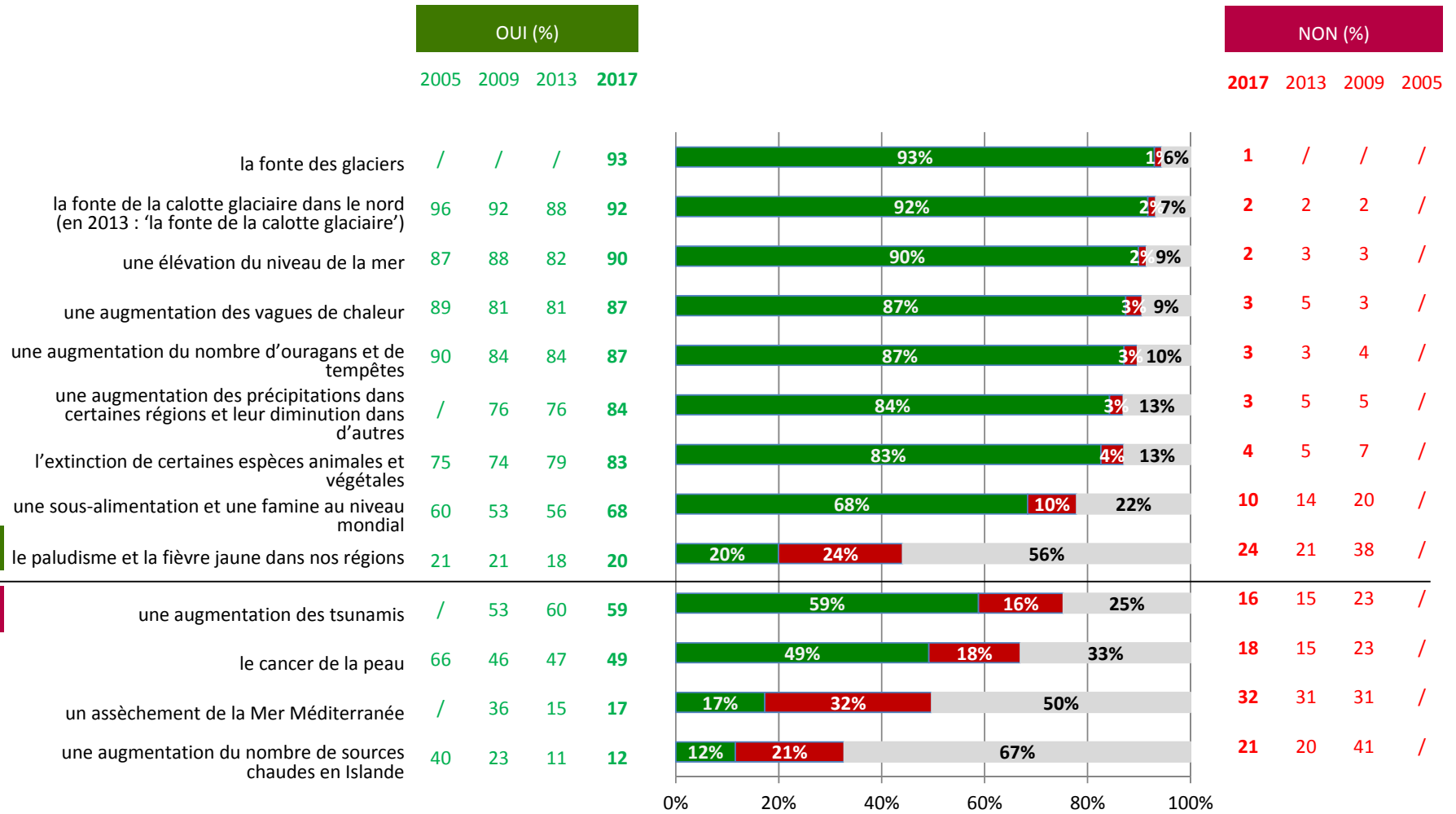
Les Belges considèrent la fonte des glaciers (93 %), la fonte de la calotte glaciaire dans le nord⁶ (92 %) et l’élévation du niveau de la mer (90 %) comme les trois principales conséquences des changements climatiques. En revanche, 59 % des Belges pensent, à tort, que l’augmentation du nombre de tsunamis est une conséquence des changements climatiques. L’apparition de cancers de la peau est également considérée erronément par 49 % des répondants comme l’une des conséquences des changements climatiques. Enfin, l’assèchement de la mer Méditerranée et l’augmentation du nombre de sources chaudes en Islande sont également cités comme des conséquences des changements climatiques, par respectivement 17 % et 12 % des répondants.

Globalement, on constate une légère amélioration des connaissances par rapport aux deux précédentes éditions.

⁵ Question 2005/2009 : « Le changement climatique peut avoir différentes conséquences. Veuillez indiquer si vous pensez que les conséquences citées dans la liste suivante sont dues ou non au changement climatique. »

⁶ Question 2005/2009/2013: « La fonte de la calotte glaciaire ».

Figure 16 – Question 7: Les changements climatiques vont-ils induire les phénomènes suivants ?



Base: tous les répondants (N=1.540) – 'missings' non compris.

■ Oui ■ Non ■ Je ne sais pas



CORRECT

MAUVAIS



Dans certains cas (« augmentation des sources d'eau chaude en Islande » et « assèchement de la mer Méditerranée »), les hommes ont plus souvent donné la bonne réponse, dans d'autres (« cancer de la peau », « paludisme et fièvre jaune dans nos régions » et « augmentation des tsunamis »), les femmes ont mieux répondu.

Les jeunes répondants (16-35 ans) déclarent plus souvent que les répondants plus âgés que les changements climatiques provoqueront la disparition de certaines espèces animales et végétales, mais moins souvent qu'ils occasionneront plus d'ouragans et de tempêtes. Le groupe des 16-35 ans se trompe également plus souvent en affirmant que les changements climatiques entraîneront une augmentation du nombre de cancers de la peau.

Comparé aux Belges moins instruits, ceux d'un niveau d'éducation plus élevé estiment plus souvent, et à raison, que les changements climatiques provoqueront plus d'ouragans et de tempêtes, une élévation du niveau de la mer, une augmentation de la malnutrition et de la famine dans le monde, une hausse des précipitations dans certaines régions et leur diminution dans d'autres, l'extinction de certaines espèces animales et végétales, la fonte de la calotte glaciaire dans le nord et la fonte des glaciers. En revanche, les moins instruits indiquent plus souvent à tort que les changements climatiques provoqueront une augmentation des sources d'eau chaude en Islande.

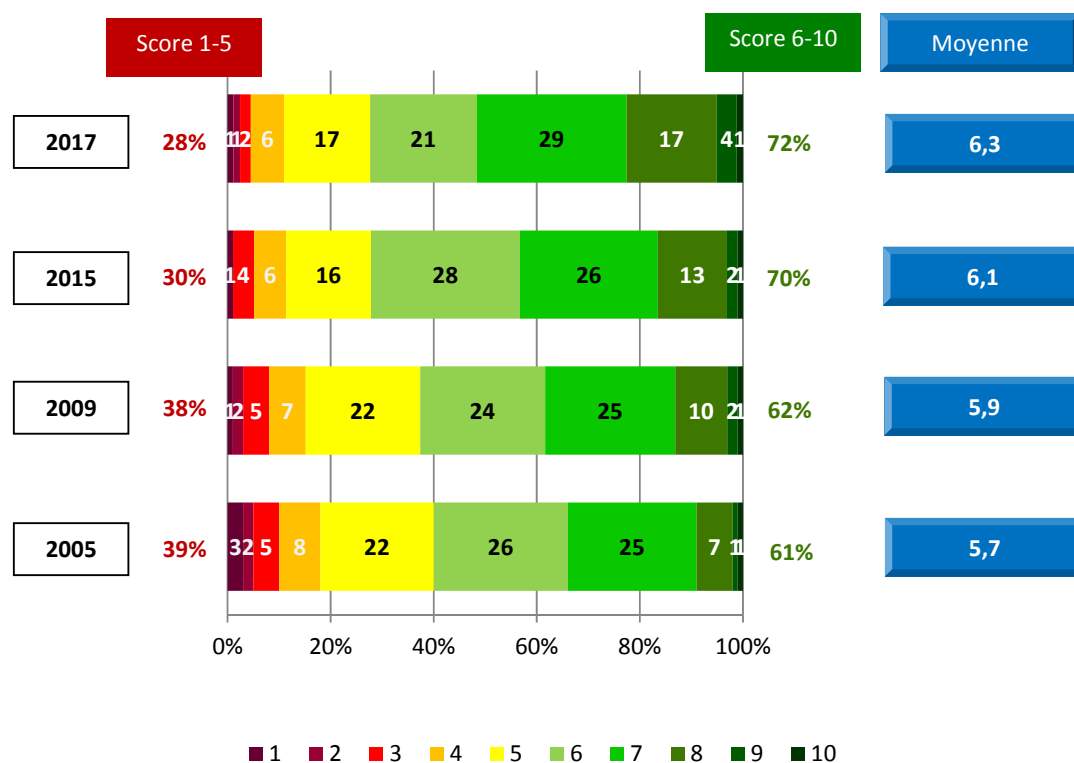
Au niveau régional, les différences significatives semblent se limiter surtout aux Wallons, qui, contrairement aux Flamands et aux habitants de la Région de Bruxelles-Capitale, ont indiqué moins souvent la bonne réponse pour environ la moitié des phénomènes. Au niveau des autres phénomènes, aucune différence significative n'est observable, à l'exception de celui de « l'extinction de certaines espèces animales et végétales », où les Flamands ont moins souvent donné la bonne réponse.

3.3.4 Connaissances individuelles au sujet des changements climatiques

Il a été demandé aux sondés de s'attribuer une note de 1 à 10 en ce qui concerne leur degré d'information sur les changements climatiques. Une note de 10 signifie qu'ils s'estiment très bien informés sur les changements climatiques, tandis que 1 signifie qu'ils ne s'estiment pas du tout informés.

Près de trois quart des Belges (72 %) s'estiment relativement bien à très bien informés (note de 6 à 10). La moitié des Belges (50 %) attribuent une note de 6 à 7 sur 10 et 23 % s'estiment bien informés en donnant une note de 8 à 10. Environ trois répondants sur dix (28 %) estiment qu'ils ne sont pas ou mal informés (note de 1 à 5 sur 10). La note moyenne s'élève à présent à 6,3/10. Entre 2005 et 2017, le Belge s'est donc senti – lentement mais sûrement – mieux informé.

Figure 17 – Question 8 : Si vous deviez vous attribuer une note sur 10, combien donneriez-vous à votre degré d'information concernant les changements climatiques?



Base: tous les répondants (N=1.540) – 'missings' non compris.

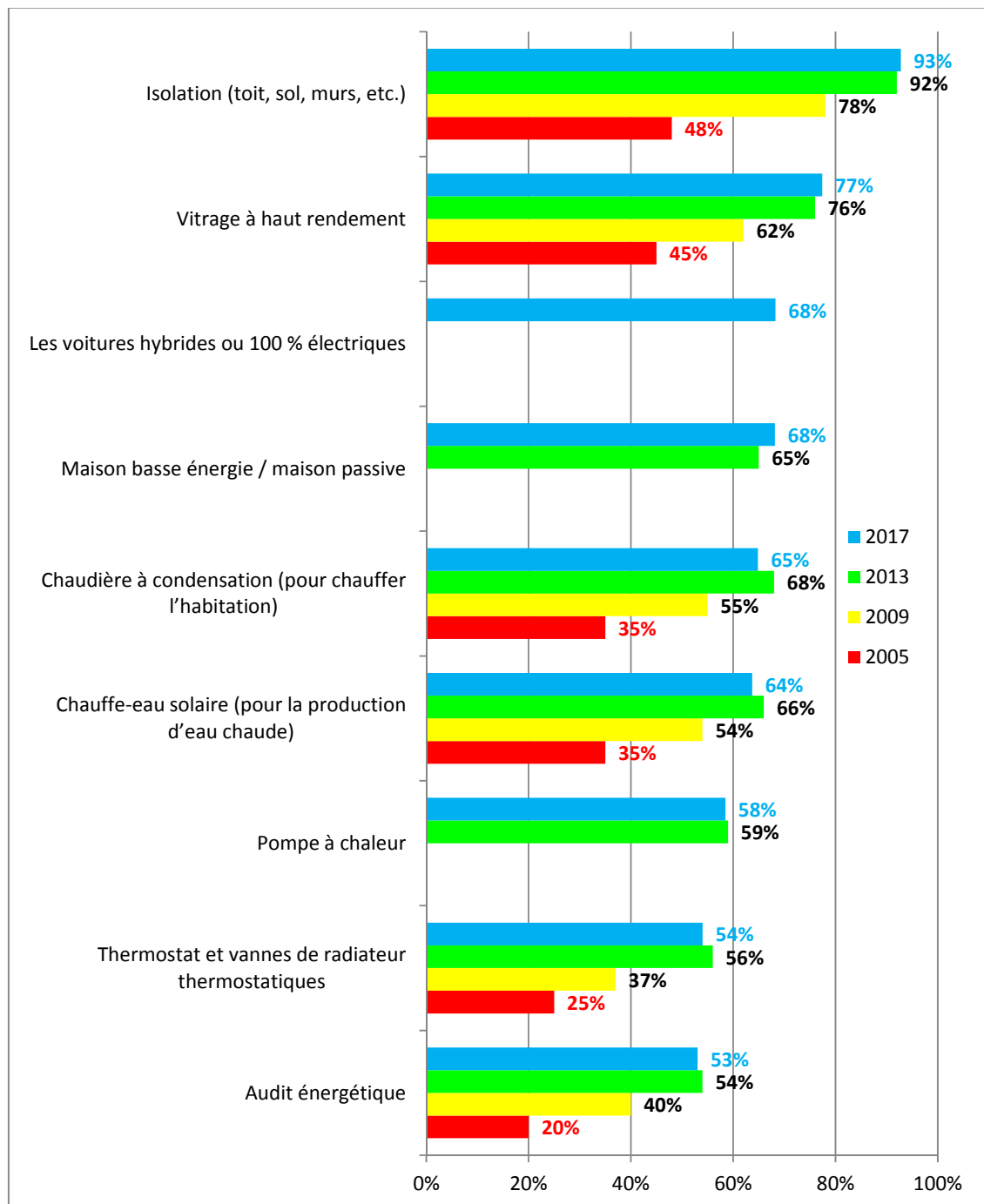
Les hommes se disent mieux informés que les femmes, les Flamands, mieux que les Wallons, le groupe des 56-76 ans, mieux que les autres groupes d'âge, et enfin les mieux instruits plus que les moins instruits. Aucune différence n'est observable sur le plan du niveau d'urbanisation.

3.3.5 Connaissances des aides financières

Outre les connaissances sur les changements climatiques en général, cette enquête a également sondé les connaissances des citoyens en ce qui concerne les aides financières. En d'autres termes, on a examiné dans quelle mesure les Belges sont au courant des réductions d'impôts ou primes qui peuvent leur être accordées par les pouvoirs publics pour les investissements dans certaines techniques permettant d'économiser l'énergie.

Il ressort des résultats que les Belges sont généralement bien informés sur les aides proposées, un constat qui est comparable à 2013, mais bien meilleur qu'en 2005. L'aide financière pour l'isolation (93 %) et le vitrage à haut rendement (77 %) sont les deux aides les plus connues.

Figure 18 – Question 24A : Les pouvoirs publics accordent des aides financières (réduction d'impôt ou prime) pour l'investissement dans certaines techniques permettant d'économiser l'énergie. Êtes-vous au courant de ces aides financières?



Base: tous les répondants (N=1.540) – 'missings' non compris.

Les analyses de signification révèlent un certain nombre de différences importantes en fonction des sous-groupes considérés.

Pour cinq aides sur les neuf, il existe une différence significative en fonction du sexe, les hommes étant à chaque fois mieux informés que les femmes sur les aides en question.

Selon l'âge, on constate que les Belges dans la tranche d'âge inférieure (16 à 35 ans) sont les moins informés sur les différentes aides, et la tranche d'âge supérieure la mieux informée. Ceci concerne sept des neuf aides disponibles.

En ce qui concerne le niveau d'éducation, on constate également une différence pour 6 aides disponibles, où les Belges moins instruits se révèlent mieux informés que les plus instruits. Pour deux aides (vitrage à haut rendement et maison basse énergie/maison passive), les Belges d'un niveau d'éducation moyen sont mieux informés.

En outre, les Flamands sont plus au courant que le reste de la population de la plupart des aides (8 sur 9). Pour la dernière aide (maison basse énergie/maison passive), aucune différence n'est observable.

3.4 Comportement face aux changements climatiques

3.4.1 Comportement actuel et intentions face à la problématique environnementale

Dans le présent chapitre, nous examinons de plus près le comportement des Belges pour lutter contre les changements climatiques. En outre, nous nous penchons sur les intentions des Belges en ce qui concerne la problématique environnementale au niveau des déplacements, du ménage et de l'habitation.

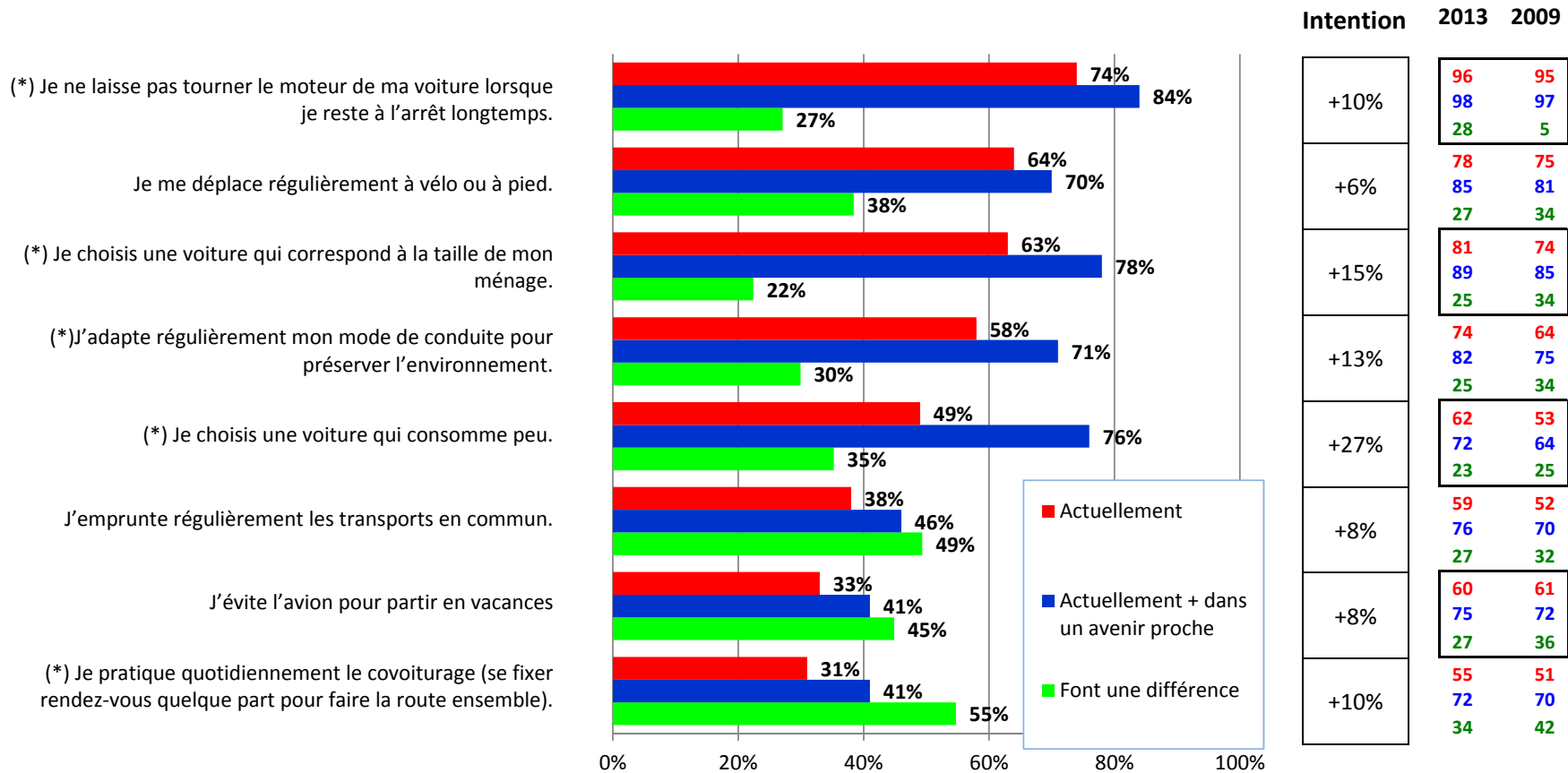
3.4.1.1 LES DÉPLACEMENTS

Près de trois quarts des propriétaires de véhicules (74 %) indiquent qu'ils ne laissent pas tourner leur véhicule lorsqu'ils sont à l'arrêt pendant longtemps. Par ailleurs, 10 % envisagent d'adopter ce comportement dans un avenir proche. Cet effort, qui ne demande aucun sacrifice financier, obtient le meilleur résultat pour le « comportement écologique » en lien avec les déplacements. Il apparaît en outre que moins que six propriétaires de véhicule sur dix (58%) adaptent déjà leur mode de conduite (ce qui correspond à une baisse de 12 % par rapport à 2013).

Les efforts suivants sont ceux qui sont les moins répandus : utiliser les transports en commun (38 %), éviter de voyager en avion (33 %) et faire du covoiturage (31 %). Pour chacun de ces points, près d'un répondant sur dix envisage toutefois de franchir le pas dans un avenir proche.

Les chiffres relatifs au niveau d'écoresponsabilité des Belges sont toujours aussi bas qu'en 2013, on ne peut donc certainement pas parler d'amélioration, au contraire. Les intentions exprimées en 2013 ne se sont donc pas concrétisées, sauf en ce qui concerne la régularité des déplacements à pied ou à vélo.

Figure 19 – Question 18 : Dans quelle mesure chacune de ces phrases s’applique-t-elle à vous? Indiquez quelles phrases s’appliquent déjà à vous actuellement? Indiquez quelles phrases s’appliqueront à vous à l’avenir, qu’elles soient déjà d’actualité ou non? Indiquez quelles phrases font vraiment une différence, selon vous, pour lutter contre les changements climatiques (que vous les appliquiez déjà ou non) ?



Base: tous les répondants (N=1.540) – ‘missings’ non compris; (*) tous les propriétaires de voiture (N=1.397) – ‘missings’ non compris.

Les femmes témoignent presque systématiquement d'un comportement plus écoresponsable que les hommes. En revanche, elles laissent plus souvent tourner le moteur lorsque leur véhicule est à l'arrêt.

Les Belges âgés de 16 à 35 ans optent plus souvent pour le covoiturage (ce qui est le cas également des Belges moins instruits) ou les transports publics. Par contre, eux aussi laissent plus souvent tourner le moteur lorsque leur véhicule est à l'arrêt et ils évitent moins souvent les déplacements en avion. La tranche d'âge des 56-75 ans adapte plus souvent son mode de conduite pour respecter l'environnement. Les membres du groupe des 36-55 ans sont ceux qui se déplacent le moins souvent à vélo ou à pied.

Les Flamands optent plus souvent pour le covoiturage et choisissent plus souvent un véhicule adapté à la taille de leur ménage. Les habitants de la Région de Bruxelles-Capitale utilisent plus souvent les transports en commun, mais ils laissent aussi plus souvent le moteur tourner lorsque leur véhicule est à l'arrêt, ils optent moins souvent pour un véhicule à faible consommation et ils évitent moins souvent de prendre l'avion lorsqu'ils partent en vacances. Les Wallons sont ceux qui se déplacent le moins souvent à vélo ou à pied.

Le covoiturage, l'utilisation des transports en commun et l'utilisation d'un autre moyen de transport que l'avion pour partir en vacances forment le trio de tête des comportements qui font la différence selon les répondants.

Les Belges plus instruits indiquent plus souvent que les principales modifications du comportement font la différence. C'est également le cas pour le groupe des 16-35 ans. Les habitants des grandes agglomérations indiquent plus souvent qu'un véhicule à basse consommation peut faire la différence. Les réponses les plus fréquentes chez les femmes sont « l'adaptation du mode de conduite » et « le fait de ne pas laisser le moteur tourner lorsque le véhicule est à l'arrêt ». Les habitants de la Région de Bruxelles-Capitale ont quant à eux plus souvent répondu « le choix d'une voiture qui correspond à la taille du ménage », tandis que pour les Wallons il s'agit de « l'utilisation des transports en communs » et « les déplacements à vélo ou à pied ».

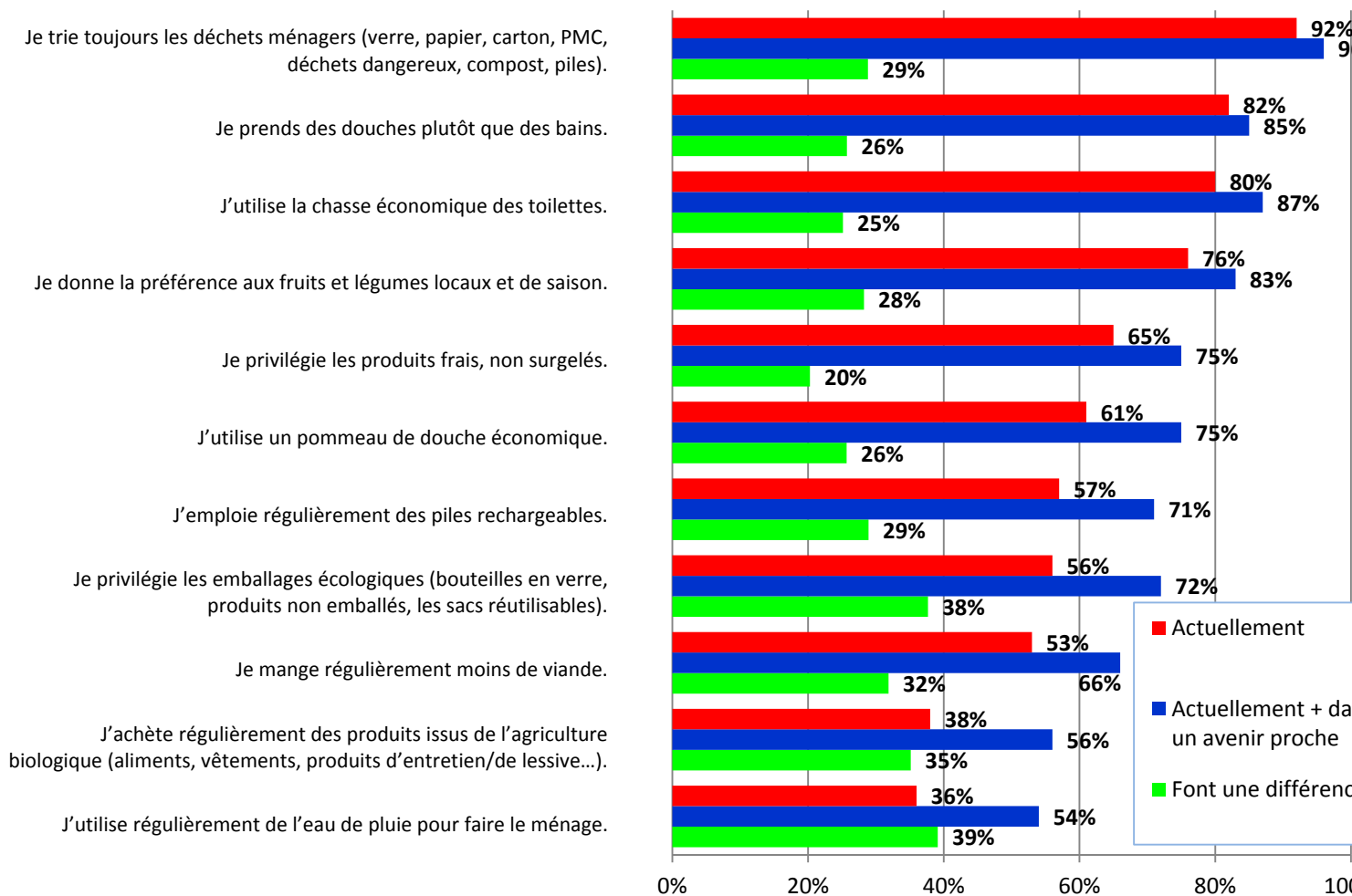
3.4.1.2 LE MÉNAGE

De manière générale, une part considérable des Belges appliquent déjà des mesures respectueuses de l'environnement dans leur ménage. La quasi-totalité des répondants (95 %) trie les déchets ménagers (verre, papier, carton, PMC, déchets dangereux, compost, piles). Systématiquement, plus de 8 participants sur 10 à l'enquête optent pour la douche au lieu du bain et utilisent la chasse économique des toilettes (respectivement, 82 et 80 % des répondants).

En revanche, on constate que seuls 38 % achètent régulièrement des produits issus de l'agriculture biologique (ce qui correspond tout de même à une hausse de 9 % par rapport à 2013) et 53 % consomment régulièrement moins de viande ou plus d'aliments végétariens (à savoir, 12 % de plus par rapport à 2013). L'utilisation de l'eau de pluie pour le ménage (36 %) est uniquement appliquée par une minorité des ménages belges. Un grand groupe envisage toutefois d'adopter ces pratiques dans un avenir proche.

Globalement, les Belges témoignent d'un comportement écoresponsable dans leurs tâches ménagères comparable à celui observé en 2013. En comparaison des intentions exprimées en 2013, nous remarquons que le Belge a tenu parole à certains niveaux ou s'efforce de le faire en tout cas (par exemple, diminuer sa consommation de viande), mais pas à d'autres (comme utiliser un pommeau de douche écologique).

Figure 20 – Question 18 : Dans quelle mesure chacune de ces phrases s’applique-t-elle à vous? Indiquez quelles phrases s’appliquent déjà à vous, quelles phrases s’appliqueront à vous à l’avenir, qu’elles soient déjà d’actualité ou non? Indiquez quelles phrases font vraiment une différence, seules ou combinées, dans vos changements climatiques (que vous les appliquiez déjà ou non) ?



Base: tous les répondants (N=1.540) – ‘missings’ non compris.

Nous constatons que l'âge est le principal facteur déterminant pour l'application de certaines mesures écologiques aux tâches ménagères, et l'intention de les appliquer à l'avenir, où nous voyons que les plus jeunes (16-35 ans) y recourent généralement le moins souvent.

Par ailleurs, nous observons que les femmes optent plus souvent que les hommes pour des emballages écologiques, des produits issus de l'agriculture biologique et un mode d'alimentation plus respectueux de l'environnement (diminution de la consommation de viande).

L'achat de produits issus de l'agriculture biologique augmente également en fonction du degré d'instruction.

Au niveau régional, nous constatons que les Bruxellois sont ceux qui achètent le plus souvent des produits biologiques et des produits frais, et consomment moins de viande, mais ils obtiennent une note nettement moins élevée pour certains aspects, comme l'utilisation de la chasse économique ou de l'eau de pluie pour leurs tâches ménagères (ce sont les Flamands qui obtiennent la meilleure note pour ce dernier point). Les Flamands sont ceux qui utilisent le plus des piles rechargeables. Les Wallons quant à eux privilégient plus souvent la douche au bain.

L'eau de pluie est le plus souvent utilisée dans les régions rurales. Les habitants des grandes agglomérations cherchent le plus souvent à consommer moins de viande et à acheter des produits issus de l'agriculture biologique.

Pour les répondants, l'utilisation de l'eau de pluie, le recours à des emballages écologiques et l'achat de produits issus de l'agriculture biologique sont les trois mesures les plus bénéfiques.

Comparé aux hommes, les femmes estiment plus souvent que de nombreux comportements peuvent permettre de faire la différence, l'inverse n'est jamais le cas. Il en va de même pour la tranche d'âge des 16-35 ans par rapport aux deux groupes plus âgés. C'est également le cas des Flamands, qui estiment plus souvent que les Wallons que certains comportements permettent de faire la différence. Aucune différence n'est observable au niveau du degré d'urbanisation. Les plus instruits ont plus souvent donné comme réponses « le tri des déchets ménagers » et « prendre une douche », mais moins souvent « l'achat de produits issus de l'agriculture biologique ».

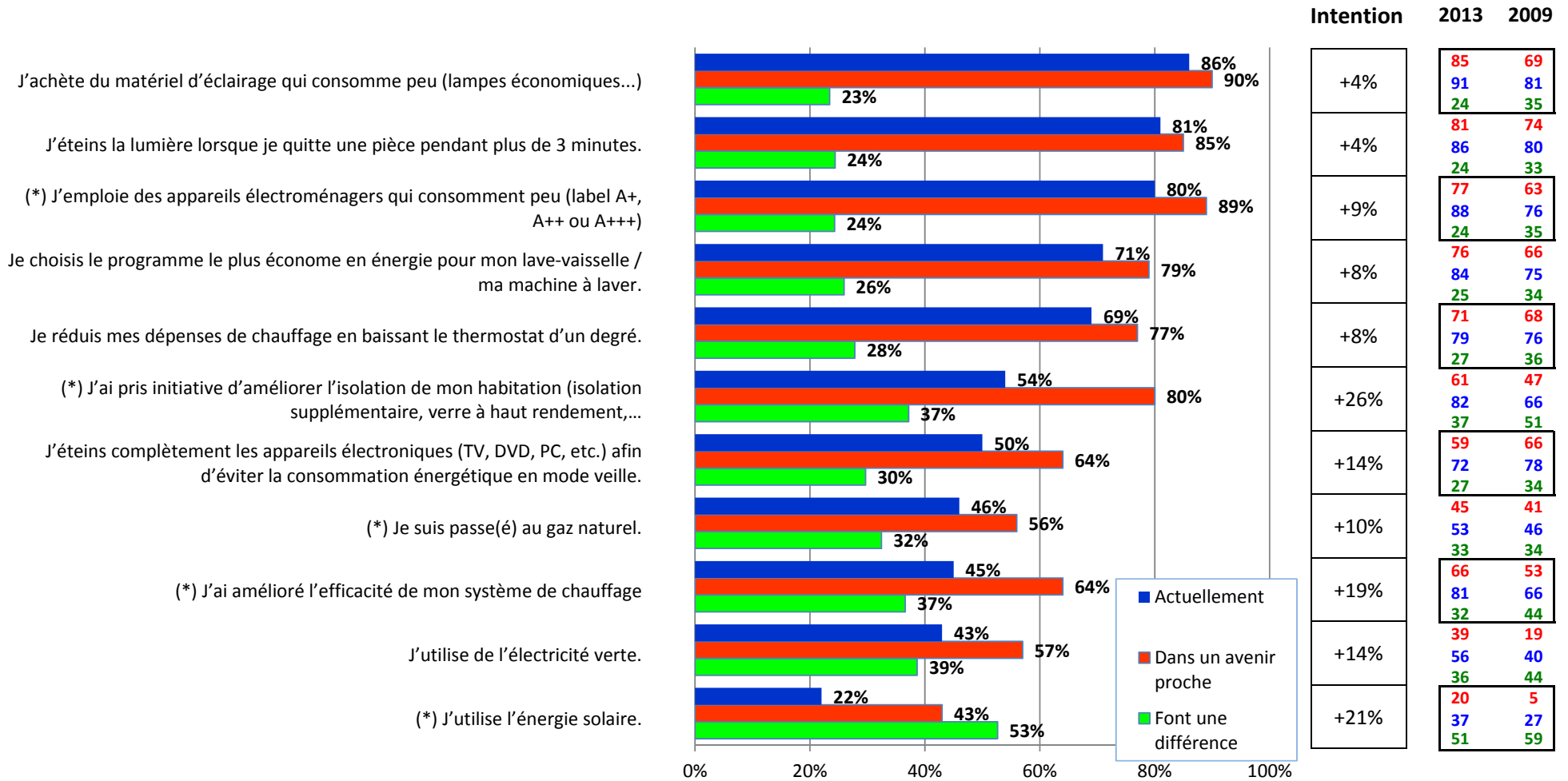
3.4.1.3 L'HABITATION

Au niveau de l'habitation également, les Belges affichent déjà un comportement assez respectueux de l'environnement. Tous sondés confondus, on constate que 86 % achètent déjà du matériel d'éclairage qui consomme peu comme les lampes économiques et les LED. À l'avenir, la majorité des Belges en fera de même (90 %). Le fait d'éteindre les lumières lorsque l'on quitte une pièce pendant plus de trois minutes (81 %) et l'emploi d'appareils électroménagers qui consomment peu (80 %) complètent le trio de tête des trois pratiques les plus courantes en ce qui concerne la réduction de la consommation d'énergie dans l'habitation.

En général, on note chez les Belges une forte volonté de continuer à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement dans leur habitation dans un avenir proche. Plus d'un sondé sur quatre (26 %) souhaite, dans un avenir proche, prendre des initiatives pour améliorer l'isolation dans son habitation, de sorte que l'on prévoit que l'habitation de huit Belges sur dix (80 %) sera pourvue d'une meilleure isolation à l'avenir. En outre, 14 et 21 % des répondants ont l'intention d'utiliser dans un avenir proche de l'électricité verte et de l'énergie solaire, respectivement.

Par rapport à 2013, nous constatons une note identique pour certains aspects ; pour d'autres, une légère voire une nette diminution est observée, comme pour l'initiative consistant à améliorer l'isolation dans son logement (-7 %), l'utilisation du mode veille (-9 %) et l'augmentation de l'efficacité du système de chauffage (-21 %). Les intentions exprimées en 2013 ne se sont donc clairement pas concrétisées. Il convient toutefois de souligner que certains aspects ont peut-être déjà été améliorés dans le passé (comme l'amélioration de l'isolation de son habitation et l'augmentation de l'efficacité du système de chauffage), ce qui expliquerait le fait que les répondants ont déclaré ne plus y recourir ou ne plus avoir l'intention d'y recourir (à nouveau) à l'avenir.

Figure 21 – Question 18 : Dans quelle mesure chacune de ces phrases s’applique-t-elle à vous? Indiquez quelles phrases s’appliquent déjà à vous actuellement? Indiquez quelles phrases s’appliqueront à vous à l’avenir, qu’elles soient déjà d’actualité ou non? Indiquez quelles phrases font vraiment une différence, selon vous, pour lutter contre les changements climatiques (que vous les appliquiez déjà ou non) ?



Base: tous les répondants (N=1.540) – ‘missings’ non compris; (*) tous les propriétaires (N=1.215) – ‘missings’ non compris.

Nous constatons que les hommes achètent plus souvent du matériel d'éclairage économique et augmentent plus souvent l'efficacité de leur système de chauffage. Quant aux femmes, elles déclarent à nouveau plus souvent qu'elles ne mettent pas leurs appareils en veille, mais qu'elles les éteignent complètement.

Lorsque l'on examine les résultats selon l'âge, il apparaît clairement que la tranche d'âge la plus jeune prend moins de mesures respectueuses de l'environnement / permettant d'économiser l'énergie dans l'habitation que les Belges de plus de 35 ans.

Les Flamands achètent plus souvent du matériel d'éclairage économique que les Bruxellois. Les Flamands comme les Wallons cherchent plus souvent que les habitants de la Région de Bruxelles-Capitale à réduire leur consommation énergétique en améliorant l'efficacité de leur système de chauffage. C'est également le cas des habitants des grandes agglomérations, comme les Bruxellois, qui recourent également moins à l'énergie solaire. Les Flamands utilisent plus souvent l'énergie solaire, ou envisagent de le faire, et ils recourent également plus souvent à l'énergie verte. Les Bruxellois cherchent davantage à améliorer l'isolation de leur habitation, mais ils utilisent moins d'appareils électroménagers qui consomment peu. Nous constatons également qu'en Wallonie beaucoup moins de répondants sont passés au gaz naturel, mais ceci est sans aucun doute lié à l'accessibilité plus limitée du réseau de distribution de gaz.

Les répondants estiment que ce sont surtout le recours à l'énergie solaire et à l'énergie verte, l'isolation de son habitation, suivie de l'augmentation de l'efficacité du système de chauffage qui permettent de faire la différence.

Les plus instruits estiment plus souvent que les démarches susmentionnées font la différence comparé aux habitants d'un niveau d'éducation moyen à certains égards, ou à ceux les moins instruits à d'autres. Aucune différence n'est observable selon le niveau d'urbanisation. Les femmes déclarent plus souvent que les hommes que ces comportements font la différence, ce qui est également le cas du groupe des 16-35 ans (par rapport aux 36-55 ans et/ou aux 56-75 ans).

Au niveau régional, les Wallons déclarent moins souvent que ces comportements font la différence, comparé aux Flamands à certains égards, ou aux Bruxellois, à d'autres.

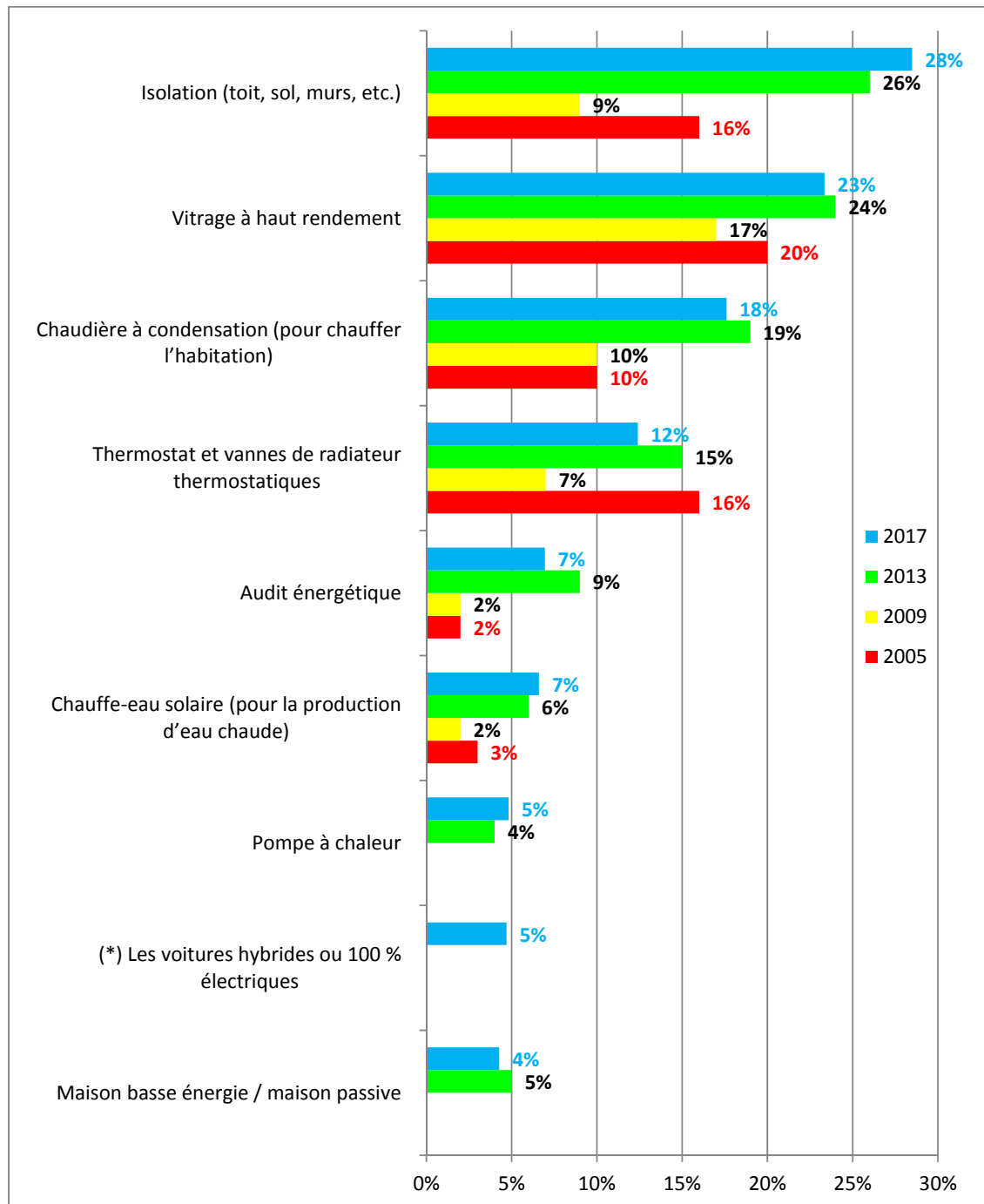
3.4.1.4 UTILISATION DES AIDES FINANCIÈRES PUBLIQUES

Les pouvoirs publics accordent des aides financières pour investir dans un certain nombre de techniques permettant d'économiser l'énergie. L'enquête a cherché à savoir dans quelle mesure elles ont déjà été utilisées par les répondants. En 2017, près d'un quart des propriétaires d'habitation avaient déjà eu recours à une aide financière pour l'isolation⁷ (28 %) et le placement de vitrage à haut rendement (23 %). Un sur cinq (18 %) avait déjà eu recours à une aide financière pour une chaudière à condensation.

Les chiffres de 2017 sont fort comparables à ceux de 2013 à ce niveau-là.

⁷ En 2005 'isolation du toit'

Figure 22 – Question 24B : Les pouvoirs publics accordent des aides financières (réduction d'impôt ou prime) pour l'investissement dans certaines techniques permettant d'économiser l'énergie.
Avez-vous déjà bénéficié de ces aides financières ?



Base: tous les propriétaires (N=1.148) – 'missings' non compris.

*Base: tous les propriétaires de voiture (N=1.398) – 'missings' non compris.

Il apparaît que le recours ou non aux aides financières pour des investissements permettant d'économiser l'énergie soit principalement fonction de l'âge et du niveau d'instruction, et dans une moindre mesure de la région, du sexe ou du niveau d'urbanisation.

Ainsi, le groupe des 16-35 ans a plus souvent que les autres eu recours à une aide financière pour différents achats permettant d'économiser l'énergie (des chauffe-eaux solaires aux pompes à chaleur) et pour l'achat d'un véhicule hybride ou électrique, tout comme – est-ce étonnant (?), – les Belges les moins instruits (sauf en ce qui concerne l'isolation).

3.4.2 Sensibilisation à la consommation d'énergie

3.4.2.1 CRITÈRES DE SÉLECTION

Il a été demandé aux répondants d'indiquer quels critères de sélection (image, prix, consommation d'énergie, qualité, design, aspect écologique) ils appliquent lors de l'achat de différents produits.

Pour l'achat d'une voiture, le critère le plus important est le prix (79 %). Par rapport à 2009 (59 %) et 2013 (73 %)⁸, l'importance du prix a fortement augmenté. La qualité (73 %, +9 % par rapport à précédemment) et la consommation d'énergie (64 %) viennent compléter ce trio de tête des critères les plus importants pour l'achat d'une voiture.

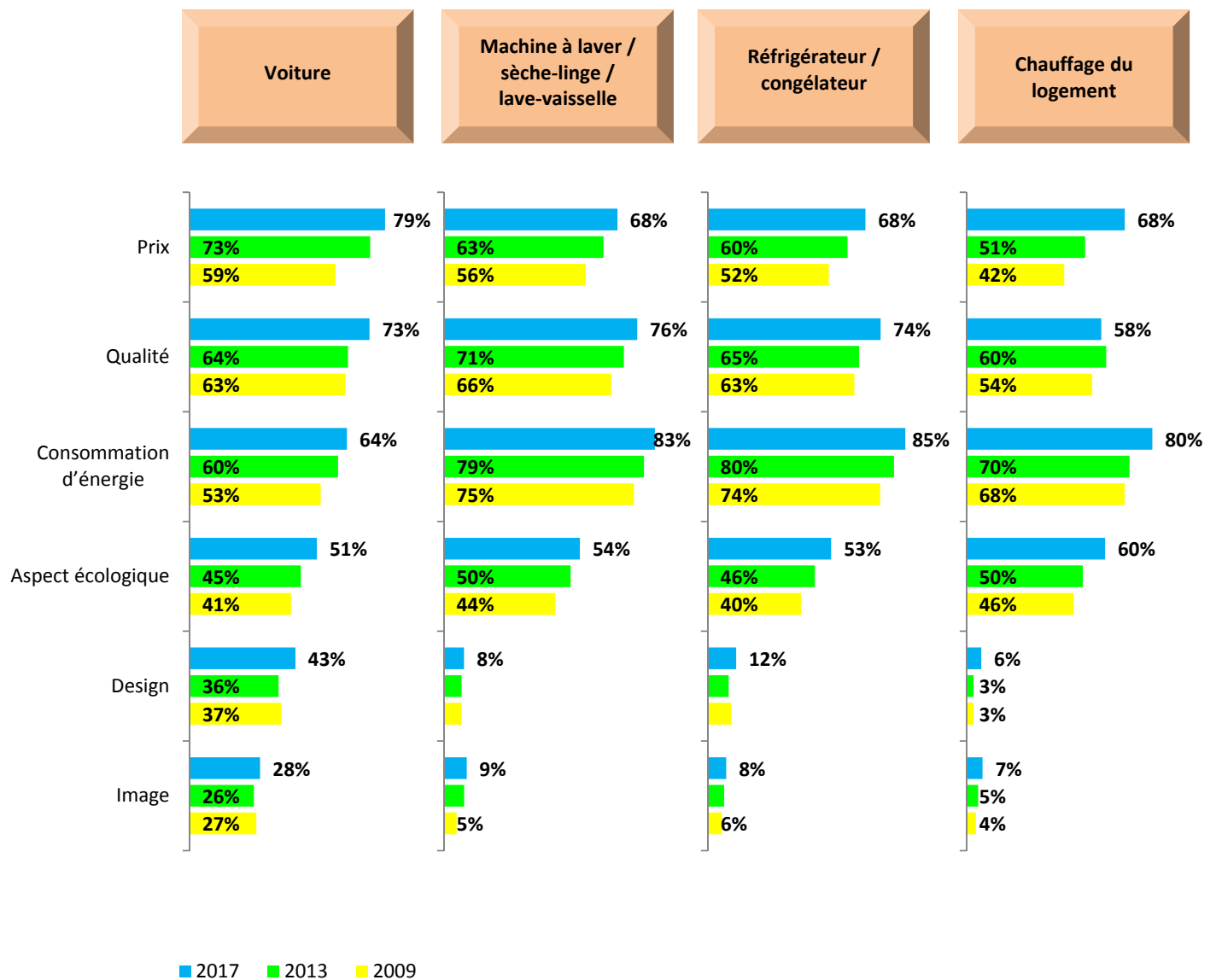
En ce qui concerne l'achat d'une machine à laver, d'un sèche-linge ou d'un lave-vaisselle (83 %), d'un réfrigérateur ou d'un surgélateur (85 %), ou encore d'une chaudière (80 %), la consommation d'énergie est le critère principal.

Par rapport à 2009 et 2013, nous constatons par ailleurs pour chacun de ces équipements, que les Belges basent leur choix plus souvent simultanément sur le prix, la qualité, la consommation et l'aspect écologique du produit, un signe que les consommateurs font probablement un choix plus éclairé lors de l'achat de ces produits.

Il n'y a guère que pour l'achat d'une nouvelle voiture que les critères « image » et « design » sont pris en considération, dans une mesure limitée toutefois.

⁸ Pour cette question, il n'y a pas de comparaison possible avec 2005, puisqu'elle ne figurait pas dans le questionnaire à l'époque.

Figure 23 – Question 19 : Quels sont vos critères de sélection lors de l'achat des produits suivants ?



Base: tous les répondants (N=1.540) – ‘missings’ non compris.

Le tableau ci-dessous reprend les chiffres uniquement pour les propriétaires de voiture (voiture) et les propriétaires d'habitation (le chauffage du logement).

Tableau 5 - Question 19 : Quels sont vos critères de sélection lors de l'achat des produits suivants ?

	Voiture	Chauffage du logement
	% (N = 1.398)	% (N = 1.176)
Prix	76	61
Qualité	70	55
Consommation d'énergie	60	74
Aspect écologique	49	55
Design	41	6
Image	27	6
TOTAL	100%	100%

Les résultats montrent que ce sont principalement l'âge et le niveau d'éducation qui ont une influence sur l'application de certains critères lors de l'achat d'une voiture et d'électroménager et le chauffage du logement.

En ce qui concerne l'ensemble des achats pour une habitation et le chauffage de celle-ci, le groupe des 16-35 ans est celui qui se fonde le plus sur l'ensemble des critères, sauf pour la consommation énergétique des réfrigérateurs/surgélateurs et des chaudières, sur lesquels la tranche d'âge des 36-55 ans se fonde le plus. Les différences relatives entre le groupe des 16-35 ans et les autres en ce qui concerne les critères « image » et « design » sont également notables, ces critères obtenant des notes relativement plus élevées chez ce groupe.

À l'exception des critères « image » et « design » qui obtiennent le plus souvent la note (relative) la plus élevée chez les moins instruits, nous constatons que les plus instruits basent leur choix sur d'autres critères, tels que le prix, à l'achat d'un réfrigérateur/surgélateur, le respect de l'environnement, en ce qui concerne le chauffage de leur habitation, la qualité, pour l'achat d'un véhicule et d'équipements ménagers, etc.

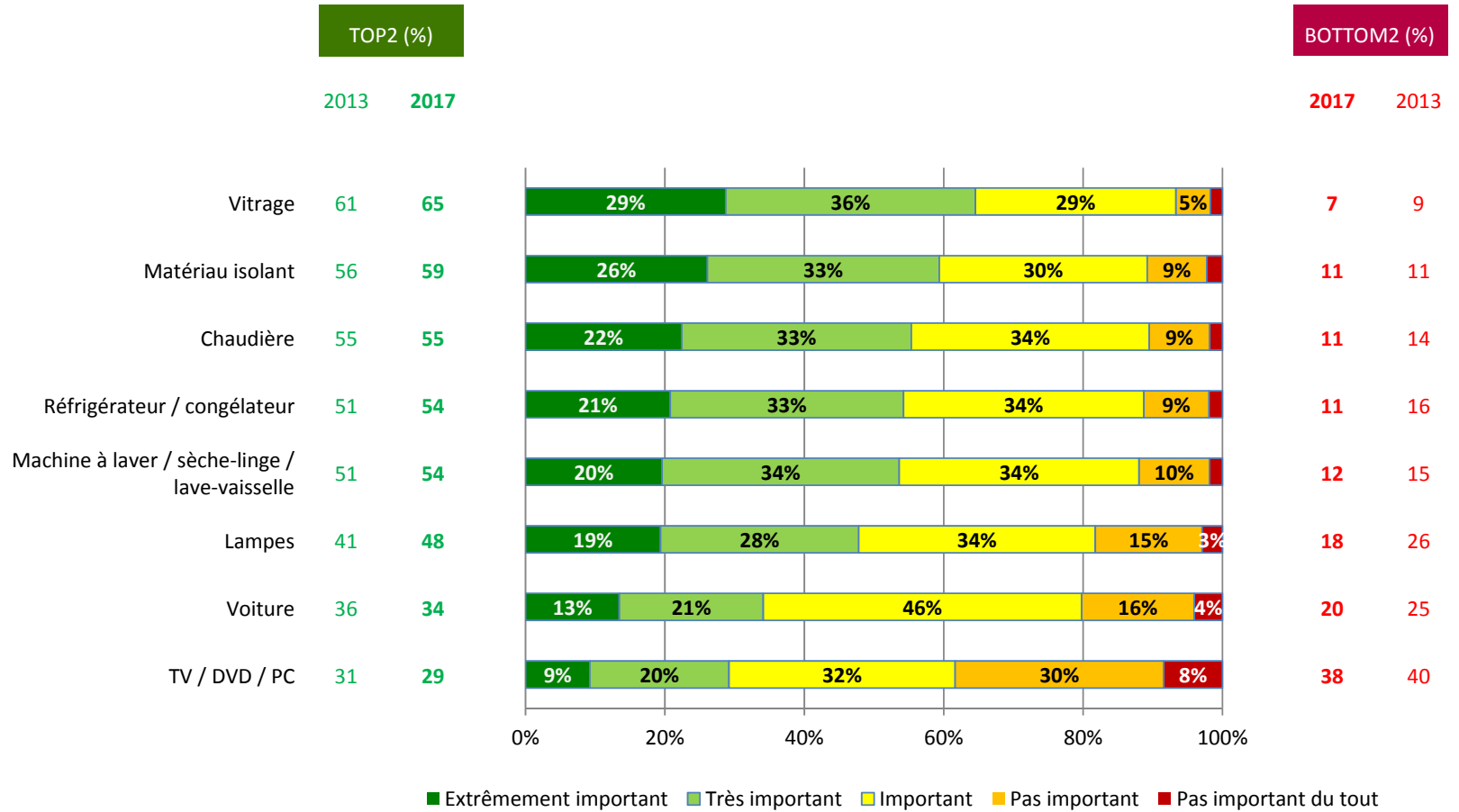
3.4.2.2 IMPORTANCE DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Nous examinons ci-dessous l'importance accordée à la consommation d'énergie dans le passé pour l'achat de produits spécifiques.

Le graphique figurant à la page suivante montre que, pour chacun des produits cités, une majorité des répondants indiquent que la consommation d'énergie était un élément important à extrêmement important lors de l'achat. C'est le plus souvent pour les produits dont on estime qu'ils permettent d'engranger les gains les plus élevés (vitrage, isolation et chaudière) que la consommation d'énergie se révèle être un aspect important lors de l'achat.

Par rapport à 2013, à certains égards, seul un certain pourcentage de répondants de plus jugeait la consommation énergétique très importante ou extrêmement importante, à d'autres, un faible pourcentage de répondants de moins jugeait la consommation énergétique pas (du tout) importante.

Figure 24 – Question 20 : *Par le passé, dans quelle mesure la consommation d'énergie était-elle un argument décisif lors de votre achat des produits suivants ?*

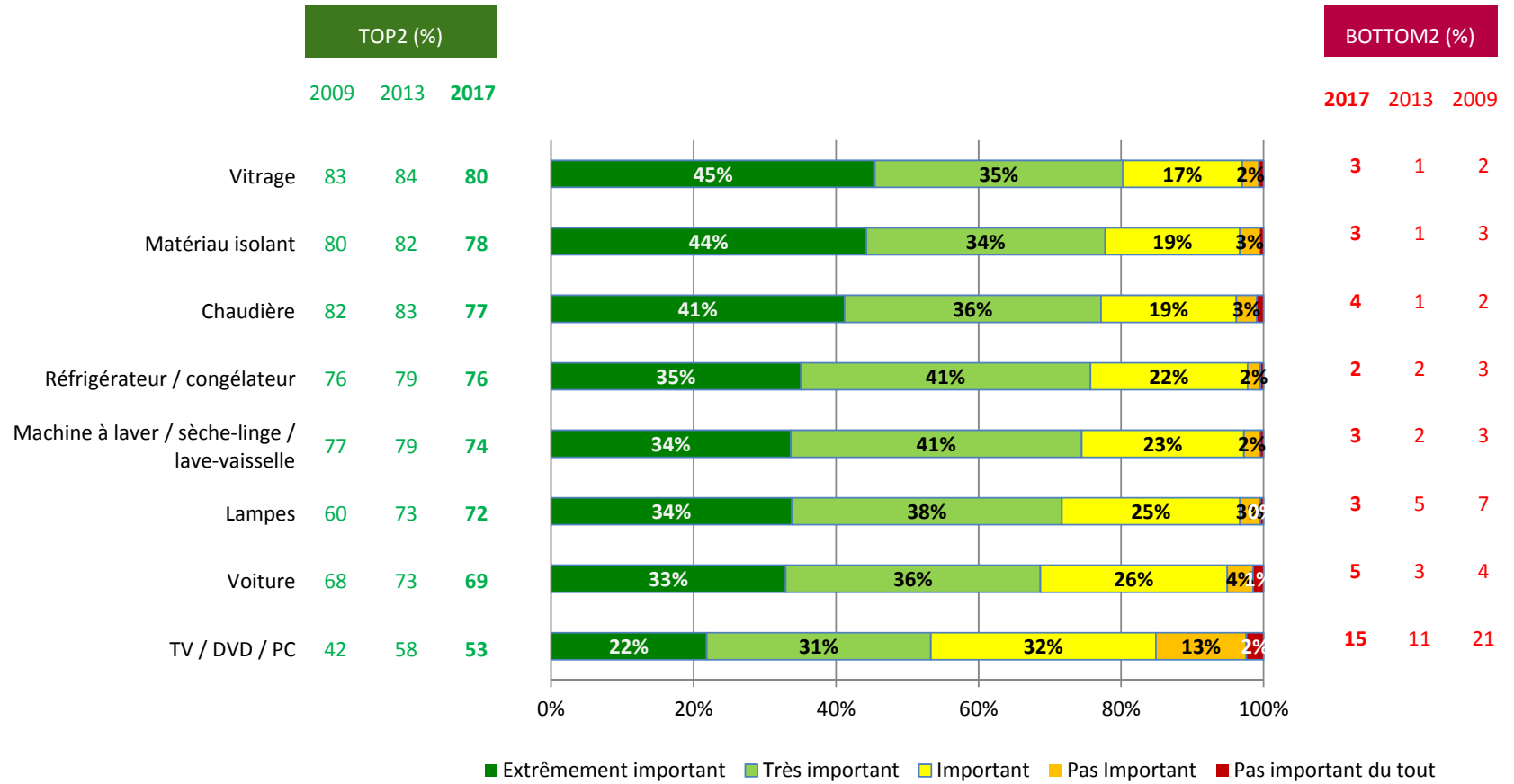


Base: tous les répondants concernés.

Les répondants ont ensuite exprimé dans quelle mesure ils accorderaient de l'importance à la consommation d'énergie lors de l'achat futur de ces produits.

Les résultats montrent clairement que la consommation d'énergie sera un critère important à extrêmement important lors du prochain achat d'un des produits cités. À quelques exceptions près, tous les Belges tiendront compte de la consommation d'énergie lorsqu'ils achèteront des vitrages (97 %), une chaudière (97 %), un matériau d'isolation (97 %), une machine à laver, un sèche-linge ou un lave-vaisselle (97 %), un réfrigérateur/congélateur (98%), une voiture (95 %) ou des lampes (95 %). En ce qui concerne l'achat d'une télévision, d'un lecteur DVD ou d'un ordinateur, cette proportion s'élève à 85 %.

Figure 25 – Question 21 : *A l'avenir, dans quelle mesure la consommation d'énergie sera-t-elle un argument décisif lors de votre achat des produits suivants ?*



Base: tous les répondants concernés.

En dépit de l'échelle atypique, qui ne comporte pas de position neutre (questions 20 et 21), aucune différence significative n'a été calculée.

3.4.3 Efforts en vue de lutter contre les changements climatiques

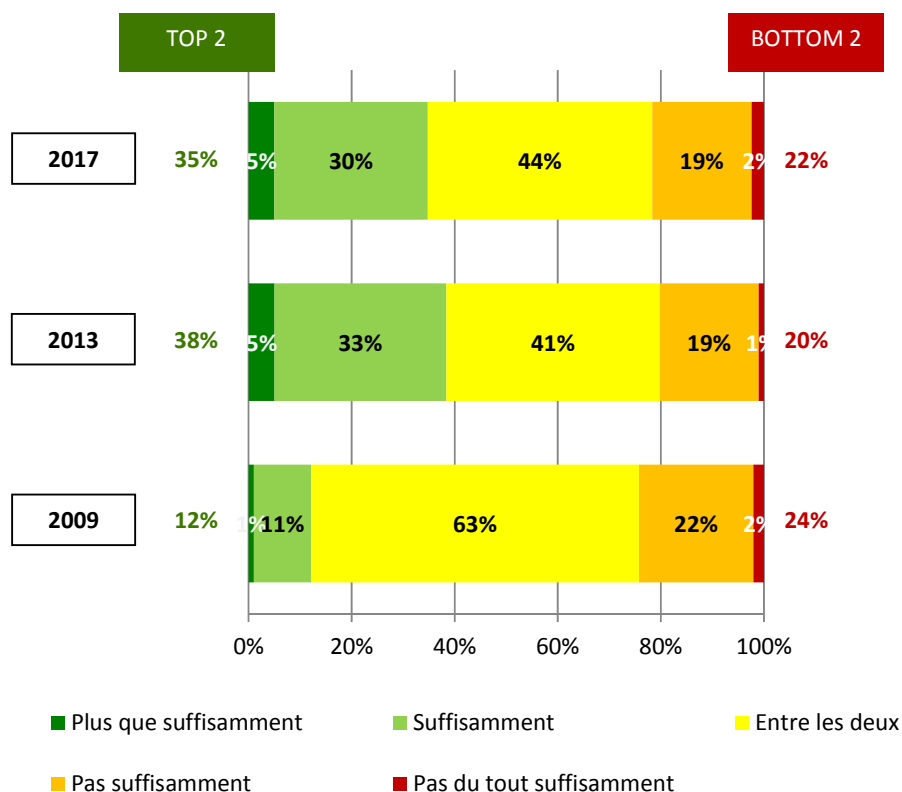
Les passages suivants portent sur la satisfaction des Belges, d'une part, à l'égard de leurs propres initiatives et, d'autre part, à l'égard des actions des pouvoirs publics pour lutter contre les changements climatiques.

3.4.3.1 PROPRES EFFORTS

Il a été demandé aux sondés s'ils estimaient prendre actuellement suffisamment d'initiatives en vue de lutter contre les changements climatiques. Le groupe principal (44 %) se compose de ceux qui ont répondu « entre les deux ». Par ailleurs, plus d'un répondant sur trois (35 %) se dit satisfait à extrêmement satisfait. Un répondant sur cinq n'est toutefois pas vraiment satisfait (19 %) ou pas satisfait du tout (1 %) des initiatives qu'il prend.

Ces résultats sont quasiment comparables à ceux de 2013. En 2009, la formulation différait quelque peu⁹.

Figure 26 – Question 26 : Estimez-vous prendre actuellement suffisamment d'initiatives en vue de lutter contre les changements climatiques ?



Base: tous les répondants (N=1.540) – 'missings' non compris.

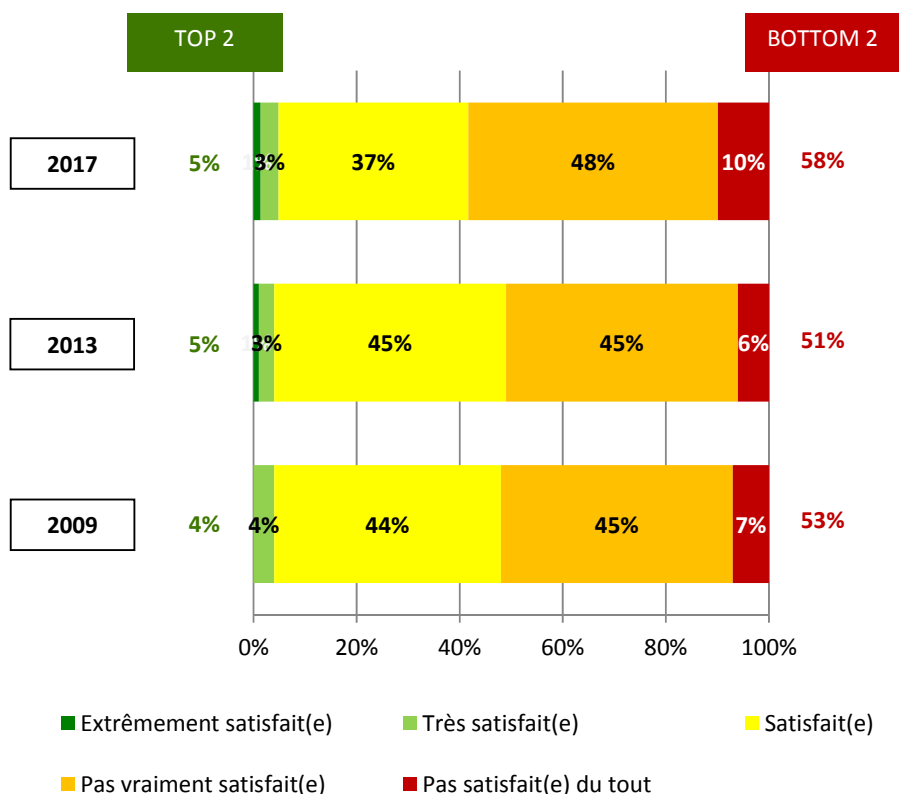
⁹ Question 2009 : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de vos actes et actions pour lutter contre le changement climatique ? »

Si l'on examine les résultats en fonction de l'âge, il apparaît que les participants les plus jeunes (16-35 ans) sont moins satisfaits de leurs propres initiatives pour lutter contre les changements climatiques (moins de suffisants, plus d'insuffisants). En outre, les Belges les plus instruits sont généralement plus nombreux que leurs compatriotes dotés d'un niveau d'instruction moyen à estimer prendre un nombre insuffisant d'initiatives en vue de lutter contre les changements climatiques. Les habitants de la Région de Bruxelles-Capitale trouvent également, plus que les Flamands et les Wallons, que les efforts fournis sont insuffisants.

3.4.3.2 EFFORTS DES AUTORITÉS

Lorsque l'on examine le degré de satisfaction à l'égard des actions des pouvoirs publics pour lutter contre les changements climatiques, on constate qu'environ la moitié des Belges (58 %) ne sont pas vraiment satisfaits ou pas satisfaits du tout (un chiffre qui a augmenté depuis 2013). Seuls 5 % des répondants sont très satisfaits ou extrêmement satisfaits des efforts déployés par les pouvoirs publics.

Figure 27 – Question 27 : Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) des actions des pouvoirs publics pour lutter contre les changements climatiques ?



Base: tous les répondants (N=1.540) – 'missings' non compris.

Nous observons que les femmes, les Bruxellois, le groupe des 16-35 ans et les plus instruits sont moins satisfaits des actions des pouvoirs publics comparé aux hommes, aux Flamands, au groupe des 56-75 ans et aux moins instruits.

3.5 Politique climatique

La présente partie examine plus en détail les différents aspects de la politique climatique. Tout d'abord, elle analyse le point de vue des Belges à l'égard des négociations internationales sur le climat. Ensuite, un certain nombre de questions ont été posées sur le rôle de la Belgique en ce qui concerne les changements climatiques. Par ailleurs, les Belges ont été sondés sur l'existence d'une vision à long terme sur les changements climatiques. Enfin, l'influence que les pouvoirs publics peuvent exercer en matière de changements climatiques est analysée.

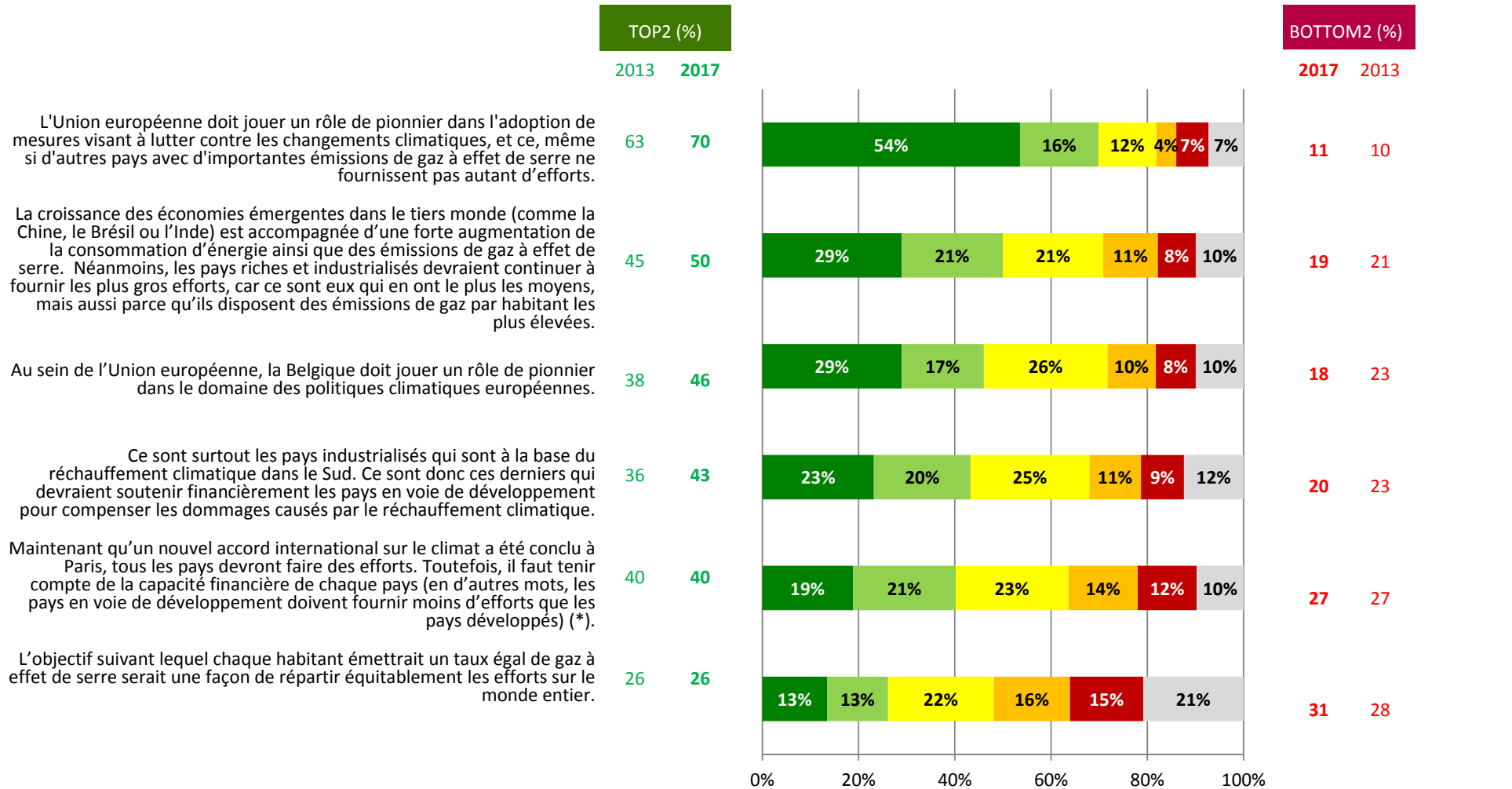
3.5.1 La politique climatique internationale

Un certain nombre d'affirmations concernant la politique climatique internationale sur le climat ont été soumises aux participants à l'enquête. Le graphique ci-dessous indique les réponses à ces affirmations. Les sondés pouvaient répondre sur une échelle allant de 1 à 5 selon qu'ils étaient « tout à fait d'accord » (5) ou « pas du tout d'accord » (1).

Les résultats montrent que, dans l'ensemble, il n'y a guère d'unanimité parmi les Belges sur la question de la politique internationale sur le climat. Une large majorité des répondants (70 %) sont cependant (tout à fait) d'accord avec l'affirmation selon laquelle l'Union européenne doit jouer un rôle de pionnier dans l'adoption de mesures visant à lutter contre les changements climatiques. En outre, seule l'affirmation selon laquelle « les pays riches et industrialisés doivent fournir les plus gros efforts » atteint une courte majorité (50 %). Par rapport à 2013, les chiffres sont légèrement plus favorables.

En ce qui concerne l'affirmation selon laquelle un objectif autorisant chaque habitant à émettre un taux égal de gaz à effet de serre serait une façon de répartir équitablement les efforts sur le monde entier, on constate de nouveau plus d'opposants que de partisans (31 % contre 28 %). Environ un répondant sur cinq (21 %) n'ont aucun avis sur la question. Il s'agit, comme en 2013, de la seule proposition qui affiche plus d'opposants que de partisans.

Figure 28 – Question 11 : Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes concernant les négociations internationales sur le climat ?



Base: tous les répondants (N=1.540) – 'missings' non compris.

(*) en 2013 : 'dès qu'un nouvel accord international sur le climat sera atteint'

■ Tout à fait d'accord ■ D'accord ■ Entre les deux ■ Pas d'accord ■ Pas du tout d'accord ■ Aucune idée

Les résultats montrent que les femmes, le groupe des 56-75 ans, les habitants des agglomérations et les répondants moins instruits sont plus souvent d'accord avec l'affirmation selon laquelle le fait que chaque habitant puisse émettre un taux égal de gaz à effet de serre serait une façon de répartir équitablement les efforts. De plus, les répondants plus âgés estiment que la capacité financière du pays doit être prise en considération et que les pays industrialisés doivent soutenir financièrement les pays en développement. Les répondants plus jeunes pensent quant à eux que les pays riches et industrialisés devraient continuer à fournir les plus gros efforts, car ce sont eux qui en ont le plus les moyens, mais aussi parce qu'ils disposent des émissions de gaz par habitant les plus élevées.

Les habitants de la Région de Bruxelles-Capitale et des grandes agglomérations estiment plus souvent que la Belgique devrait jouer un rôle de pionnier au sein de l'Union européenne, qui doit elle-même faire figure de proue.

3.5.2 La politique climatique belge

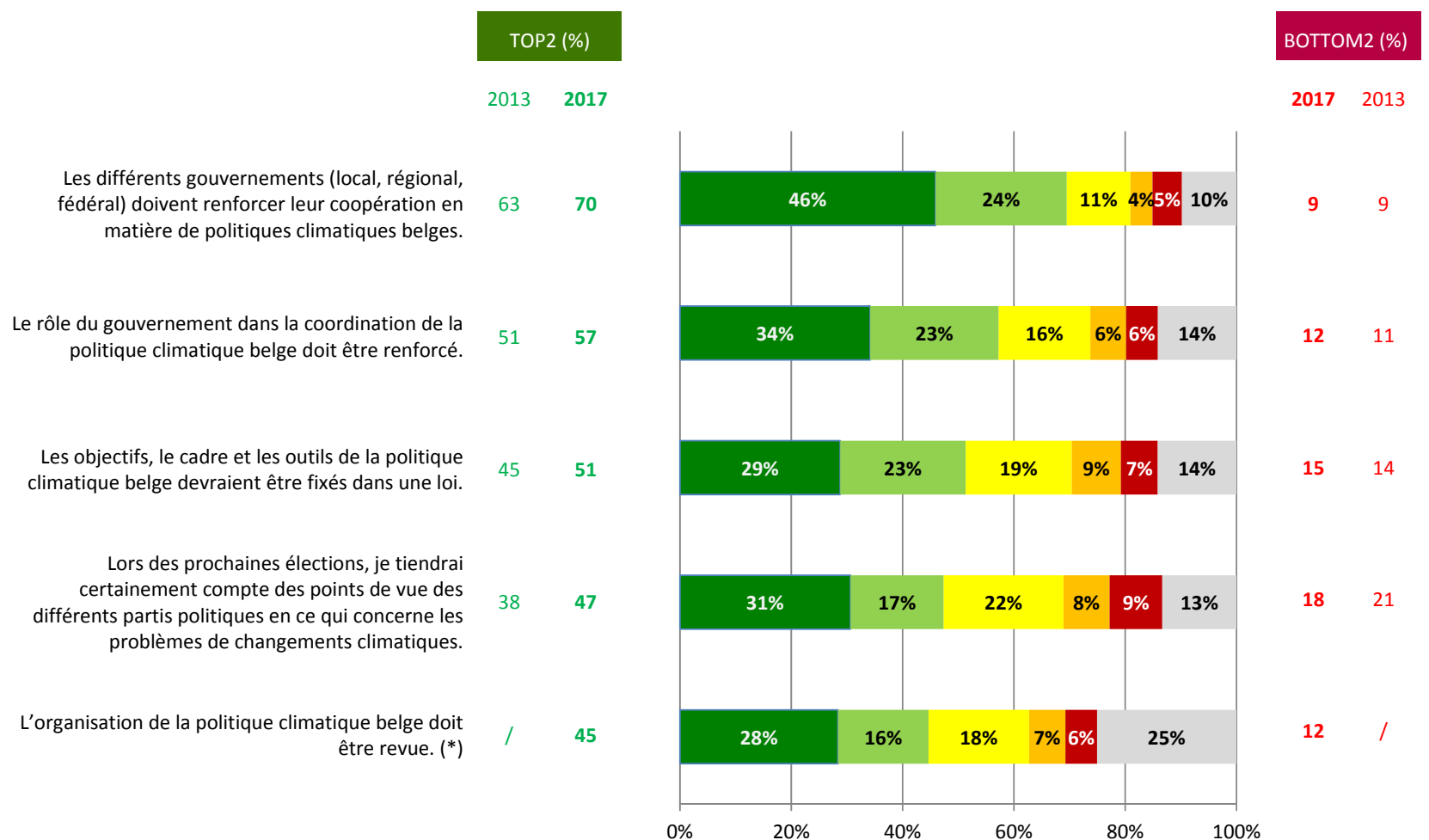
Un certain nombre d'affirmations ont été présentées aux répondants en ce qui concerne la politique climatique en Belgique. Il ressort des résultats que plus de deux Belges sur trois (70 %) pensent que les différents gouvernements doivent renforcer leur coopération en matière de politique climatique. Seuls 9 % des sondés ne sont pas de cet avis.

Un peu plus de la moitié des Belges (57 %) estiment que le rôle du gouvernement fédéral dans la coordination de la politique climatique belge doit être renforcé. En outre, une faible majorité (51 %) est (tout à fait) d'accord avec l'affirmation selon laquelle les objectifs, le cadre et les outils de la politique climatique belge devraient être fixés dans une loi.

Enfin, un peu moins de la moitié des personnes interrogées (47 %) ont indiqué que, lors des prochaines élections, elles tiendront compte des points de vue des différents partis politiques en ce qui concerne la problématique des changements climatiques. Ce chiffre correspond à une hausse de 9 % par rapport à 2013. Un répondant sur cinq à peu près (18 %) ne tiendra certainement pas compte de cet aspect.

Enfin, 45 % des Belges sont en faveur d'une révision de l'organisation de la politique climatique belge. Cette question ne figurait pas dans le questionnaire de 2013.

Figure 29 – Question 12 : Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes concernant la politique climatique en Belgique ?



Base: tous les répondants (N=1.540) – ‘missings’ non compris.

(*) Cette question ne figurait pas dans le questionnaire de 2013.

■ Tout à fait d'accord ■ D'accord ■ Entre les deux ■ Pas d'accord ■ Pas du tout d'accord ■ Aucune idée

Nous observons que les répondants les plus instruits sont plus souvent d'avis que les autres que les différentes autorités belges (locales, régionales, fédérales) doivent davantage collaborer en matière de politique sur le climat et que le rôle du gouvernement fédéral dans la coordination de la politique climatique belge doit être renforcé.

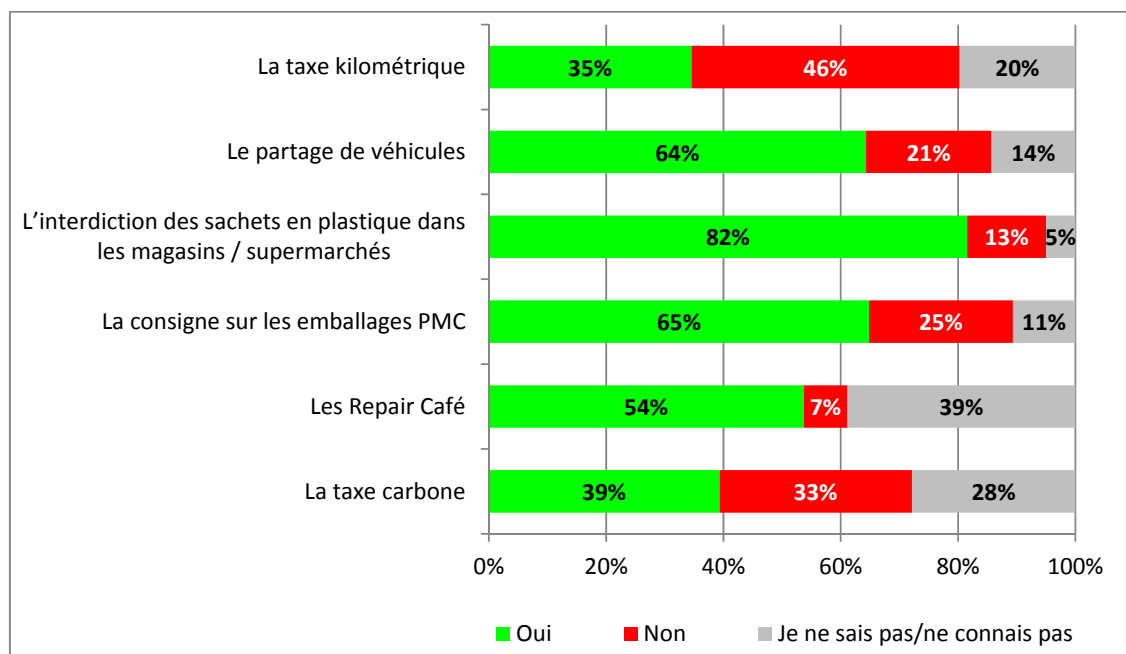
Le groupe des 56-75 ans est plus souvent d'accord que les autres avec l'affirmation selon laquelle les objectifs, le cadre et les outils de la politique climatique belge devraient être fixés dans une loi. Les habitants de la Région de Bruxelles-Capitale et le groupe des 16-35 ans sont plus nombreux que les autres pour affirmer que l'organisation de la politique climatique belge doit être revue.

Les femmes, les habitants de la Région de Bruxelles-Capitale, les habitants des grandes agglomérations et le groupe des 16-35 ans tiendraient davantage compte que les autres des points de vue électoraux concernant les changements climatiques dans leurs choix politiques.

Il a également été demandé aux répondants envers quels types de mesures ils se montreraient plus favorables.

Comme l'illustre le graphique ci-dessous, une grande majorité des répondants est favorable à l'interdiction des sachets en plastique dans les magasins/supermarchés et une nette majorité est également favorable au covoiturage et à la consigne sur les emballages PMC. Les mesures ayant un impact financier direct, à savoir la taxe kilométrique et la taxe sur les émissions de CO₂, ont séduit moins de Belges. Le concept de Repair Café est clairement moins connu ou il s'agit d'un concept dont les répondants ne savent pas grand-chose, mais il obtient tout de même une note relativement élevée.

Figure 30 – Question 22 : Personnellement, je suis pour...



Base: tous les répondants (N=1.540) – 'missings' non compris.

Les hommes sont légèrement plus en faveur mais également un peu plus en défaveur d'une taxe sur les émissions de CO₂ que les femmes. Parallèlement, les hommes sont légèrement plus opposés à une taxe kilométrique, et les femmes sont plus en faveur du covoiturage.

Les Bruxellois sont plus souvent favorables à toutes les options comparés aux Flamands. Les Wallons sont davantage d'accord avec les Flamands, sauf en ce qui concerne la consigne sur les emballages PMC et l'interdiction des sachets en plastique, où ils partagent plus l'avis des Bruxellois.

Les plus jeunes (16-35 ans) sont plus souvent en faveur du covoiturage et moins souvent opposés à une taxe kilométrique, une taxe sur les émissions de CO₂ ainsi qu'une consigne des emballages en PMC. Les plus instruits sont plus souvent en faveur de toutes les options que les personnes d'un niveau d'éducation moyen et faible.

3.5.3 La vision à long terme sur les changements climatiques

L'enquête cherchait à sonder la position des Belges à l'égard d'une transition vers une économie et une société bas carbone¹⁰ d'ici 2050, en tant que solution à long terme aux problèmes climatiques. À cet effet, un certain nombre d'affirmations ont une nouvelle fois été présentées aux répondants. Ici également, ceux-ci avaient la possibilité de répondre sur une échelle allant de 1 à 5, selon qu'ils étaient « tout à fait d'accord » (5) ou « pas du tout d'accord » (1).

Les résultats révèlent que la majorité des Belges (62 %) sont (tout à fait) d'accord avec l'affirmation selon laquelle 100 % de l'énergie produite doit être issue de sources renouvelables, telles que l'énergie éolienne ou solaire, pour que l'on puisse parler d'une société bas carbone. De plus, la plupart des participants à l'enquête sur le climat (61 %) sont d'accord quant au fait que la Belgique doit développer au plus vite une vision à long terme pour une transition vers une société à faibles émissions de carbone. Un pourcentage presque comparable (59 %) estime qu'une stratégie belge à long terme pour la transition vers une économie bas carbone ne peut être développée que grâce à une collaboration entre les secteurs privés et publics.

Respectivement 54 % et 55 % des répondants ne sont pas d'accord avec les affirmations selon lesquelles, pour parvenir à une société bas carbone, il faut davantage recourir à l'énergie nucléaire et au charbon (en association avec le captage et le stockage du CO₂ émis). Seuls 15 % et 9 % respectivement des répondants sont d'accord avec ces affirmations.

Quelle que soit l'affirmation, une part importante des sondés (jusqu'à 32 %) n'ont pas d'avis sur la question. Ce constat laisse penser que ce sujet reste une matière difficile pour de nombreux Belges.

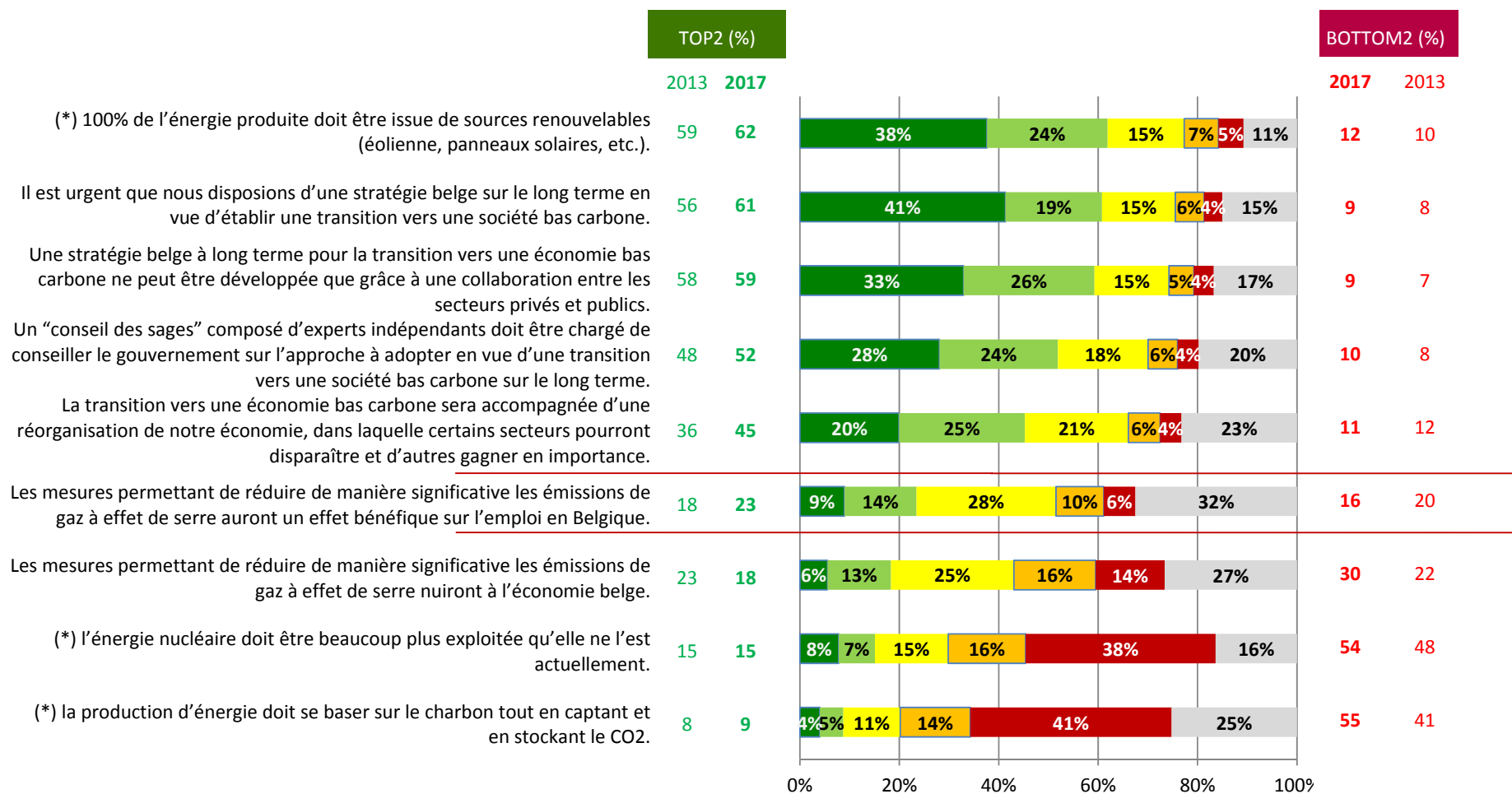
Les différences entre les résultats de 2017 et 2013 sont très minimes.

Les résultats permettent de distinguer trois catégories d'affirmations:

1. les affirmations qui comptent plus de partisans que d'opposants;
2. les affirmations qui comptent un nombre de partisans et d'opposants du même ordre de grandeur;
3. les affirmations qui comptent une majorité d'opposants.

¹⁰ Par société bas carbone, on entend une société dont les émissions de gaz à effet de serre sont considérablement réduites (de 80 à 95 % inférieures à ce que nous connaissons actuellement).

Figure 31 – Question 13 : Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes au sujet d'une transition vers une société bas carbone en tant que solution à long terme aux problèmes climatiques (jusqu'en 2050) ?



Base: tous les répondants (N=1.540) – 'missings' non compris.

(*) Précédé de "Une société bas carbone implique, pour les pays européens, qu'ils réduisent de 80 à 95% leurs émissions de gaz à effet de serre. Pour ce faire..."

■ Tout à fait d'accord ■ D'accord ■ Entre les deux ■ Pas d'accord ■ Pas du tout d'accord ■ Aucune idée

Des différences significatives se dégagent principalement en fonction du niveau d'instruction en ce qui concerne la vision à long terme en matière de changements climatiques. Ce sont surtout les plus instruits qui accueillent plus souvent positivement la plupart des propositions que les deux autres groupes, sauf en ce qui concerne les affirmations selon lesquelles a) les mesures permettant de réduire de manière significative les émissions de gaz à effet de serre nuiront à l'économie belge et b) la production énergétique devra se baser sur le charbon associé au captage et au stockage du CO₂ émis ; deux affirmations qui recueillent le plus d'avis positifs auprès des personnes d'un niveau d'instruction faible et moyen.

Les femmes sont plus souvent que les hommes en faveur d'un « conseil des sages » et trouvent plus souvent que les hommes que la production énergétique devra se baser sur le charbon associé au captage et au stockage du CO₂ émis, tandis que les hommes sont plus nombreux à être d'accord avec l'affirmation selon laquelle l'énergie nucléaire doit être beaucoup plus exploitée qu'elle ne l'est actuellement.

Les Flamands sont plus nombreux à trouver que les mesures permettant de réduire de manière significative les émissions de gaz à effet de serre nuiront à l'économie belge.

Le groupe des 56-75 ans est lui aussi plus favorable à un « conseil des sages », ainsi qu'à l'affirmation selon laquelle une stratégie belge à long terme pour la transition vers une économie bas carbone ne peut être développée que grâce à une collaboration entre les secteurs privés et publics.

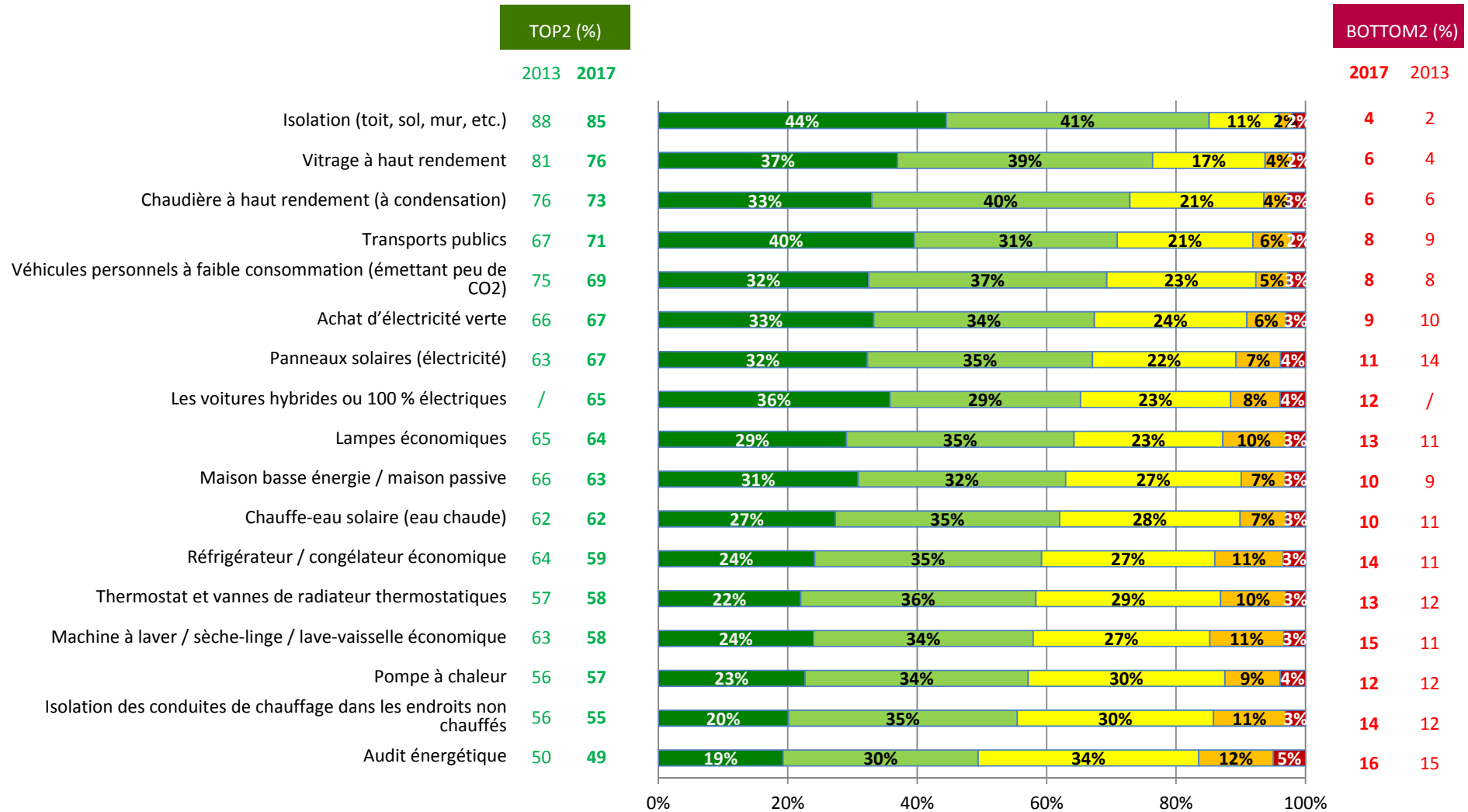
3.5.4 Politique financière

Ce volet de l'enquête met l'accent sur l'aspect financier de la politique climatique. Il s'agit, d'une part, de déterminer la mesure dans laquelle les Belges estiment que les pouvoirs publics devraient accorder la priorité à certaines aides financières et d'autre part, d'examiner quels sont les efforts financiers que les citoyens sont prêts à consentir pour lutter contre les changements climatiques.

3.5.4.1 PRIORITÉ EN CE QUI CONCERNE LES AIDES FINANCIÈRES

Comme en 2013, ce sont les aides financières pour l'isolation (85 %), le vitrage à haut rendement (76 %) et les chaudières à haut rendement (73 %) qui, selon les répondants, doivent bénéficier de la plus haute priorité. Ces éléments forment en outre le trio de tête des produits pour lesquels la consommation d'énergie (tant pour les achats passés que pour les achats futurs) est la plus déterminante. Partout, les différences entre 2017 et 2013 sont globalement faibles à minimes.

Figure 32 – Question 23 : Vous trouverez ci-dessous différents postes pour lesquels les pouvoirs publics pourraient accorder une aide financière (réduction d'impôt ou prime) afin de lutter contre les changements climatiques. Pouvez-vous, pour chacun d'eux, indiquer dans quelle mesure vous trouvez qu'ils devraient être prioritaires ?



Base: tous les répondants (N=1.540) - 'missings' non compris.

■ Priorité haute ■ Priorité ■ Entre les deux ■ Pas une priorité ■ Pas une priorité du tout

On note de nombreuses différences entre les hommes et les femmes en ce qui concerne les mesures que les pouvoirs publics devraient soutenir financièrement en priorité. Quelle que soit la mesure concernée, les femmes sont systématiquement plus nombreuses que les hommes à estimer que les pouvoirs publics devraient y accorder la priorité ou moins nombreuses à estimer qu'il ne s'agit pas (du tout) d'une priorité.

Les Belges âgés de 16 à 55 ans, par rapport aux Belges plus âgés, souhaiteraient que le soutien financier des pouvoirs publics aille en priorité à l'achat d'électricité verte, aux chauffe-eau solaires, aux panneaux solaires et à l'installation de maisons basse énergie/maisons passives. Le groupe des 56-75 ans accordent plus souvent la priorité à la plupart des autres postes.

Les Belges moins instruits soutiendraient financièrement, plus que les autres, en priorité l'achat de gros appareils électroménagers économiques (comme la machine à laver et le congélateur) et l'éclairage économique, ainsi que les transports publics.

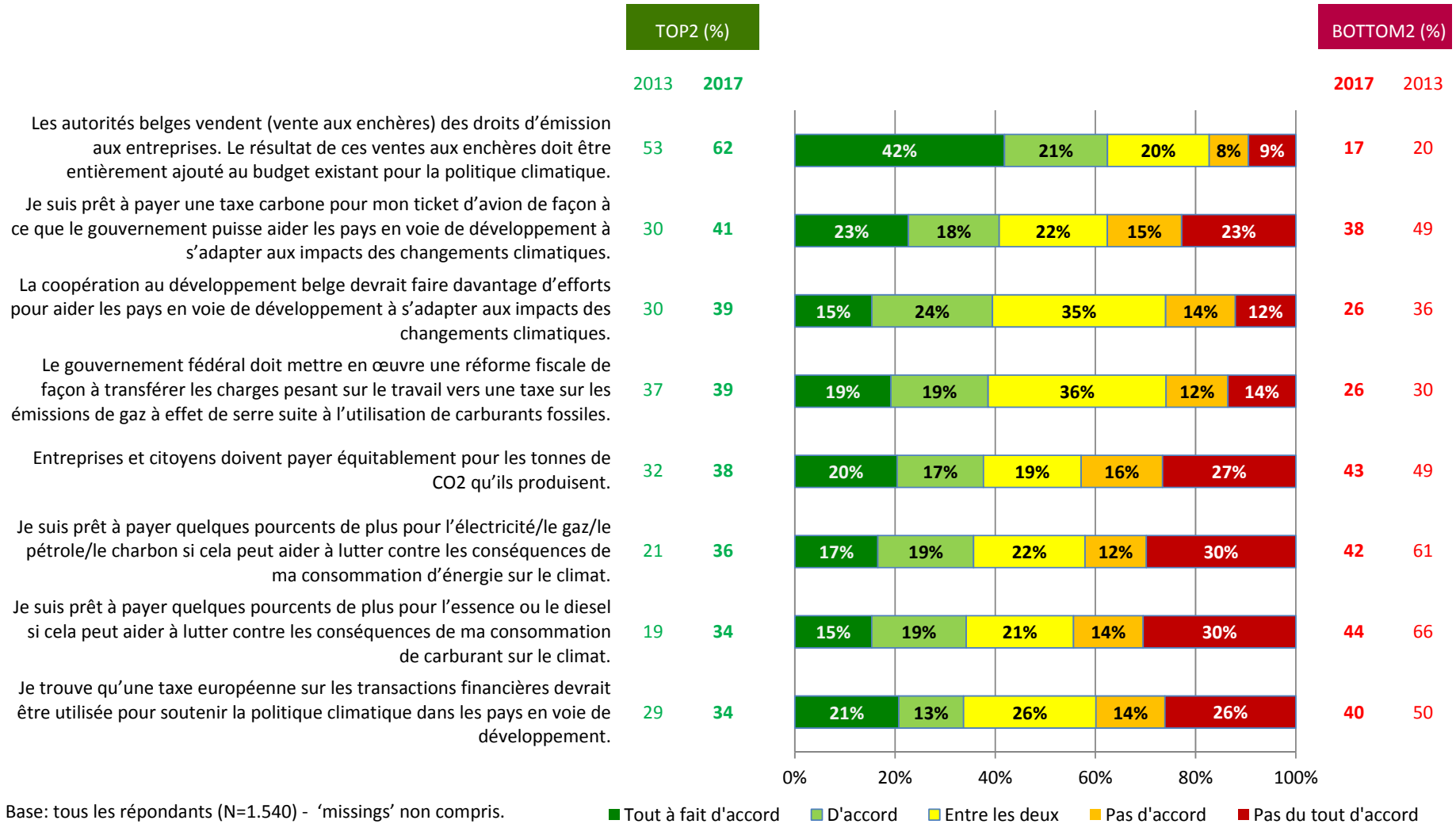
À l'exception du transport public, auquel les Bruxellois et les habitants des grandes agglomérations accordent plus souvent la priorité, ce sont presque toujours les Wallons qui jugent prioritaire le financement de quasiment tous les autres postes.

3.5.4.2 MESURES AVEC IMPLICATIONS FINANCIÈRES

Plus de la moitié des répondants (62 %) sont (tout à fait) d'accord avec l'affirmation selon laquelle les autorités belges devraient ajouter entièrement les recettes de la vente des droits d'émission au budget existant pour la politique climatique.

Malgré le fait qu'aucune autre affirmation n'ait obtenu une majorité d'avis favorables ou défavorables, nous constatons qu'en 2017, ces différentes « contributions » potentielles obtiennent presque systématiquement plus d'avis favorables et moins d'avis défavorables qu'en 2013. Dans plusieurs cas, le constat est très frappant.

Figure 33 – Question 15 : Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ?



Aucune différence n'a été observée au niveau du sexe. La propension à payer plus, qu'il s'agisse d'un pourcentage supplémentaire, via une taxe ou des réformes fiscales/budgétaires en faveur d'une politique sur le climat, est presque systématiquement plus faible chez les Flamands (comparé aux Bruxellois et aux Wallons), et presque systématiquement plus élevée chez les habitants des grandes agglomérations et les plus instruits.

L'affirmation selon laquelle la coopération belge au développement devrait faire davantage d'efforts pour aider les pays en développement à s'adapter aux conséquences des changements climatiques obtient davantage d'avis positifs parmi les Bruxellois, le groupe des 16-35 ans et les plus instruits. Le groupe des 16-35 ans est également plus souvent enclin à déboursier quelques pour cents en plus pour l'électricité/le gaz/le pétrole/le charbon – mais pas pour l'essence ou le diesel (!) – pour contribuer à réduire les incidences de leur consommation énergétique sur le climat.

3.5.5 Influence des pouvoirs publics

3.5.5.1 MESURES POUR MODIFIER LE COMPORTEMENT DES CITOYENS

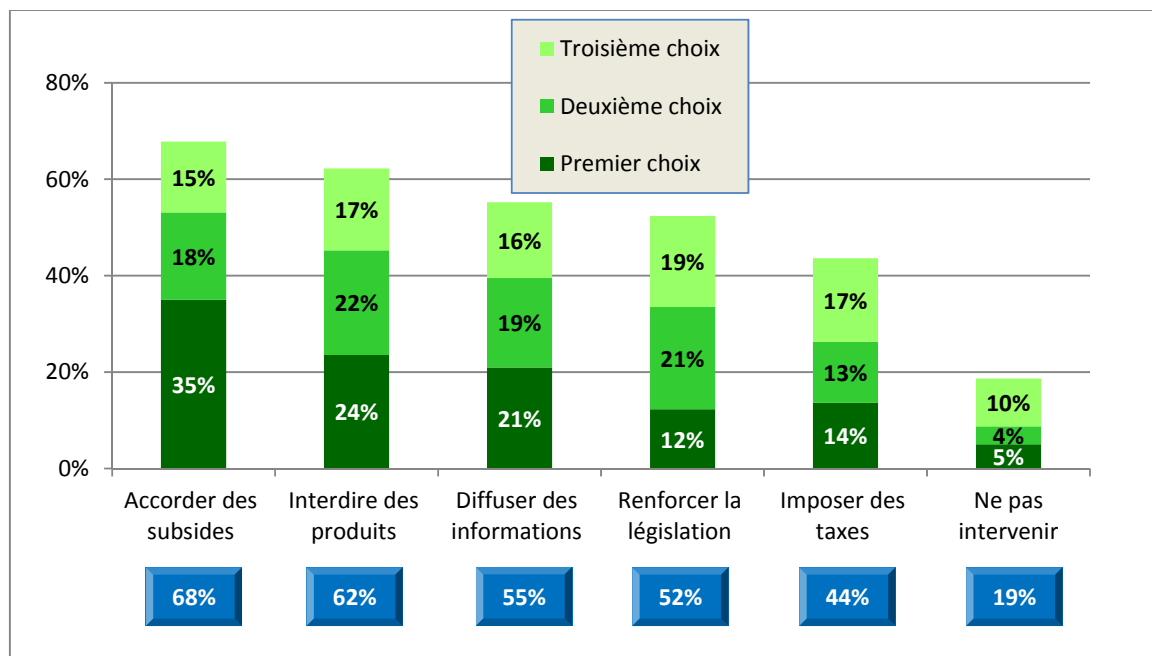
Un certain nombre de mesures que les pouvoirs publics peuvent prendre pour modifier le comportement des Belges face aux changements climatiques ont été présentées aux sondés. Il leur a été demandé quelles étaient celles qui emportaient leur préférence.

Il ressort en premier lieu des résultats que la grande majorité des répondants estiment en effet que les pouvoirs publics doivent prendre des mesures pour orienter les comportements face aux changements climatiques. Seuls 19 % des personnes interrogées estiment en effet que les pouvoirs publics ne doivent pas intervenir.

La mesure qui emporte le plus souvent la préférence est celle consistant à accorder des subsides pour les produits ou activités qui ne contribuent pas ou peu aux changements climatiques (67 %). L'interdiction des produits qui contribuent aux changements climatiques (63 %) et la diffusion d'informations sur les causes des changements climatiques afin de permettre aux citoyens de faire les bons choix (62 %) viennent compléter ce trio de tête des mesures publiques les plus populaires.

L'ordre de classement et de grandeur des chiffres de 2017 sont comparables à ceux de 2013.

Figure 34 – Question 16 : Les pouvoirs publics peuvent essayer de modifier le comportement des citoyens en ce qui concerne les changements climatiques à travers les mesures qu'ils prennent. Lesquelles des mesures suivantes préférez-vous ?



Base: tous les répondants (N=1.540) - 'missings' non compris.

La formulation précise des mesures et les chiffres correspondants pour 2013 étaient les suivants :

	1 ^{er} choix en ►	2017	2013
Accorder des subsides pour les produits qui ne contribuent pas ou peu aux changements climatiques (par exemple l'isolation, l'énergie éolienne, l'énergie solaire, le télétravail, etc.).		35%	39%
Interdire des produits qui contribuent aux changements climatiques (tels que les voitures à fortes émissions de CO ₂).		24%	20%
Diffuser des informations sur les causes des changements climatiques afin de vous permettre de faire le bon choix.		21%	16%
Imposer des taxes sur les produits qui contribuent aux changements climatiques (p. ex. sur le carburant ou le kilométrage, sur la viande de bœuf, la nourriture acheminée en avion).		14%	12%
Renforcer la législation afin de limiter les changements climatiques (p. ex. des normes d'isolation plus strictes, une meilleure efficacité énergétique pour les appareils ménagers).		12%	8%
Ne pas intervenir.		5%	5%

Les hommes, les Bruxellois et le groupe des 56-75 ans sont plus souvent en faveur d'une augmentation des taxes sur les produits qui contribuent aux changements climatiques. Les hommes et le groupe des 56-75 ans sont également plus souvent en faveur (que les autres) pour l'interdiction des produits qui contribuent changements climatiques (par ex., les véhicules qui émettent d'importantes quantités de CO₂).

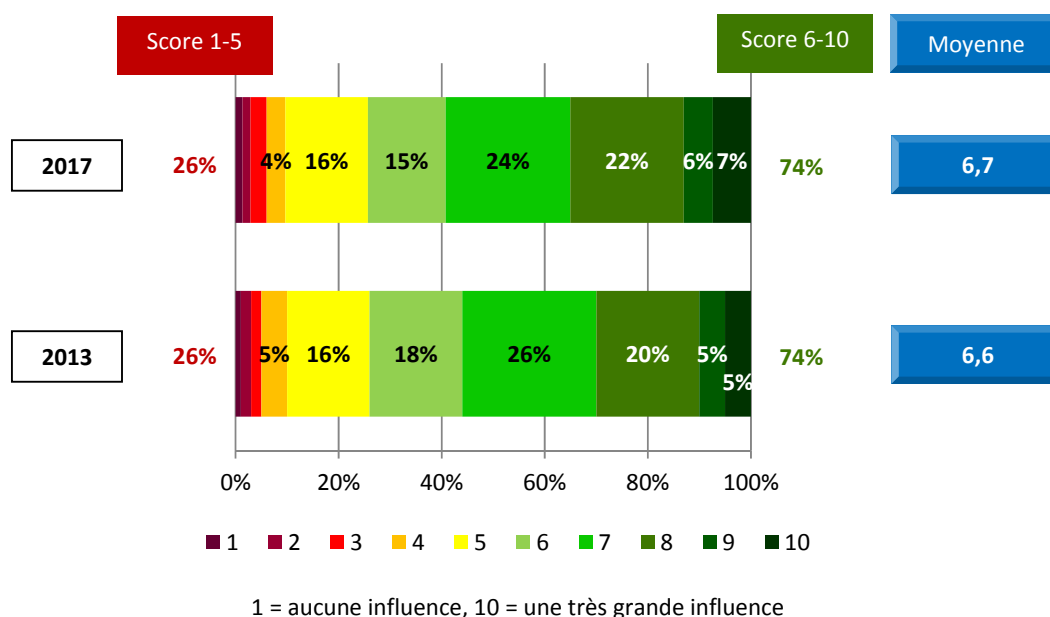
Le renforcement de la législation afin de limiter les changements climatiques obtient plus d'avis favorables auprès des 16-35 ans et des moins instruits. Enfin, les hommes plus que les femmes, les Flamands plus que les Bruxellois et les Wallons, les habitants des régions rurales, le groupe des 56-75 ans et les moins instruits sont plus souvent d'avis que les pouvoirs publics ne doivent pas intervenir.

3.5.5.2 INFLUENCE DES POUVOIRS PUBLICS SUR LE COMPORTEMENT DES CITOYENS

Au moyen d'une note de 1 à 10, les répondants ont pu indiquer dans quelle mesure les pouvoirs publics peuvent exercer une influence sur le comportement du citoyen face aux changements climatiques. Une note de 10 signifie que l'on pense que les pouvoirs publics peuvent exercer une très grande influence sur le comportement des citoyens et une note de 1 signifie que les pouvoirs publics ne peuvent avoir aucune influence sur ce comportement. Les notes intermédiaires permettent de nuancer la réponse donnée.

On constate que quatre Belges sur dix (39 %) indiquent que les pouvoirs publics peuvent exercer une influence modérée sur le comportement des gens (6/10 + 7/10). Trois à quatre répondants sur dix (35 %) estiment que les pouvoirs publics exercent une forte influence (> 7/10). Seuls 10 % des participants à l'enquête affirment que les pouvoirs publics n'exercent pas ou guère d'influence (< 5/10). La note moyenne sur dix est de 6,7. Ces notes sont quasi identiques à celles de 2013.

Figure 35 – Question 17 : Dans quelle mesure les pouvoirs publics peuvent-ils influencer le comportement des citoyens en ce qui concerne les changements climatiques ?



Base: tous les répondants (N=1.540) - 'missings' non compris.

Si l'on considère les différents sous-groupes, nous constatons uniquement que les Bruxellois, les habitants des grandes agglomérations et les plus instruits sont nettement plus généreux en ce qui concerne la mesure dans laquelle les pouvoirs publics peuvent influencer le comportement des citoyens.

3.6 Information et communication

Ce chapitre examine de plus près les canaux d'information par lesquels les Belges s'informent sur les changements climatiques. Il s'arrête également sur les canaux d'information qu'ils ont utilisés pour s'informer sur les aides financières (réductions d'impôt ou primes) accordées par les pouvoirs publics pour les investissements dans certaines techniques permettant d'économiser l'énergie.

3.6.1 Information sur la problématique du climat

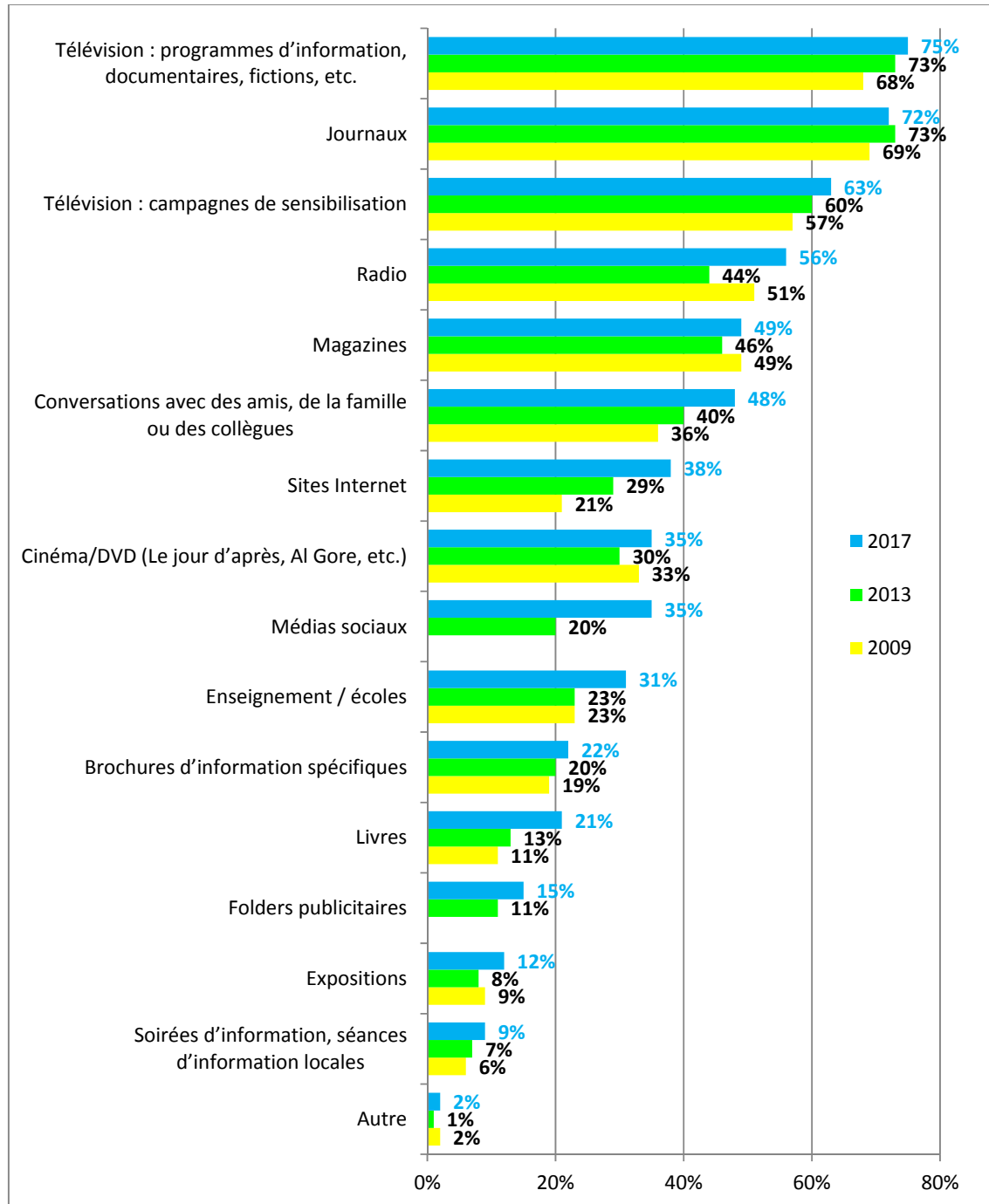
3.6.1.1 CANAUX D'INFORMATION

Dans la liste de questions, les Belges ont été sondés sur les canaux par lesquels ils reçoivent des informations à propos des changements climatiques sans en rechercher activement. Ensuite, il leur a été demandé par quels canaux ils avaient recherché activement des informations sur cette problématique. Les chiffres ci-dessous montrent en premier lieu les canaux de « réception passive », suivis des canaux « de recherche active ».

Globalement, les Belges sont essentiellement informés de manière passive via des programmes d'information, des documentaires ou des fictions télévisées (75 %), mais aussi les journaux (72 %) et les campagnes de sensibilisation à la télévision (63 %). La plupart des résultats sont comparables à ceux de 2013, mais nous remarquons tout de même que la couverture des médias sociaux en tant que canal de réception a pratiquement doublé (35 % contre 20 % en 2013).

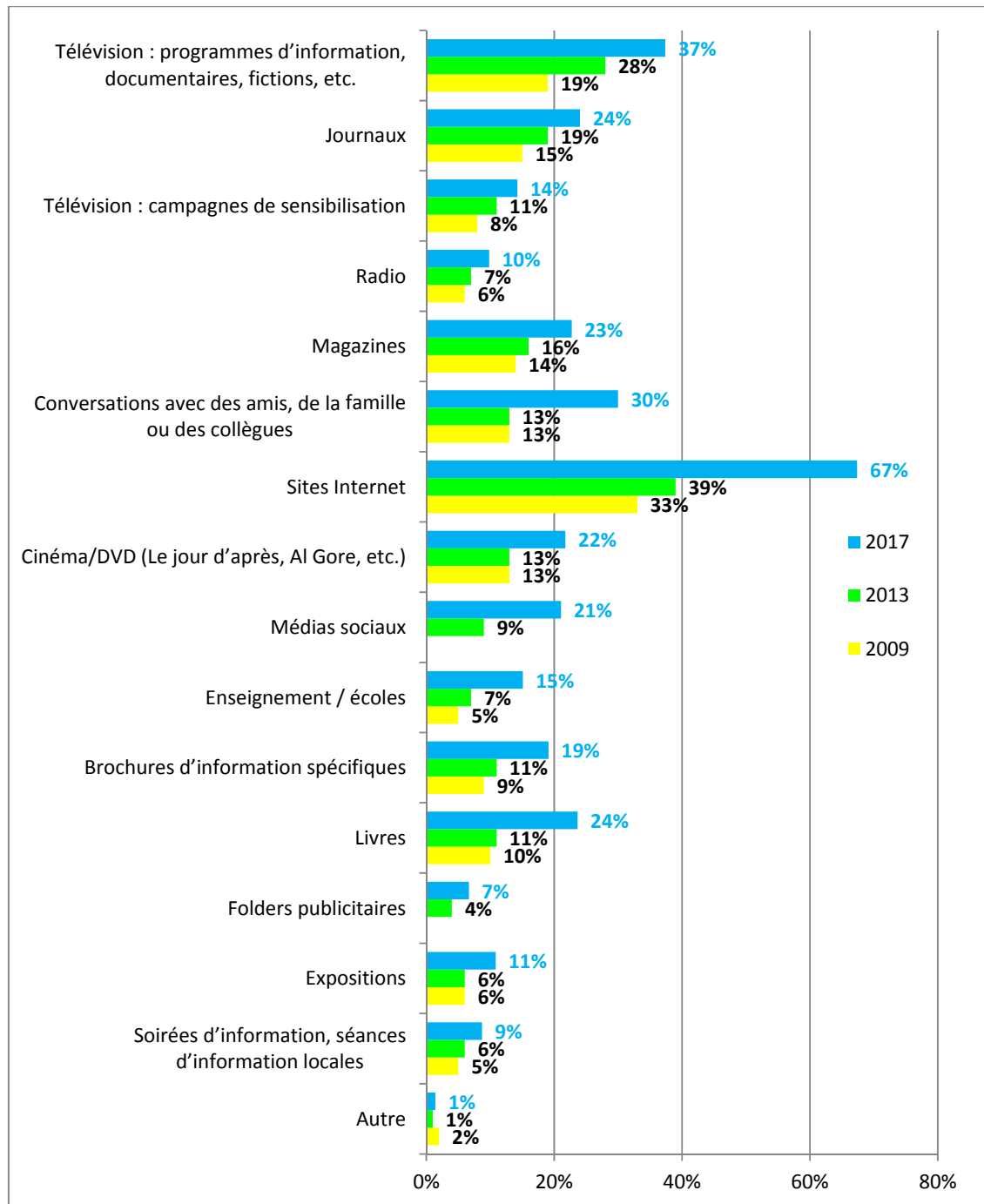
Parmi les canaux de recherche active d'informations, les sites web sont de loin le canal le plus consulté (67 % contre 39 % en 2013). L'importance grandissante des médias sociaux (21 % contre 9 % en 2013) et le rôle croissant de nombreux autres canaux (discussions privées, école, livres, etc.) sont également frappants. Ces résultats laissent entendre que le Belge recherche plus activement des informations qu'auparavant.

Figure 36 – Question 9A : Indiquez par quels canaux vous avez reçu des informations à propos des changements climatiques sans en rechercher activement.



Base: tous les répondants (N=1.540) - 'missings' non compris.

Figure 37 – Question 9B : Indiquez par quels canaux vous avez consulté/recherché activement des informations à propos des changements climatiques.



Base: tous les répondants (N=1.540) - 'missings' non compris.

Si l'on examine les différences significatives par sous-groupe, on constate notamment que l'âge est un facteur déterminant pour les canaux utilisés (recherche active et réception passive). Ainsi, les Belges les plus jeunes (16-35 ans) reçoivent moins d'informations sur les changements climatiques dans les journaux, mais plus souvent via l'enseignement/l'école et les films/DVD. Ils recourent aussi plus souvent aux sites internet (comme les 36-55 ans) et à l'enseignement/l'école que les Belges plus âgés pour trouver des informations sur les changements climatiques. L'utilisation des médias sociaux est la plus marquée chez le groupe des 16-35 ans et elle diminue progressivement avec l'âge.

Les hommes obtiennent plus d'informations via les journaux, les femmes via des expositions/foires et brochures d'information spécifiques (lorsqu'elles recherchent des informations dans ce dernier cas).

En ce qui concerne le niveau d'instruction, les différences observées témoignent d'une constante : les Belges plus instruits reçoivent davantage d'informations sur les changements climatiques via différents canaux d'information que les moins instruits, sauf en ce qui concerne les médias sociaux et l'enseignement/l'école, qui obtiennent une note supérieure chez les moins instruits. Les plus instruits recherchent également plus souvent activement des informations sur les changements climatiques sur internet, et ici aussi, dans une moindre mesure sur les médias sociaux. L'enseignement/l'école obtiennent ici aussi une note plus élevée parmi les moins instruits.

Au niveau régional, on constate que les Wallons reçoivent moins souvent des informations via les journaux et les réseaux sociaux, les Bruxellois, plus souvent via les magazines et des brochures d'information spécifiques, et les Flamands, plus souvent via des programmes d'information à la télévision.

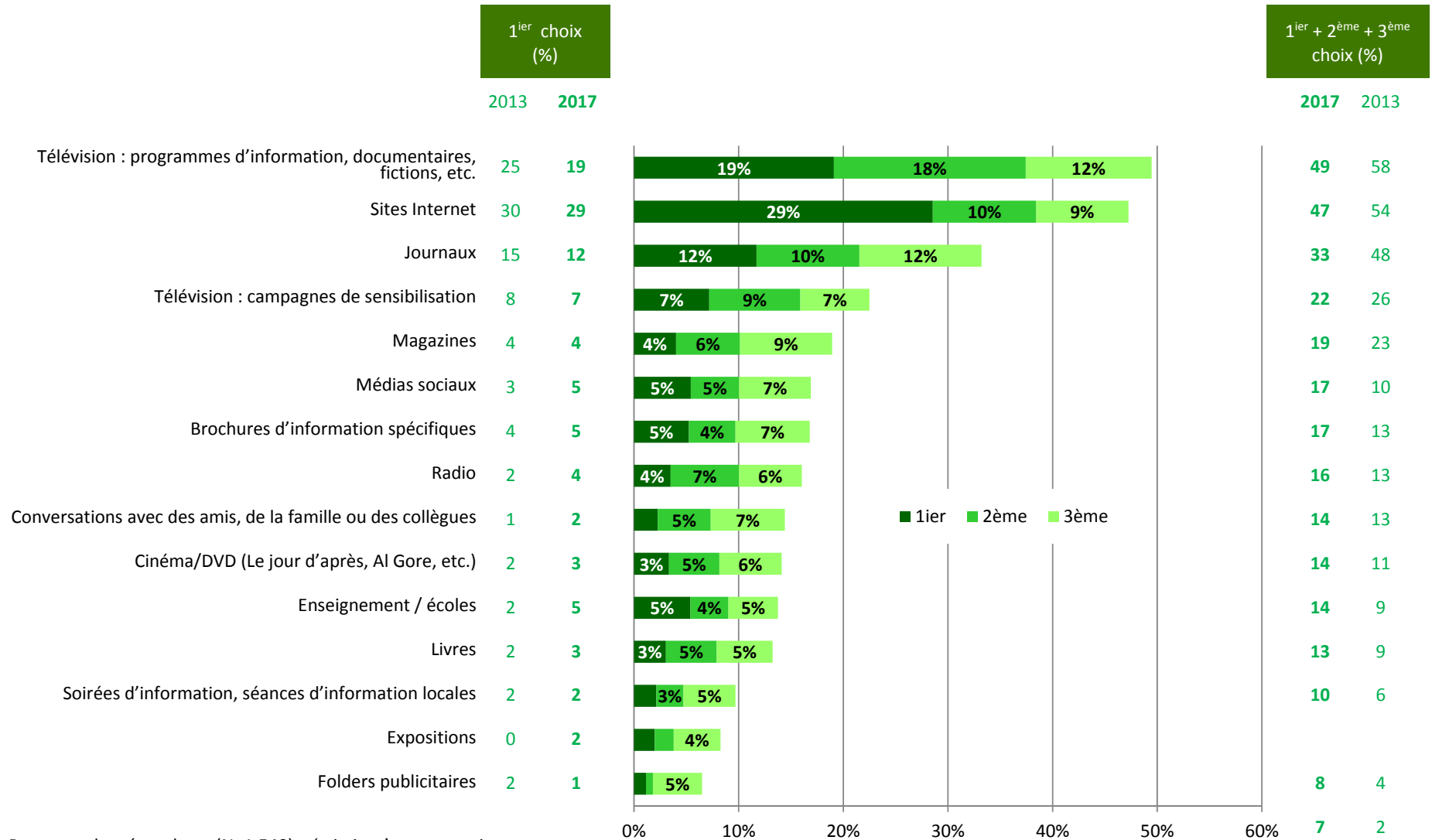
3.6.1.2 CANAUX D'INFORMATION PRÉFÉRÉS

Après les canaux utilisés pour la réception passive et la recherche active d'informations, les sondés ont été interrogés sur le canal par lequel ils préfèrent rechercher des informations. Les résultats indiquent que les trois canaux suivants se distinguent : programmes d'information, documentaires et fictions télévisés (49 %), sites internet (47 %) et journaux (33 %). Les sites internet sont le plus souvent cités comme le canal bénéficiant de la préférence la plus forte (29 %).

Les soirées d'information (2 %), les expositions et foires (2 %) et les brochures publicitaires (1 %) sont les canaux les moins prisés.

En termes de classement, les résultats sont comparables à ceux de 2013.

Figure 38 – Question 9C : Indiquez par quel canal vous préférez rechercher des informations.



Base: tous les répondants (N=1.540) - 'missings' non compris.

Si les hommes ont tendance à préférer les journaux, les magazines et les sites Internet comme canal d'information, les femmes privilégient nettement les brochures d'information spécifiques. En outre, comme on peut s'y attendre, les répondants appartenant à la tranche d'âge inférieure (16-35 ans) choisissent plus fréquemment le cinéma ou les DVD, les sites internet, les médias sociaux, ou même les livres (!) ainsi que l'enseignement ou les écoles. Les conversations avec des amis, de la famille ou des collègues obtiennent aussi une note plus élevée parmi cette tranche d'âge. Leur préférence se porte moins sur les campagnes de sensibilisation télévisées.

Les Belges les plus instruits préfèrent plus souvent les magazines, les sites Internet et les programmes d'information à la télévision.

Les Flamands préfèrent quant à eux plus souvent les journaux, les Bruxellois, les expositions/bourses et les livres, tandis que les Wallons préfèrent moins souvent les médias sociaux.

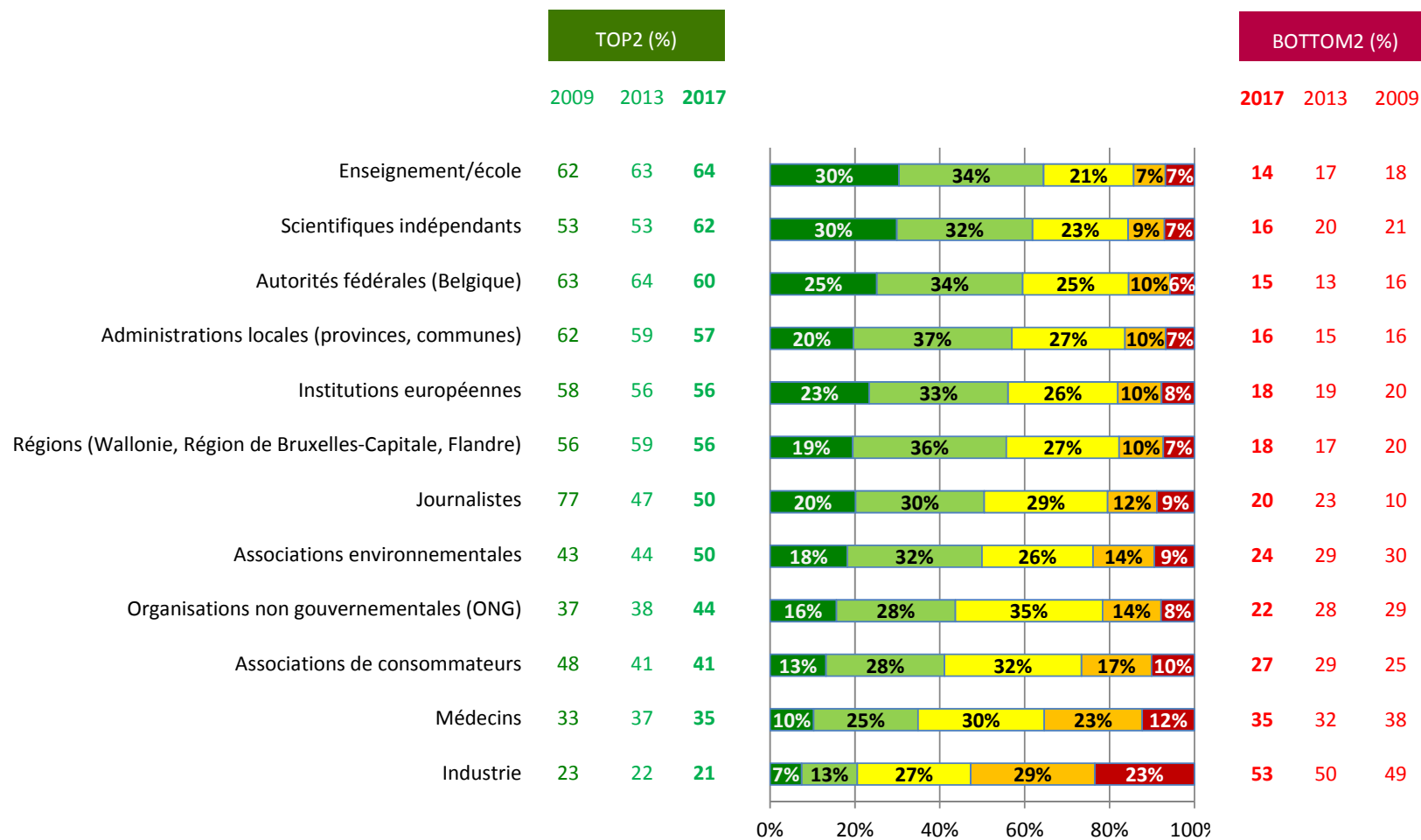
3.6.1.3 SOURCES D'INFORMATION

Les informations qui précèdent permettent de tirer des conclusions sur les canaux les plus indiqués pour diffuser des informations sur les changements climatiques.

Nous avons ensuite interrogé les sondés sur la mesure dans laquelle ils souhaitent recevoir des informations de la part de certaines personnes ou organisations, comme les journalistes ou les associations environnementales.

Les résultats indiquent que le secteur de l'enseignement ainsi que les pouvoirs publics constituent une source d'information tout à fait souhaitée, et donc également appropriée. Les Belges souhaitent surtout obtenir des informations auprès des établissements d'enseignement (64 %), de scientifiques indépendants (62 %) et des autorités fédérales (60 %). L'industrie est encore une fois la dernière source (21 %) à laquelle la population se fierait pour obtenir des informations fiables sur les changements climatiques.

Figure 39 – Question 10 : Par le biais de quel canal souhaiteriez-vous recevoir des informations à propos des changements climatiques ?



Base: tous les répondants (N=1.540) - 'missings' non compris.

■ Tout à fait souhaité ■ Souhaité ■ Entre les deux ■ Pas vraiment souhaité ■ Pas du tout souhaité

Tout le monde ne souhaite pas recevoir d'informations sur les changements climatiques via le même canal. Ainsi, les hommes indiquent plus souvent que les femmes souhaiter être informés par des scientifiques indépendants, alors que les femmes préfèrent plus fréquemment que les hommes recevoir des informations via les médecins et les associations environnementales.

Les jeunes répondants choisissent plus souvent l'enseignement et les institutions européennes comme sources d'information, tandis que les plus âgés privilégient les scientifiques indépendants et les associations de consommateurs.

Comparés aux Belges moins instruits, les plus instruits souhaitent davantage obtenir des informations sur les changements climatiques via les principaux canaux, qu'il s'agisse d'associations environnementales, d'ONG ou de journalistes, mais également de l'industrie. Les moins instruits se démarquent car en aucun cas ils ne souhaitent recevoir plus d'informations que les Belges possédant un autre niveau d'éducation et ils constituent donc la catégorie la moins intéressée par l'information.

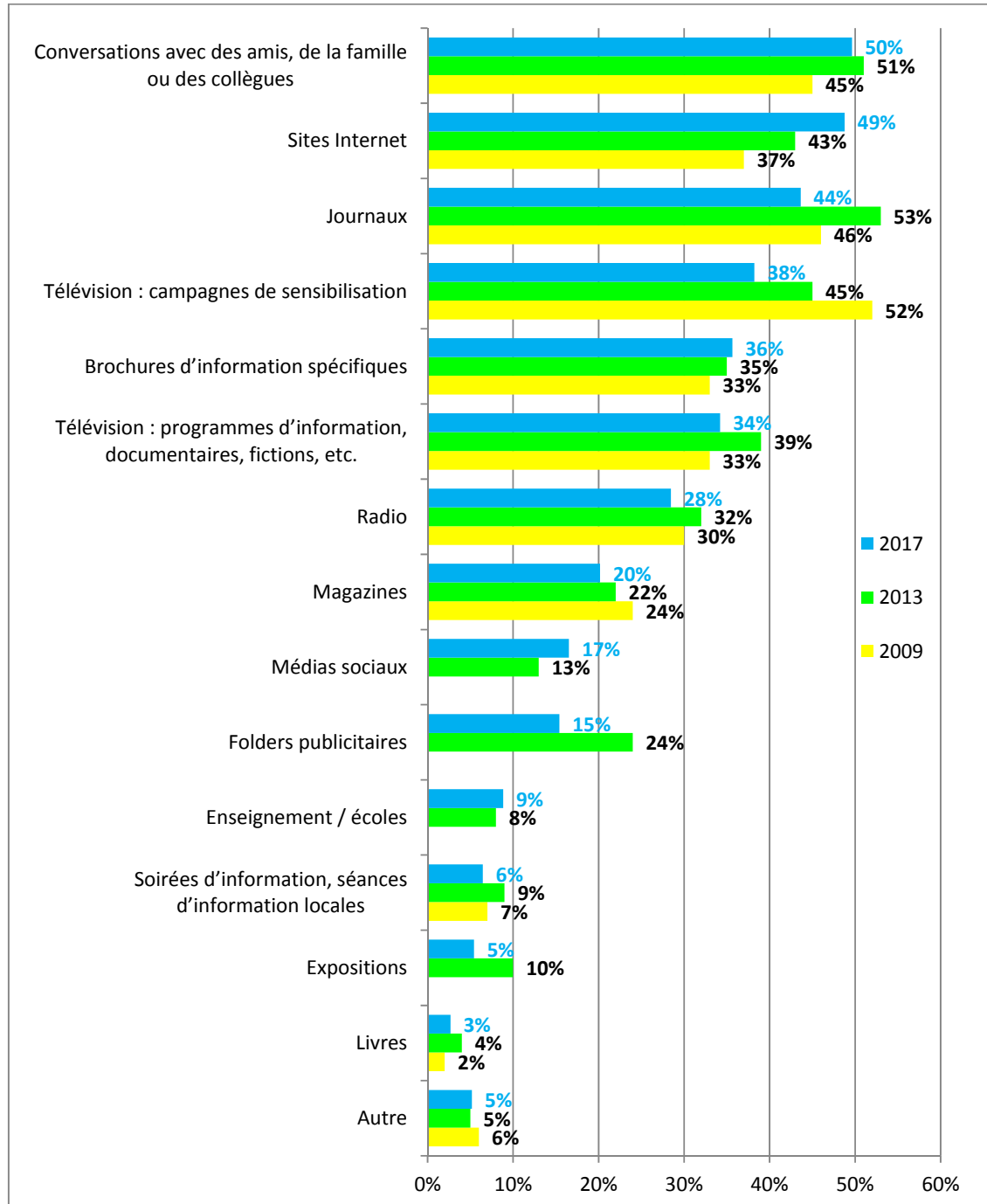
Les différences entre les régions sont très claires : quelle que soit la source d'information, les Flamands sont moins nombreux que les Wallons, et encore moins que les Bruxellois, à souhaiter recevoir des informations sur les changements climatiques.

3.6.1.4 INFORMATIONS SUR LES AIDES FINANCIERES

Les gens peuvent avoir un certain niveau de connaissances sur la politique (par exemple, soutien financier pour les investissements dans certaines techniques permettant d'économiser l'énergie) menée par les différentes autorités pour lutter contre les changements climatiques. Il est donc intéressant d'examiner comment ils ont acquis ce niveau de connaissances. Par quels canaux le Belge s'est-il informé au sujet des aides financières (réductions d'impôts ou primes) accordées par les pouvoirs publics ?

La majorité des Belges interrogés se sont informés au sujet des aides financières accordées par les pouvoirs publics via des conversations avec des amis, de la famille ou des collègues (51 %), via les sites internet (49 %) ou via les journaux (44 %). Ce sont surtout les sites internet qui gagnent en importance, tandis que l'intérêt pour les campagnes de sensibilisation à la télévision a encore diminué.

Figure 40 – Question 25 : Si vous êtes au courant de ces aides financières accordées par les pouvoirs publics (réduction d'impôt ou prime), par quels canaux en avez-vous été informé?



Base: tous les répondants qui sont au courant des aides financières accordées par les pouvoirs publics (N=1353) – 'missings' non compris.

Les résultats des analyses de signification montrent que l'âge des Belges est à l'origine d'un certain nombre de grandes différences en ce qui concerne les canaux d'information consultés au sujet des aides financières publiques. Si les répondants âgés de plus de 55 ans s'informent plus souvent via les magazines, les dépliants publicitaires, la télévision et la radio, les jeunes (16-35 ans) se tournent davantage vers les médias sociaux et l'enseignement/l'école, ou les sites internet, à l'instar des Belges de la tranche d'âge intermédiaire.

Par ailleurs, les Belges moins instruits s'informent plus souvent que les Belges plus instruits via les journaux, les dépliants publicitaires, la télévision, la radio, les médias sociaux et l'enseignement/l'école. À l'inverse, les Belges les plus instruits s'informent davantage via les sites internet.

Au niveau régional, nous constatons que les Flamands sont davantage informés que les Wallons, essentiellement. Les Bruxellois se classent au milieu.

4. Conclusions

En organisant pour la 4^{ème} fois une enquête publique¹¹, le Service fédéral Changements climatiques souhaitait en savoir davantage sur les connaissances du grand public belge au sujet de la problématique du climat, sur l'interprétation subjective de celle-ci, ainsi que sur l'attitude personnelle et la disposition à agir soi-même. L'objectif était également de comprendre l'évolution (par rapport à 2005/2009/2013) en ce qui concerne ces aspects.

Attitude par rapport aux changements climatiques

⇒ **L'environnement est une source de préoccupation importante pour les Belges.**

La présente enquête sur le climat montre, comme lors des éditions précédentes, qu'aucune question ne préoccupe autant les Belges que l'environnement. Quatre répondants sur cinq se disent préoccupés ou très préoccupés par cette question. En outre, l'environnement et la problématique environnementale suscitent l'intérêt d'une grande majorité des Belges. Il s'agit d'un résultat encourageant dans le cadre de la présente enquête, même si le fait que le questionnaire était intitulé « Enquête sur le climat » n'est certainement pas étranger à ce positionnement élevé de la question de l'environnement.

⇒ **Huit Belges sur dix, de tout âge, sont (très) préoccupés par les changements climatiques.**

Les changements climatiques sont un sujet de préoccupation pour presque huit Belges sur dix, ce qui est nettement plus qu'en 2013 (+8 %). Il est frappant de constater que les préoccupations liées aux autres problèmes environnementaux dépendent de l'âge des répondants, les générations plus âgées étant plus préoccupées que les jeunes, mais quant aux changements climatiques, on constate une préoccupation élevée dans chaque tranche d'âge.

Connaissances concernant les changements climatiques

⇒ **Les changements climatiques sont bien un problème.**

Plus de 8 Belges sur 10 ne sont pas d'accord avec l'affirmation (quelque peu provocatrice) selon laquelle il n'y a aucuns changements climatiques, et la même proportion estime également que cette problématique mérite que l'on s'y attaque d'urgence. Il s'agit ici d'une hausse significative par rapport à 2013.

Par ailleurs, plus de deux répondants sur trois estiment que les changements climatiques peuvent être contrés grâce à une modification de nos habitudes de vie.

¹¹ Cette enquête a été réalisée au printemps 2017, au moyen d'une consultation écrite menée auprès de 1.540 Belges

⇒ **Le rôle des ménages est sous-estimé.**

On constate que de nombreux Belges désignent les « autres secteurs » (l'industrie, le transport de marchandises et le transport de personnes) plutôt qu'eux-mêmes comme étant la cause des problèmes climatiques. Par rapport à ces trois secteurs, le Belge trouve que les ménages n'ont qu'une incidence limitée sur les changements climatiques, et qu'ils n'ont à fournir qu'un effort modeste dans la lutte contre ces changements. Par rapport aux éditions précédentes, nous constatons quand-même une augmentation lente de l'influence attribuée aux ménages et à l'agriculture.

⇒ **Les activités humaines qui influent directement sur le climat sont bien connues, mais les incidences moins directes (chauffage, consommation d'électricité et alimentation) le sont nettement moins.**

La majorité, voire la grande majorité, des Belges savent que les émissions de gaz à effet de serre en général, les émissions industrielles, des voitures et des avions, ainsi que la déforestation, ont une (très) forte incidence sur le climat. Le chauffage des bâtiments et l'utilisation d'aérosols ne sont cités que par un peu plus d'un Belge sur deux comme une cause des changements climatiques, tandis qu'une minorité de Belges attribuent une incidence à la consommation d'électricité ou à celle de viande et de fruits et légumes exotiques.

⇒ **Les conséquences des changements climatiques sont, en elles-mêmes, toujours mieux connues, mais leur répartition géographique l'est beaucoup moins.**

Le Belge connaît particulièrement bien les conséquences directes des changements climatiques, telles que, et dans l'ordre qui suit, la fonte des glaciers, la fonte de la calotte glaciaire dans le nord, l'élévation du niveau de la mer, l'augmentation des vagues de chaleur, des ouragans et des tempêtes, une modification des précipitations et l'incidence sur la biodiversité, et ce plus qu'en 2013 à tous les niveaux. Dans une moindre mesure, le Belge estime que les changements climatiques ont une incidence sur la sécurité alimentaire et une incidence relativement limitée sur la propagation des maladies telles que le paludisme et la fièvre jaune.

En outre, plus de sept Belges sur dix estiment que la cause des changements climatiques se trouve principalement dans les pays occidentaux industrialisés et les pays émergents. La moitié d'entre eux pensent que les pays en voie de développement sont ceux qui en subiront le plus fortement les conséquences. Un quart des sondés estime enfin que tous ces pays font les frais des changements climatiques dans une mesure comparable.

⇒ **Une majorité des Belges s'estiment assez bien informés.**

Le Belge s'attribue une note moyenne de 6,3 sur 10 pour ce qui est de son degré d'information concernant la problématique du climat.

⇒ **La connaissance des aides financières des pouvoirs publics pour les investissements dans des techniques permettant d'économiser l'énergie est bonne.**

Les Belges sont bien à très bien informés sur les réductions d'impôts ou primes dont ils peuvent bénéficier de la part des pouvoirs publics à titre d'aide financière pour les investissements dans un certain nombre de techniques permettant d'économiser l'énergie. Les mesures les mieux connues sont les aides à l'isolation et au placement de vitrage à haut rendement. Les résultats sont très similaires à ceux de 2013.

Comportement face aux changements climatiques

⇒ **Le Belge fait preuve d'un comportement respectueux de l'environnement sur le plan de la mobilité, de ses tâches ménagères, de son logement et de ses achats, mais il n'enregistre plus de progrès en ce sens. Cependant, il affirme tout de même vouloir améliorer certaines choses.**

En matière **de mobilité, de style de conduite et d'achat d'une nouvelle voiture**, le Belge ne fait pas vraiment preuve d'une attitude plus respectueuse de l'environnement qu'il y a 4 ans, c'est plutôt l'inverse parfois. Cependant, trois quarts des Belges ont l'intention d'acheter à l'avenir une voiture qui consomme peu. Toutefois, en ce qui concerne le choix du mode de transport, le comportement est moins soucieux de l'environnement : une minorité des personnes interrogées utilisent régulièrement les transports publics, évitent l'avion pour partir en vacances ou recourent au covoiturage.

C'est dans le domaine du **ménage** (par exemple tri des déchets, utilisation de la chasse économique des toilettes, prise d'une douche plutôt que d'un bain) que le comportement respectueux de l'environnement se manifeste le plus clairement. Moins de la moitié des personnes interrogées achètent régulièrement des produits issus de l'agriculture biologique ou mangent régulièrement moins de viande. Toutefois, si l'on en croit les intentions exprimées, dans un proche avenir, ces comportements concerneront tous plus de la moitié des Belges.

En ce qui concerne **l'habitation**, une large majorité des Belges prennent de nombreuses initiatives pour maintenir la consommation d'énergie liée à l'éclairage, au chauffage et aux appareils électroménagers à un niveau aussi bas que possible. Cependant, tant l'utilisation d'électricité verte que celle d'énergie solaire sont encore assez faibles, bien que l'on note une forte intention d'y recourir dans un avenir proche.

⇒ **L'utilisation des aides financières publiques pour les investissements demeure au même niveau qu'en 2013.**

En 2017, près d'un quart des Belges avaient déjà eu recours à une aide financière pour l'isolation et le placement de vitrage à haut rendement. Un sur cinq avait déjà bénéficié d'une intervention pour l'installation d'une chaudière à condensation.

⇒ **Lors de ses achats et investissements, le Belge attache une importance relativement grande à la consommation d'énergie.**

Lors de l'achat d'électroménager ou d'une chaudière, la consommation d'énergie prime toujours sur la qualité et le prix. En revanche, pour l'achat d'une voiture, ce sont la qualité et le prix qui l'emportent. Pour tous les produits étudiés, le critère « consommation d'énergie » gagne en importance (par rapport à 2013). Globalement, il semble que le consommateur aborde l'achat de ces produits d'une façon plus consciente. La question de la consommation d'énergie est avant tout déterminante pour les produits dont on estime qu'ils permettent d'engranger les gains les plus importants (tels que le vitrage, l'isolation et le chauffage).

⇒ **Une minorité de Belges est satisfaite de ses actions et des actions menées par les pouvoirs publics.**

Conformément à l'observation selon laquelle il est possible d'adopter un comportement encore plus respectueux de l'environnement, seul un tiers des Belges estiment qu'ils prennent suffisamment d'initiatives pour lutter contre les changements climatiques. Il s'agit du même chiffre que 2013. Cela étant, un Belge sur cinq seulement estime qu'il ne prend pas assez d'initiatives. Il compte également sur les pouvoirs publics, puisque seulement quatre Belges sur 10 sont satisfaits des actions des pouvoirs publics pour lutter contre les changements climatiques.

La politique climatique

⇒ **Pour une part importante des électeurs belges, les points de vue concernant la problématique des changements climatiques auront une incidence sur leur vote.**

Près de la moitié des répondants, nettement plus qu'en 2013, indiquent que, lors des prochaines élections, ils tiendront « certainement compte » des points de vue des différents partis en matière de climat.

⇒ **L'Union européenne – et la Belgique aussi, au sein de l'Union européenne – doit jouer un rôle de pionnier dans le domaine de la politique climatique, mais l'on attend également des mesures et actions de la part des pouvoirs publics belges.**

Plus de deux belges sur trois sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle l'Union européenne doit jouer un rôle de pionnier dans l'adoption de mesures visant à lutter contre les changements climatiques. Près de la moitié estime qu'au sein de l'Union européenne, la Belgique doit prendre l'initiative. Il s'agit dans les deux cas d'une nette augmentation par rapport à 2013.

Par ailleurs, plus de deux Belges sur trois (c'est-à-dire plus qu'en 2013), estiment que les différents niveaux de pouvoir en Belgique devraient coopérer plus étroitement dans le domaine de la politique climatique. En outre, plus de la moitié d'entre eux estiment que le rôle du gouvernement fédéral dans la coordination de la politique climatique belge doit être renforcé. La moitié des Belges trouvent par ailleurs qu'une loi spécifique sur le climat est nécessaire et près de la moitié d'entre eux considèrent que l'organisation de la politique belge sur le climat doit être revue.

On attend avant tout des pouvoirs publics qu'ils accordent des subsides pour des produits ou activités qui ont une incidence réduite sur le climat. La majorité estime également que les pouvoirs publics doivent interdire certains produits, diffuser des informations permettant de faire les bons choix ou renforcer la législation. L'affirmation selon laquelle il convient d'imposer des taxes sur les produits qui contribuent aux changements climatiques a obtenu légèrement moins d'avis favorables.

⇒ **Le Belge souscrit en général à l'objectif d'une transition vers une économie et une société bas carbone à long terme, mais, pour un groupe important, cela reste une question (trop) complexe.**

Six Belges sur dix sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle une transition de ce type nécessite de toute urgence la définition d'une stratégie à long terme au niveau de la Belgique, et ils pensent dans la même proportion que cette transition n'est possible que si le secteur public et le secteur privé coopèrent. Dans les deux cas, seule une toute petite minorité n'est pas de cet avis. En ce qui concerne les effets positifs et négatifs de cette transition sur l'emploi, les avis sont partagés, avec légèrement plus de gens qui pensent que l'effet soit positif. Une (très) grande partie des Belges interrogés (jusqu'à un tiers!) n'a toutefois aucun avis sur les affirmations présentées relatives à la transition vers une économie et une société bas carbone.

⇒ **Dans une société bas carbone, la production d'énergie doit se baser intégralement sur des sources renouvelables (énergie éolienne ou solaire), et il n'y a pas de place pour l'énergie nucléaire ou le charbon.**

Un peu plus de six Belges sur dix estiment que, pour parvenir à une société bas carbone, la production énergétique doit provenir intégralement de sources renouvelables (énergie éolienne et solaire). À la question (quelque peu provocatrice) de savoir s'il faut, dans ce contexte, recourir à l'énergie nucléaire ou se baser sur le charbon associé au captage et au stockage du CO₂ émis, une majorité des Belges répondent par la négative (respectivement 54 % et 55 % sont opposés et seulement 15 % et 9 % sont d'accord).

⇒ **Le soutien en faveur de mesures exigeant une aide financière supplémentaire de la part des pays industrialisés est relativement limité à l'heure actuelle.**

Moins de la moitié des répondants est d'accord avec les affirmations suivantes :

- les pays riches et industrialisés doivent fournir les plus gros efforts ;
- tous les pays doivent fournir des efforts tenant compte de leur capacité financière ;
- les pays industrialisés doivent soutenir financièrement les pays en voie de développement pour compenser les dommages causés par le passé.

L'affirmation selon laquelle la totalité des recettes de la vente aux enchères des droits d'émission doivent être ajoutées au budget existant pour la politique climatique recueille en revanche l'approbation de plus de six Belges sur dix. Le transfert des charges pesant sur le travail vers une taxe sur les émissions de gaz à effet de serre compte un peu plus de partisans que d'opposants ; un tiers des répondants garde une position neutre.

⇒ **Les mesures qui exigent un effort financier supplémentaire de la part des particuliers comptent également relativement peu de partisans, bien que la situation évolue par rapport à 2013.**

Le Belge est encore plus réticent lorsqu'il s'agit d'apporter lui-même une contribution financière pour remédier aux problèmes climatiques :

- Quatre Belges sur dix (trois sur dix en 2013) sont prêts à payer une taxe carbone sur leur billet d'avion, alors que quatre sur dix y sont opposés (cinq sur dix en 2013) ;
- Un Belge sur trois (un sur cinq en 2013) est prêt à payer quelques pour cents de plus pour l'électricité, le gaz, le pétrole et le charbon et l'essence ou le diesel pour contribuer à lutter contre les conséquences de sa consommation d'énergie sur le climat, mais quatre sur dix y sont opposés (six sur dix en 2013).

Information et communication

⇒ **La réception passive d'informations se fait essentiellement par les médias traditionnels (télévisions, radio, journaux et périodiques), tandis que pour la recherche active d'informations, les sites web tiennent le haut du pavé.**

L'importance des médias sociaux en tant que canal de réception d'informations et des sites internet comme canal pour rechercher activement des informations a considérablement augmenté depuis 2013. Nous constatons tout de même quelques différences concernant les médias sociaux (et parfois l'utilisation des sites internet) : leur utilisation est plus élevée parmi les jeunes, les habitants des villes et des grandes agglomérations, et plus limitée dans le Sud du pays.

⇒ **Le Belge souhaite en premier lieu être informé par les différentes autorités, par le secteur de l'enseignement et par les scientifiques indépendants.**

Environ six Belges sur dix souhaitent obtenir des informations sur les changements climatiques auprès des pouvoirs publics (dans l'ordre suivant : fédéral, local, européen et régional), du secteur de l'enseignement et des scientifiques indépendants. Ces dernières notes, qui ne sont sans doute pas totalement surprenantes en cette période de « post-vérité », sont nettement meilleures qu'en 2013 (+9 %).

Différences significatives par rapport à la précédente enquête (2013)

Par rapport à la précédente enquête sur le climat, quelques différences (significatives) sont observables :

1. Les préoccupations et l'intérêt pour l'environnement sont à nouveau en hausse.
2. Plus que jamais, le Belge est conscient de l'occurrence des changements climatiques, de leurs conséquences et de l'urgence avec laquelle il convient d'agir.
3. En tant que citoyen et consommateur, le Belge n'est pas spécialement plus soucieux de l'environnement dans son comportement et il réclame surtout une action de la part des autres acteurs et des pouvoirs publics.
4. Ce Belge attend de l'Union européenne et de la Belgique au sein de celle-ci qu'elles jouent un rôle de pionnier, et souhaite que la politique climatique belge retourne au niveau fédéral.
5. L'importance des médias sociaux pour la réception passive d'informations sur les changements climatiques et des sites internet pour la recherche active de ces informations s'est considérablement accrue.